

VILLARS-SUR-GLÂNE



Rapport de gestion 2019



www.villars-sur-glâne.ch



TABLE DES MATIERES

	INTRODUCTION	1 - 7
1.	CONSEIL GENERAL	8 - 12
1.1	Répartition des sièges	8
1.2	Bureau du Conseil général	8
1.3	Liste des Conseillers généraux	9
1.4	Mutations	10
1.5	Séances	10 - 12
1.6	Commissions du Conseil général	12
2.	CONSEIL COMMUNAL	13 - 24
2.1	Répartition des dicastères	13 - 15
2.2	Relations avec l'extérieur	16 - 18
2.3	Séances	18
2.4	Représentations et délégations	18 - 19
2.5	Commissions du Conseil communal	19 - 20
2.6	Commissions communales	20 - 23
2.7	Commissions temporaires	24
2.8	Naturalisations communales	24
3.	VOTATIONS ET ELECTIONS	25 - 27
3.1	Votations fédérales du 10 février 2019	25
3.2	Votations fédérales du 19 mai 2019	25
3.3	Votations cantonales du 30 juin 2019	25 - 26
3.4	Elections fédérales du 20 octobre 2019	26 - 27
3.5	Elections fédérales du 10 novembre 2019 2 ^{ème} tour	27
4.	ADMINISTRATION GENERALE	28 - 34
4.1	Secrétariat communal	28
4.2	Ressources humaines	28 - 29
4.3	Personnel communal	29
4.4	Etat du personnel EPT	30
4.5	Support informatique-technique	30 - 31
4.6	Contrôle de l'habitant et réception	31 - 34
5.	FINANCES	35 - 40
5.1	Comptes 2019	35 - 36
5.2	Tableau des taux des impôts et taxes	37 - 38
5.3	Agence communale AVS	38 - 40
6.	INSTRUCTION PUBLIQUE	41 - 52
6.1	Introduction	41
6.2	Les points forts de 2019	41
6.3	Etablissements scolaires et effectif légal	42 - 43
6.4	Devoirs surveillés	43 - 44
6.5	Allemand extrascolaire	44
6.6	Sport scolaire facultatif (SSF)	45

6.7	Spectacles scolaires.....	45
6.8	Les Ombres de Shakespeare	46
6.9	Services médicaux scolaires.....	46
6.10	Coordination école-parents migrants	46 - 47
6.11	Cours de français pour migrants.....	47 – 48
6.12	Prévention des accidents par morsure de chien	48
6.13	Ecole libre publique, Cycle d'orientation et formation professionnelle	49
6.14	Ludothèque	49 - 50
6.15	Bibliothèque.....	50 - 52
7.	AFFAIRES SOCIALES	53 - 57
7.1	Service social	53 - 54
7.2	Office communal du travail	55 - 57
7.3	Aide communale au logement	57
7.4	Service des curatelles.....	57
8.	GENERATIONS, INTEGRATION ET ANIMATION	58 - 68
8.1	Enfance et petite enfance	58 - 59
8.2	Accueil extrascolaire.....	59 - 60
8.3	Personnes âgées.....	60 - 61
8.4	Cohésion sociale	61 - 68
9.	SERVICES EXTERIEURS, CULTURE ET SPORTS	69 - 78
9.1	Voirie	69 - 70
9.2	Parcs et jardins.....	71 - 72
9.3	Cimetière.....	73
9.4	Service du feu	73 - 75
9.5	Culture.....	75 - 76
9.6	Loisirs.....	77
9.7	Sports.....	77 - 78
10.	PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS	79 - 84
10.1	Terrains et forêts	79 - 80
10.2	Bâtiments communaux	80 - 84
11.	AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET MOBILITE	85 - 92
11.1	Aménagement du territoire	85 - 87
11.2	Environnement, routes et mobilité	87 - 92
12.	SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, ENERGIE ET CADASTRE	93 - 101
12.1	Service des eaux.....	93 - 95
12.2	Station d'épuration des eaux usées (STEP)	96 - 98
12.3	Collecteurs	99
12.4	Energie.....	99 - 101
12.5	Cadastre.....	101
13.	CONCLUSION ET PROPOSITION	101

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous conformant à l'art. 95bis de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2019.

INTRODUCTION

L'année 2019 doit se voir comme une année de transition. Elle a servi de point de départ de plusieurs actions dont les répercussions seront ressenties dès 2020. Au niveau du budget, tout d'abord, il a fallu prendre en considération les effets de la RFFA pour la première fois. Au niveau du plan comptable, c'est l'avant-dernière année que les comptes se présentent dans leur forme actuelle. Dès 2021, il s'agira d'appliquer les normes MCH2.

S'agissant du PAL ensuite, qui a été déposé après des années d'élaboration, mais qui devra encore faire l'objet d'une adoption par le Canton. Quant au projet de fusion, les travaux ont suivi leur cours et le contour de la nouvelle commune commence à se dessiner, bien que le flou artistique est toujours de mise et que bien des questions n'ont pas encore obtenu des réponses.

S'agissant des grands travaux, l'année a été marquée par l'inauguration de l'école du Platy, dernier des chantiers encore en cours et par l'initiation du chantier de la STEP qui sera un ouvrage d'envergure pour les années à venir.

La situation financière

Les comptes 2019, dont le budget prévoyait une perte de 1,3 millions de francs environ, indiquent un bénéfice d'environ 100'000 francs. Des réserves ont été dissoutes à hauteur d'environ 3,3 millions. Ces opérations nous ont permis de comptabiliser des amortissements supplémentaires d'environ 140'000 francs, d'attribuer 150'000 francs à la provision pour la réforme fiscale des entreprises (RFFA) et plus de 700'000 francs à la provision pour la Caisse de pension de l'Etat de Fribourg.

Pour rester dans ce chapitre financier, signalons que la dette brute de la Commune s'élève, à fin 2019, à 80 millions de francs, mais elle devrait passer, selon les prévisions budgétaires, à près de 88 millions en 2020. Autant dire que la Commune replonge dans les années à fort endettement, même si – seule consolation – les taux d'intérêts sont particulièrement bas, quand ils ne sont pas négatifs.

En 2019, le Conseil communal a pu procéder à un examen circonstancié des finances communales et des éventuelles économies à réaliser, et ce avec l'appui du groupe de travail interpartis destiné à réfléchir sur les conséquences de la mise en application au plan cantonal de la loi RFFA. Force est de constater que peu de marge de manœuvres s'offrent à lui, mais que, dans un premier temps, les effets de la RFFA devraient être contenus.

L'économie

La situation des entreprises de la Commune démontre toujours une certaine stabilité, preuve en est l'amélioration des rentrées fiscales des personnes morales. La situation est toujours suivie avec intérêt, car elle reste volatile. L'affaire des terrains en faveur de l'implantation de nouvelles entreprises à Bertigny-Ouest a fait l'objet de tensions avec le Canton. Le Conseil communal a déposé plusieurs recours, dont un recours de droit public. Finalement, un terrain d'entente a pu être trouvé et le recours a été retiré. La Commune participe de plein droit au Comité de pilotage, avec un certain droit de veto concernant l'affectation future de la zone de Bertigny-Ouest.

Les relations intercommunales et extérieures

Les travaux de l'assemblée constitutive pour préparer un projet de fusion se sont poursuivis. Aucune concrétisation n'est apparue en 2019, bien que des pistes aient été dessinées. La Commune a participé, au niveau du Conseil général et du Conseil communal, à la consultation émanant des instances de la fusion et a pu faire valoir son point de vue. Il sied toutefois de relever que les remarques émises par le Conseil communal n'ont trouvé que peu d'écho.

La vie courante

Au cours de l'année écoulée, le Conseil communal a été très sollicité et les Conseillers communaux ont rempli plusieurs obligations, détaillées dans les rapports des dicastères.

Au niveau des ressources humaines, la rotation du personnel a été importante. Deux chefs de service ont fait valoir leur droit à la retraite ; une nouvelle cheffe des ressources humaines a été engagée et plusieurs postes ont été repourvus.

Pour le surplus, le Conseil communal vous invite à examiner les rapports des différents dicastères et vous souhaite une bonne lecture de ce rapport de gestion 2019.

Erika Schnyder, Syndique

Statistiques

Ci-après nous publions quelques chiffres intéressants pour la Commune, concernant les statistiques sur le profil socio-économique des communes, établies par la promotion économique de l'Agglo.

Pour plus d'informations, la statistique complète peut être consultée sur le site de l'Agglo (www.agglo-fr.ch)

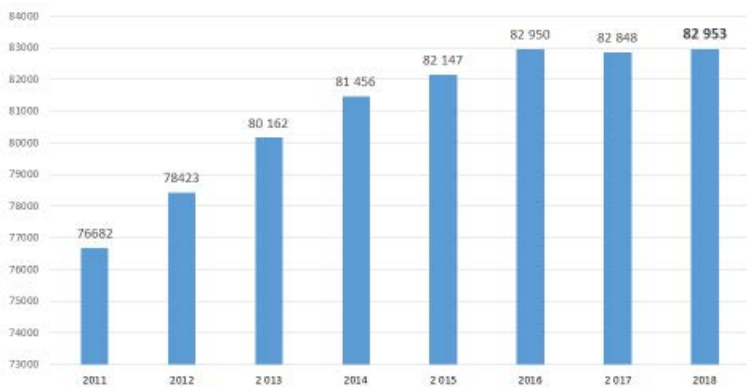
Agglomération : Population résidente permanente, 2011-2018

	2011	var 11/12	2012	var 12/13	2013	var 13/14	2014	var 14/15	2015	var 15/16	2016	var 16/17	2017	var 17/18	2018*
Canton FR	284 668	2.36%	291 395	2.14%	297 622	1.93%	303 377	1.35%	307 461	1.43%	311 914	1.01%	315 074	1.16%	318 714
Sarine	96 979	2.34%	99 245	2.25%	101 477	1.83%	103 330	1.02%	104 388	1.19%	105 631	0.28%	105 931	0.19%	106 136
Singine	41 533	1.16%	42 014	0.93%	42 405	1.29%	42 950	0.57%	43 196	0.49%	43 409	0.65%	43 691	0.68%	43 990
Broye	27 544	3.28%	28 448	2.81%	29 246	2.70%	30 035	2.70%	30 846	2.69%	31 676	1.80%	32 246	2.01%	32 894
Glâne	21 097	3.28%	21 790	3.01%	22 445	2.10%	22 917	1.58%	23 278	1.50%	23 628	1.84%	24 063	1.14%	24 337
Gruyère	47 594	3.00%	49 022	2.96%	50 325	2.49%	51 580	1.86%	52 540	2.12%	53 652	1.43%	54 431	2.38%	55 726
Lac	33 419	1.51%	33 924	1.28%	34 359	1.58%	34 901	1.18%	35 313	1.48%	35 835	1.34%	36 314	1.34%	36 800
Veveyse	16 502	2.73%	16 952	2.44%	17 365	1.72%	17 664	1.34%	17 900	1.02%	18 083	1.74%	18 398	2.35%	18 831
Agglo FR	76 682	2.27%	78 423	2.22%	80 162	1.61%	81 456	0.85%	82 147	0.98%	82 950	-0.12%	82 848	0.13%	82 953
Avry	1 770	4.18%	1 844	0.11%	1 846	0.70%	1 859	0.81%	1 874	-0.53%	1 864	0.88%	1 880	2.18%	1 921
Belfaux	2 866	2.44%	2 936	4.33%	3 063	3.89%	3 182	3.33%	3 288	1.82%	3 348	-0.30%	3 338	-1.65%	3 283
Carminboeuf	2 262	0.18%	2 266	2.03%	2 312	2.25%	2 364	1.85%	2 455	-0.04%	2 454	4.44%	2 563	5.19%	2 696
Düdingen	7 383	1.64%	7 504	2.13%	7 664	0.20%	7 679	1.50%	7 794	0.40%	7 825	-0.03%	7 823	1.80%	7 964
Fribourg	35 680	2.67%	36 633	2.33%	37 485	2.14%	38 288	0.52%	38 489	0.88%	38 829	-0.79%	38 521	-0.40%	38 365
Givisiez	3 031	0.40%	3 043	3.38%	3 146	-0.89%	3 118	0.22%	3 125	1.70%	3 178	0.66%	3 199	-1.03%	3 166
Granges-Paccot	2 729	7.22%	2 926	6.02%	3 102	2.19%	3 170	5.93%	3 358	7.39%	3 606	2.22%	3 686	1.74%	3 750
Marly	7 653	0.99%	7 729	2.46%	7 919	2.22%	8 095	-0.15%	8 083	1.26%	8 185	0.20%	8 201	-0.10%	8 193
Matran	1 546	1.36%	1 567	0.06%	1 568	-0.26%	1 564	-1.00%	1 539	-0.39%	1 533	-0.65%	1 523	-0.13%	1 521
Villars-sur-Glâne	11 762	1.81%	11 975	0.68%	12 057	0.66%	12 137	0.04%	12 142	-0.12%	12 128	-0.12%	12 114	-0.17%	12 094

Agglomération 2018*: 26% des habitants du canton

*2018: données définitives OFS au 31.12.2018

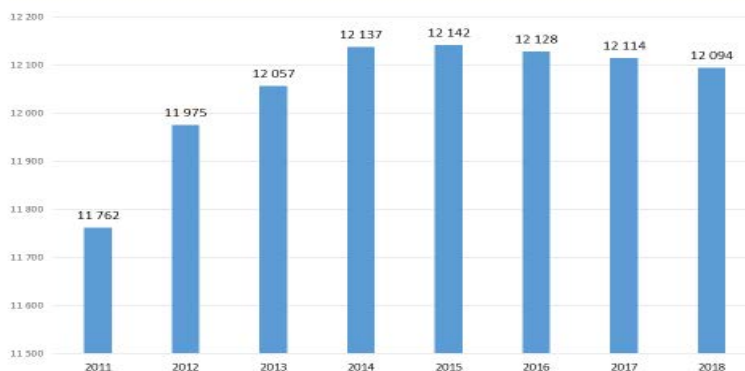
Agglomération : Population Agglo FR, 2011-2018 (en comparaison avec Agglo Mobul)



	Population 2018	Variation 2017/2018	Variation 2015/2018
Agglo	82 953 (+105 habitants)	+0.13%	+0.98%
Fribourg	38 365 (-156 habitants)	-0.40%	-0.32%
Mobul*	30 584 (+1 027 habitants)	+3.47%	+7.75%
Bulle	23 439 (+730 habitants)	+3.21%	6.58%

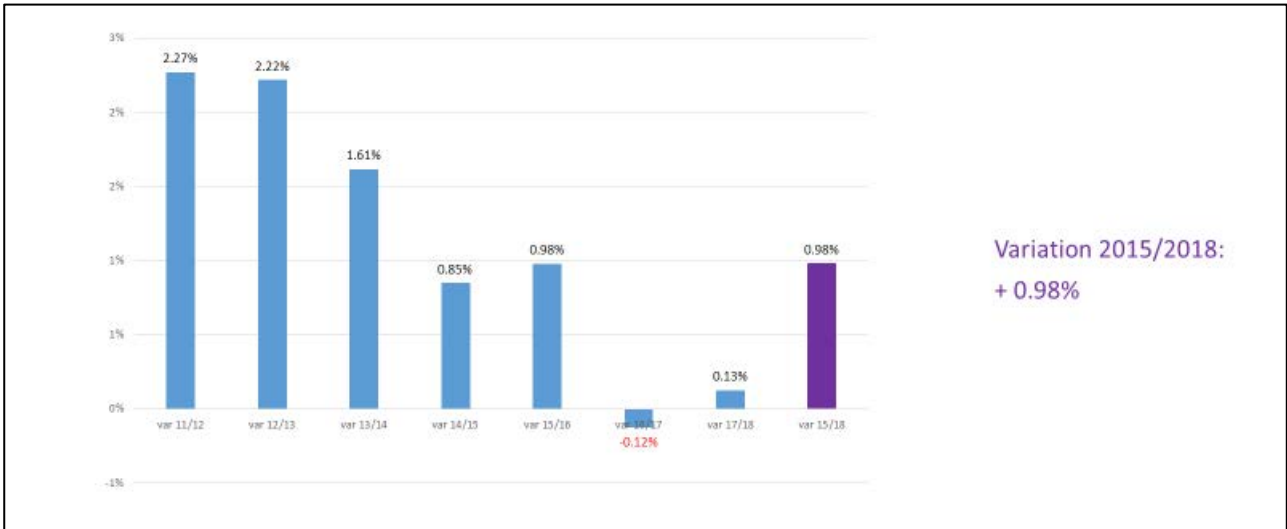
*Communes de Mobul: Bulle, Morlon, Le Pâquier, Riaz, Vaudens

Villars-sur-Glâne : Population 2011-2018

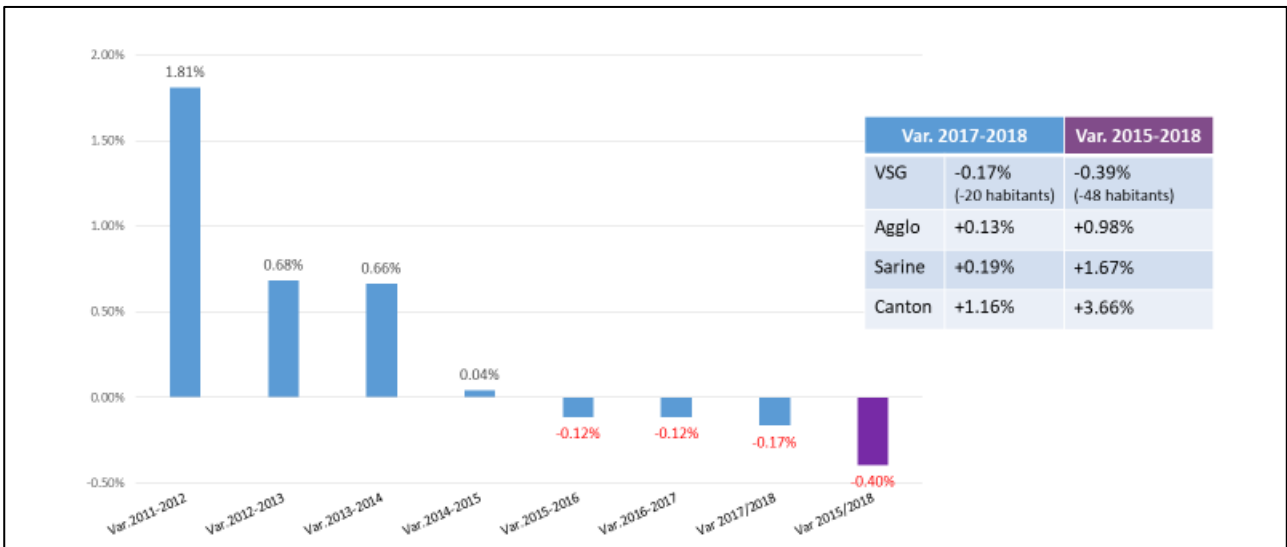


VsG population 2018: 12'094
/ 14.58% de l'Agglo
/ 11.39% de la Sarine
/ 3.79% du Canton

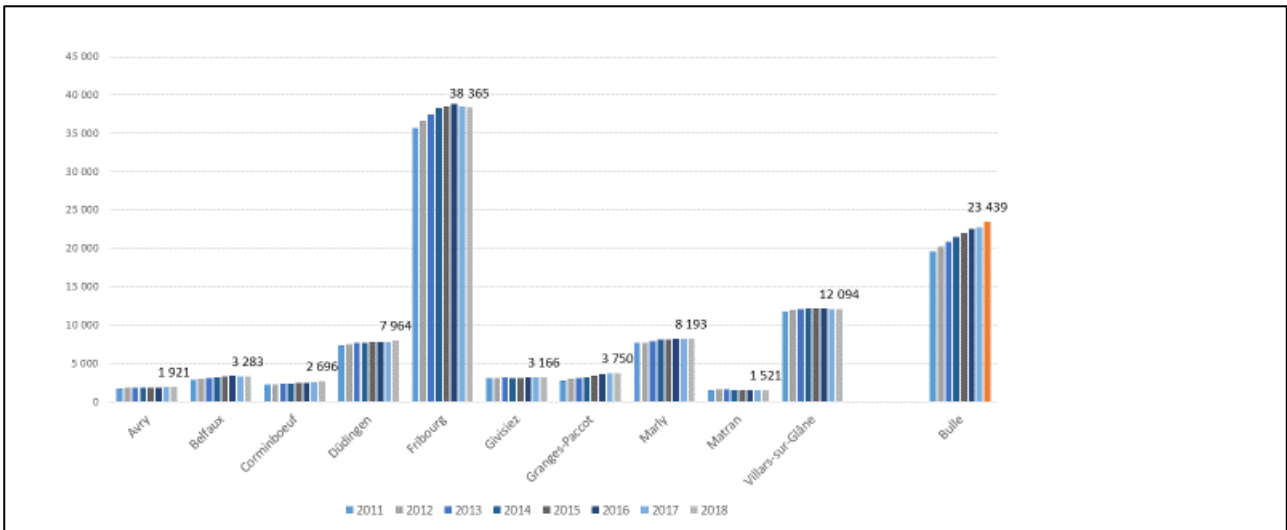
Agglomération : Variation de la population Agglo, 2011-2018



Villars-sur-Glâne : Variation de la population en %, 2011-2018



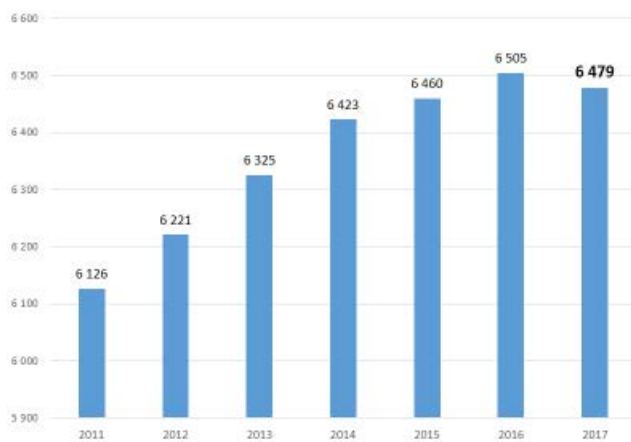
Agglomération : population par commune, 2011-2018



Evolution de la population sur 2019 (données provisoires)

	Déc. 2018	Déc. 2019 <i>estimation</i>	Variation
Canton de Fribourg	318 714	321 887	+0.99%
Villars-sur-Glâne	12 094	12 202	+0.89%

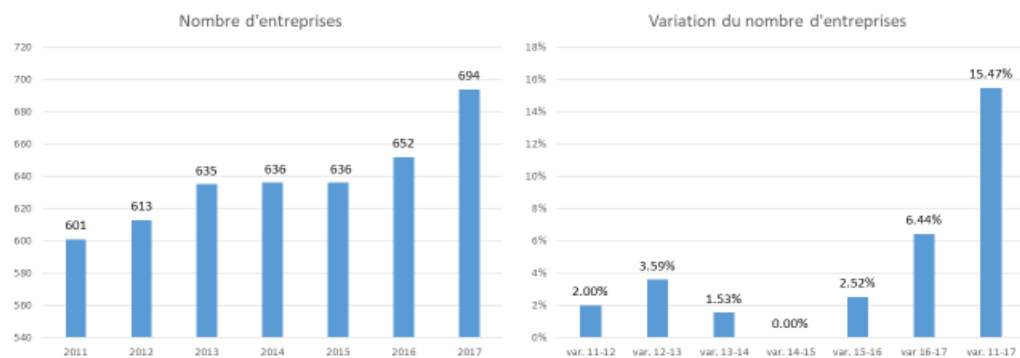
Agglomération : Entreprises, 2011-2017



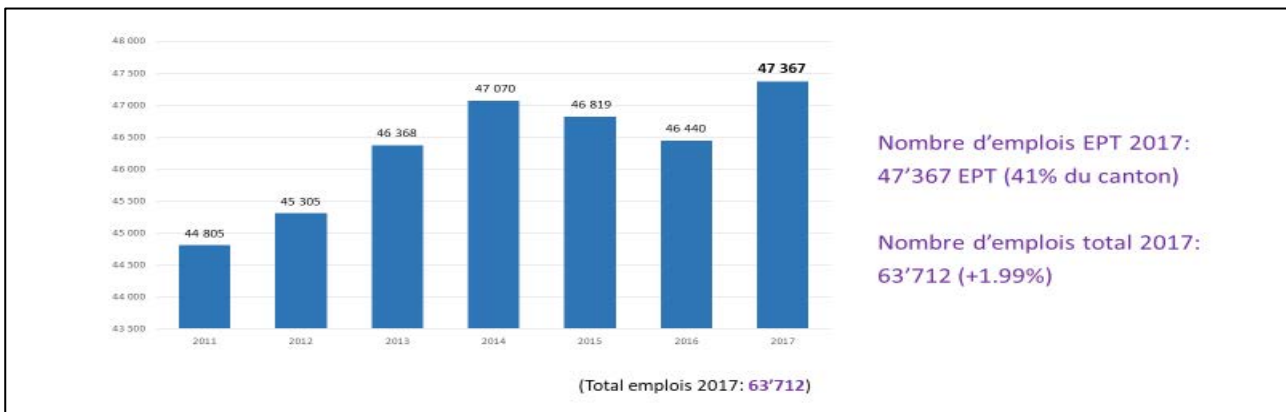
Nombre d'entreprises Agglo 2017:
6'479 entreprises (36% du canton)

Evolution du nombre d'entreprises en
2017: -0.40%

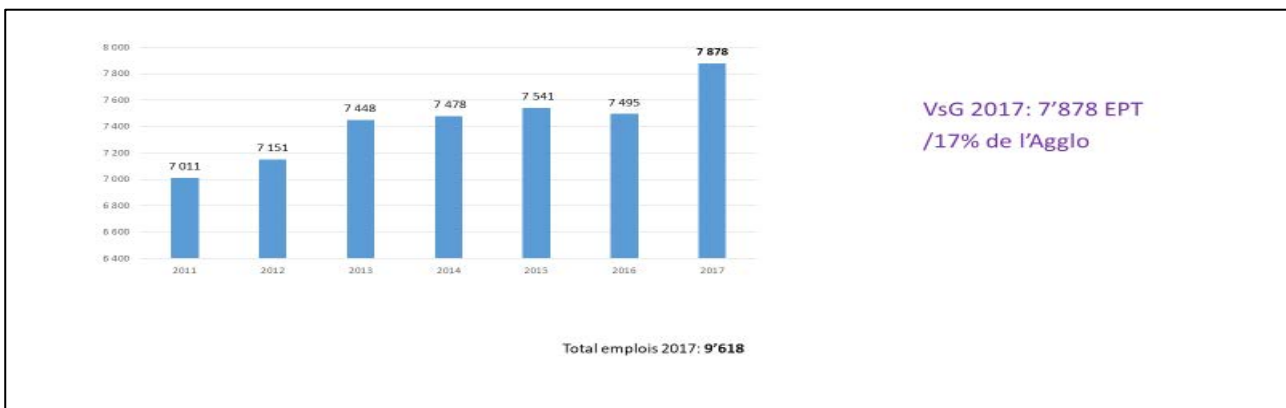
Villars-sur-Glâne : Entreprises 2011-2017



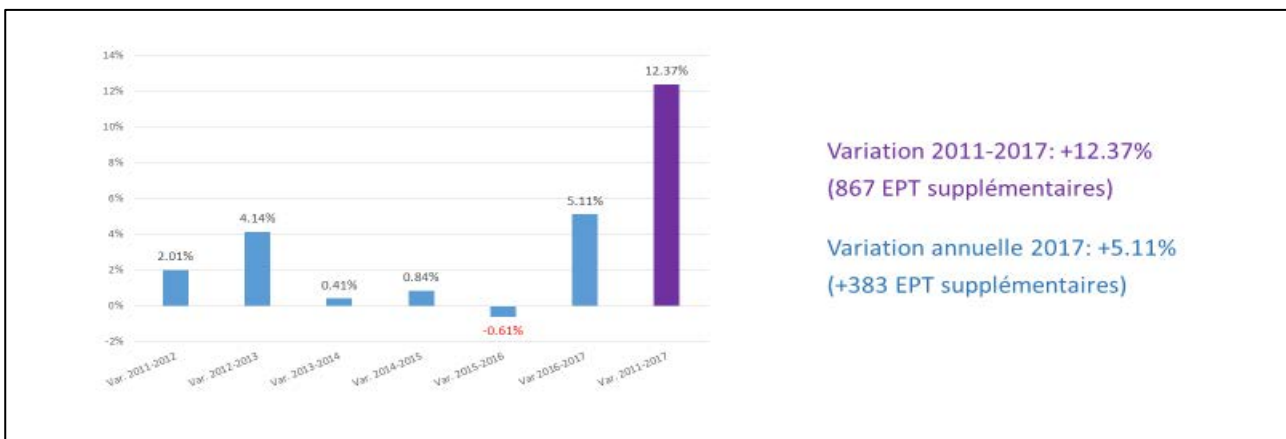
Effectif EPT, 2011-2017



Villars-sur-Glâne : Emplois EPT 2011-2017



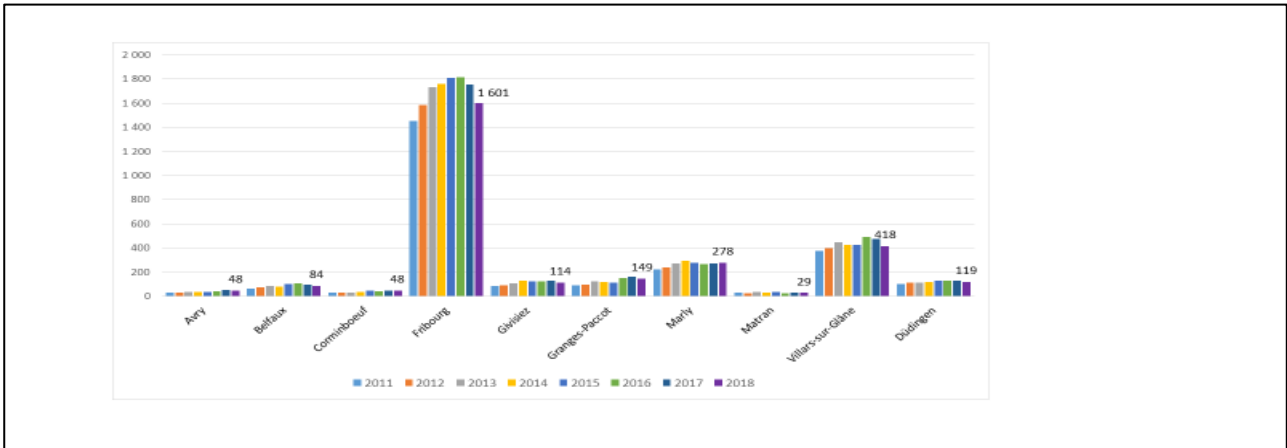
Villars-sur-Glâne : Variation relative EPT 2011-2017



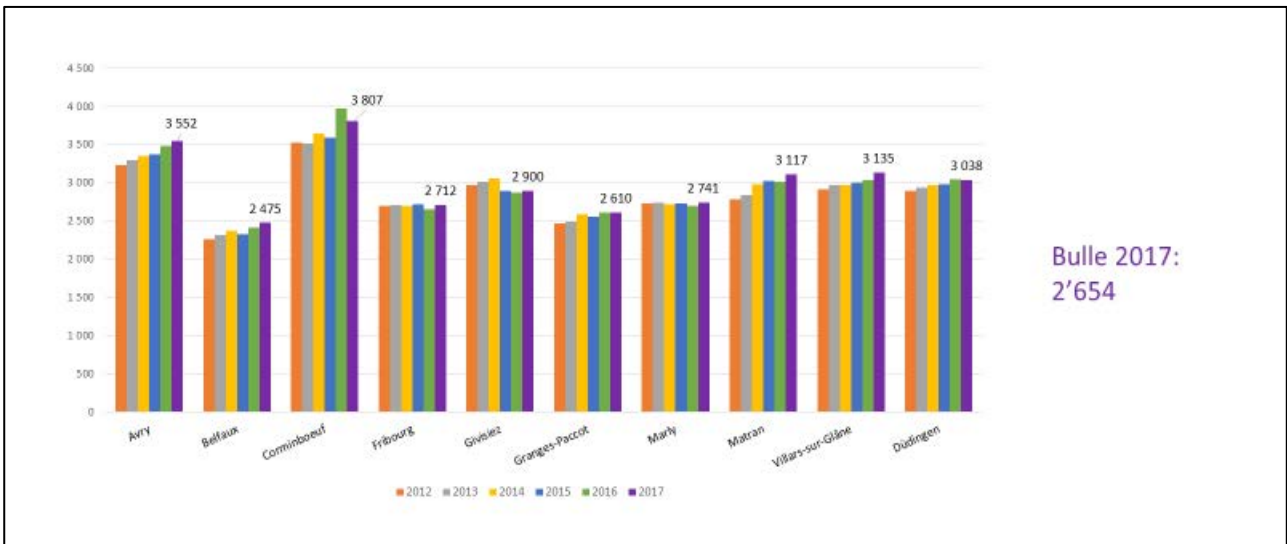
Evolution de l'emploi en Suisse au 3^{ème} trimestre 2019

- Hausse de l'emploi (par rapport au 3^e trimestre 2018) - OFS: 26.11.2019
 - Suisse: +1.3% (+67'000 emplois)
 - Espace Mitteland: + 0.6%
 - Pour comparaison, Région lémanique: +2.2%
- Davantage de places vacantes en Suisse: +9.6%

Demandeurs d'emploi 2011-2018 (moyenne annuelle)

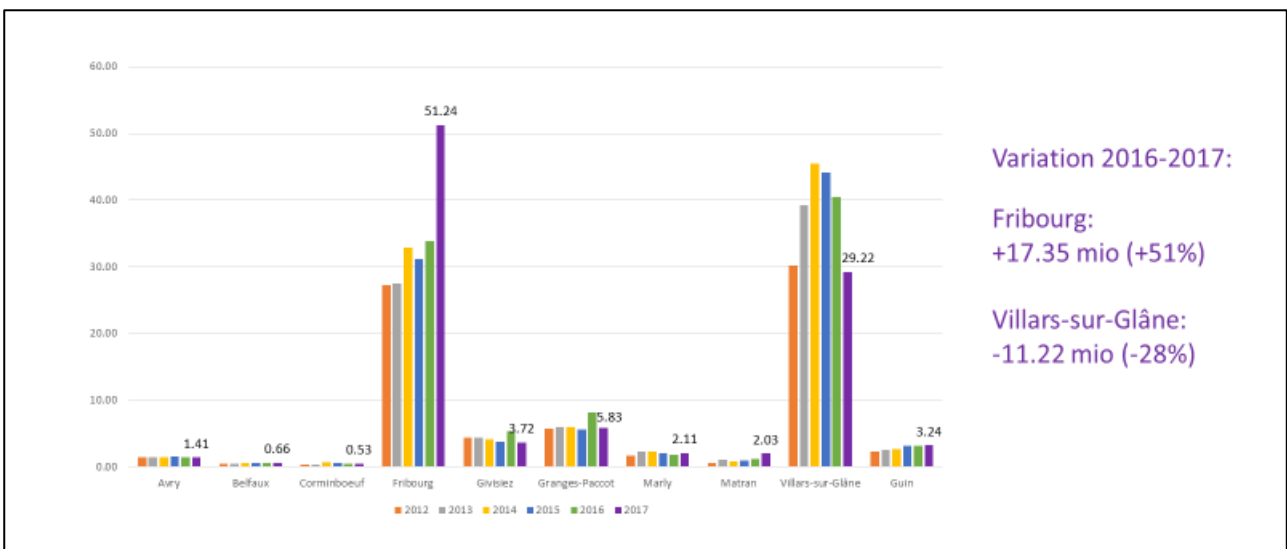


Impôt moyen par habitant 2012-2017, en francs



Bulle 2017:
2'654

Rendement de l'impôt de base des personnes morales 2012-2017, en millions de francs



Variation 2016-2017:

Fribourg:
+17.35 mio (+51%)

Villars-sur-Glâne:
-11.22 mio (-28%)

1. CONSEIL GÉNÉRAL

1.1 RÉPARTITION DES SIÈGES

Issu des élections communales du 28 février 2016, le Conseil général compte 50 sièges se répartissant comme suit :

Parti Socialiste Fribourgeois	PS	18 sièges	36 %
Parti Libéral-Radical	PLR	10 sièges	20 %
Parti Démocrate-Chrétien	PDC	9 sièges	18 %
Les Verts et sympathisants	VERTS	5 sièges	10 %
Union Démocratique du Centre	UDC	4 sièges	8 %
Parti Centre Gauche-PCS	Centre Gauche PCS	2 sièges	4 %
Parti Vert'Libéral	PVL	2 sièges	4 %

1.2 LE BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL

	2018	2019
Présidence	M. François Eugster (PDC)	M. Nicolas Schmidt
Vice-Présidence	M. Nicolas Schmidt (Verts)	M. Frédéric Clément (PS)
Scrutateurs	Mme Valentina Marthaler (PS) Mme Sophie Ortner Gaillard (Verts) M. Pierre Portmann (PDC) M. Gaël Gobet (PLR)	Mme Valentina Marthaler (PS) Mme Sophie Ortner Gaillard (Verts) M. Pierre Portmann (PDC) M. Gaël Gobet (PLR)
Scrutateurs Suppléants	Mme Véronique Polito Schmidt (PS) M. Claude Monney (Centre gauche PCS) Mme Elise Moret (PDC) Mme Irene Bernhard (PVL)	Mme Véronique Polito Schmidt (PS) M. Claude Monney (Centre gauche PCS) Mme Colette Teixidor-Tâche (PDC) Mme Irene Bernhard (PVL)
Secrétaire	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal

En 2019, le Bureau du Conseil général s'est réuni à 4 reprises. Ces rencontres ont été consacrées essentiellement à la préparation des séances du Législatif.

1.3 LISTE DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX AU 31.12.2019

NOM	PRENOM	PARTIS
BAVAREL	Michel	UDC
BERNHARD	Irene	PVL
BROUCHOUD-BAPST	Marie-Hélène	PDC
BUCHS	Katharina	PS
BUNTSCHU	Marc	UDC
CARNEVALE	Angelo	PS
CHAVAZ	Jacques	PLR
CLEMENT	Frédéric	PS
CLEMENT	Carole	PLR
COLOMBO (jusqu'au 13.12.2019)	Giovanni Antonio	PS
COMMENT GAUDERON	Isabelle	PDC
DA SILVA SOARES	Augusto Manuel	PS
DEFFERRARD	Francine	PDC
DIETRICH	Jacques	PS
DUCRET	Serge	UDC
DUMONT	Alexandre	PLR
DUPASQUIER	Alexandre	PVL
ETTER	Adrian	VERTS
EUGSTER	François	PDC
FIALHO CAETANO COSTA	Luciana	PS
GOBET	Gaël	PLR
GRANGIER	François	PLR
GUGGIARI	Eric	PLR
ILIESCU	Ranato	PS
KARATI	Vanya	PDC
KÜTTEL	Dimitri	PDC
MAILLARD RUSSIER	Mélanie	PS
MARTHALER	Valentina	PS
MONNEY	Claude	Centre Gauche PCS
MORET	Pierre-Yves	Centre Gauche PCS
ORTNER GAILLARD	Sophie	VERTS
PEIRY	Ian	PLR
PEREIRA DA COSTA	Albino	PS
PICHONNAZ	Sandra	PDC
POLITO SCHMIDT	Véronique	PS
PORTMANN	Pierre	PDC
PYTHOUD	Jean	PS
REY	Noé	PS
ROHRBASSER	Elsa	PS
ROZAS SAGREDO	Giovana	PS
SCHEUNER	Beat	UDC
SCHMIDT	Nicolas	VERTS
SCHNEUWLY	Jean-Claude	PLR
SCHNYDER	Peter	VERTS
SLUGA	Matthias	PLR
TEIXIDOR-TÂCHE	Colette	PDC
UEHLINGER	Marie-Lucie	VERTS
WICHT	Alexandre	PLR
ZAUGG	Reginah	PS
ZAUGG	Michael	PS

1.4 MUTATIONS

Le Conseil général a enregistré, en 2019, les mutations suivantes :

18.01.2019	M. Serge Ducret (UDC) a remplacé M. Laurent Chardonnens
26.02.2019	Mme Carole Clément (PLR) a remplacé Mme Martine Vorlet
01.04.2019	Mme Sandra Pichonnaz (PDC) a remplacé Mme Elise Moret
05.09.2019	M. Peter Schnyder (Verts) a remplacé M. Olivier Overney suite à son décès
17.09.2019	M. Jean-Claude Schneuwly (PLR) a remplacé M. Loris Schnarrenberger
14.11.2019	M. Dumont Alexandre (PLR) a remplacé Mme Corinne Fässler

1.5 SÉANCES

Les séances du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances sont disponibles sur le site internet de la Commune (www.villars-sur-glane.ch).

En 2019, le Conseil général a tenu 4 séances. Les 14 mars, 22 mai, 3 octobre ainsi que le 11 décembre. Le 22 mai, il a approuvé les comptes 2018 et a pris connaissance du rapport de gestion 2018. Le 11 décembre, il a accepté le budget 2020.

En 2019, le Conseil général a approuvé les messages suivants :

- la modification des arrêts de bus de Villars-Vert, rte de Villars ;
- un crédit d'étude concernant la zone d'activités de Bertigny-Ouest ;
- les comptes 2018 ;
- le nouveau règlement et barème relatifs à la participation communale aux frais de traitements dentaires scolaires ;
- la vente des pavillons provisoires ;
- le remplacement du véhicule logistique et matériel du Service du feu ;
- le crédit d'étude concernant la couverture de la N12 et le développement urbain dans le secteur Chamblieux-Bertigny ;
- le remplacement du système de gestion des temps ;
- l'adaptation à 69% du coefficient fiscal des personnes morales dès le 1^{er} janvier 2020 ;
- le budget 2020 ;
- le renouvellement du parc informatique dans les écoles.

Il a traité le postulat suivant :

018. de Mme Véronique Polito (PS) et M. Nicolas Schmidt (Verts) au sujet de montrer l'exemple en matière d'égalité salariale.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 14 mars 2019. Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.

Il a reçu des réponses concernant les postulats suivants :

017. de M. Ian Peiry (PLR) concernant l'encouragement au bilinguisme.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 14 mars 2019
016. de M. Pierre-Yves Moret (Centre-Gauche PCS), Mmes Sophie Ortner (Les Verts) et Isabelle Gauderon (PDC) concernant les mesures de formation et d'insertion professionnelles au sein de l'administration communale.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 22 mai 2019
015. de Mme Pascale Spicher (PS) et M. Alexandre Dupasquier (PVL) concernant la formation d'apprentis agent d'exploitation par les services techniques communaux.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 22 mai 2019
018. de Mme Véronique Polito (PS) et M. Nicolas Schmidt (Verts) au sujet de montrer l'exemple en matière d'égalité salariale.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 3 octobre 2019

Il a enregistré diverses demandes de renseignements pour lesquelles le Conseil communal a donné une réponse, en ce qui concerne :

- l'interdiction aux poids lourds de circuler sur la route des Préalpes;
- une attention particulière aux plus jeunes élèves au sujet de l'école du Platy dans le cadre de la réorganisation;
- la caisse de prévoyance professionnelle du personnel communal;
- la modification du périmètre des cercles scolaires;
- le passage d'une zone 30 km/h à une zone 20 km/h;
- la problématique des tags sur plusieurs arrêts de bus;
- la directive d'utilisation de la bibliothèque;
- l'éclairage des cheminements autour de l'école du Platy et des différents quartiers alentours;
- les principaux travaux effectués par le groupe de travail PF17;
- l'acide sulfonique de chlorothalonil au niveau de l'eau communale;
- les avantages et désavantages financiers et autres en cas de sortie de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.

Il a pris acte :

- des informations données à chaque séance concernant l'avancement du processus de fusion du Grand Fribourg.

1.6 COMMISSIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL - État au 31.12.2019**Commission financière** (7 séances)

1	Présidente	Maillard Russier	Mélanie	PS
2	Vice-Président	Peiry	Ian	PLR / PVL
3		Colombo	Giovanni Antonio	PS (jusqu'au 13.12.2019)
4		Dietrich	Jacques	PS
5		Schnyder	Peter	Verts / Centre Gauche-PCS
6		Küttel	Dimitri	PDC
7		Eugster	François	PDC
8		Guggiari	Eric	PLR / PVL
9		Bernhard	Irene	PLR / PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission de politique sociale (6 séances)

1	Président	Chavaz	Jacques	PLR
2	Vice-présidente	Brouchoud	Marie-Hélène	PDC
3		Dupasquier	Alexandre	PVL
4		Ortner Gaillard	Sophie	Les Verts
5		Rozas Sagredo	Giovanna	PS
6		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
7		Sluga	Matthias	PLR
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

2. CONSEIL COMMUNAL

Mme Erika Schnyder Syndique	PS	Administration, économie et informatique
M. Nicolas Bapst Vice – Syndic	PLR	Service des eaux, énergies et cadastres
M. Olivier Carrel	PLR	Finances
Mme Caroline Dénervaud	PDC	Instruction publique
Mme Alizée Rey	PS	Santé, social et curatelles
M. Marco Aurelio Andina	PS	Génération, intégration et animation
Mme Belkiz Balçin	PS	Patrimoine et constructions
M. Pierre-Emmanuel Carrel	PDC	Services extérieurs, culture et sports
M. Bruno Marmier	Les Verts	Aménagement, environnement et mobilité

2.1 RÉPARTITION DES DICASTÈRES (Législature 2016-2021)

Conseillers Communaux	Dicastère	Activités
Erika Schnyder Syndique Suppléant : Nicolas Bapst	Administration, économie et informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Affaires du personnel • Contrôle des habitants - Police du commerce • Informatique • Economie publique • Naturalisations • Relations publiques et communications • Sécurité au travail • Police intercommunale • OrCoC • Votations et élections
Olivier Carrel Suppléante: Belkiz Balçin	Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Impôts et taxes • Comptabilité • Crédits • Contentieux • Affaires financières du personnel • Agence AVS

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p>Caroline Dénervaud</p> <p>Suppléante : Alizée Rey</p>	<p>Instruction publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classes enfantines et primaires • Cycles d'orientation • Bibliothèque • ELP • Médecine et dentiste scolaire • Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal (SLPPI) • Ludothèque
<p>Alizée Rey</p> <p>Suppléante : Erika Schnyder</p>	<p>Santé, social et curatelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Curatelles • Aide sociale / MIS • Assurances sociales <ul style="list-style-type: none"> - PC, AVS, assurance maladie • Office communal du travail <ul style="list-style-type: none"> - Programme de réinsertion • Réseau Santé Sarine (RSS) <ul style="list-style-type: none"> - Soins à domicile - Aide familiale - Ambulances • Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
<p>Marco Aurelio Andina</p> <p>Suppléante : Caroline Dénervaud</p>	<p>Génération, intégration et animation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 3^{ème} âge <ul style="list-style-type: none"> - Foyer de jour - Association aide aux personnes âgées - RSS (EMS) • Ecoles maternelles • FAEF • Puériculture • Intégration des migrants • Cohésion sociale
<p>Belkiz Balçin</p> <p>Suppléant : Pierre-Emmanuel Carrel</p>	<p>Patrimoine et constructions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception directrice <ul style="list-style-type: none"> - Enseignes et réclames • Bâtiments communaux <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et conciergerie - Comptabilité énergétique - Gestion des immeubles - Transformations - Constructions • Police des constructions <ul style="list-style-type: none"> - Demandes préalables - Procédure, permis de construction - Contrôle des constructions, bâtiments - Certificats de conformité - Chauffages - Enseignes et réclames • Forêts / Agriculture • Coriolis Infrastructures

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p>Pierre-Emmanuel Carrel</p> <p>Suppléant : Marco Aurelio Andina</p>	<p>Services extérieurs, culture et sport</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voirie et routes • Parcs et jardins • Cimetière • Ordures ménagères • Culture <ul style="list-style-type: none"> - Commission culturelle - Conservatoire • Signature • Sport • Protection incendie • Protection civile
<p>Bruno Marmier</p> <p>Suppléant : Olivier Carrel</p>	<p>Aménagement, environnement et mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> - Gestion PAL et RCU - PAD-PAP-PS-PED-PDMS - Planifications directrices - Examens préalables • Environnement <ul style="list-style-type: none"> - Protection du sol - Lutte contre le bruit - Protection de l'air - Risques chimiques et technologiques - OPAM - Eaux souterraines - Biotopes, protection des espèces • Mobilité <ul style="list-style-type: none"> - Zones 30 - Cheminements piétons et 2 roues - Transports publics - Plan de mobilité - Stationnement • Cité de l'énergie
<p>Nicolas Bapst Vice-Syndic</p> <p>Suppléant : Bruno Marmier</p>	<p>Eaux, énergies et cadastre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eau potable <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Eaux usées <ul style="list-style-type: none"> - Evacuation - Epuration (STEP) - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Energie <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du plan directeur énergétique • Cadastre • Conduites industrielles <ul style="list-style-type: none"> - Télécommunication - Énergie • Dangers naturels <ul style="list-style-type: none"> - Mouvements terrains et crues

2.2 RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

Mme la Syndique Erika Schnyder

- est députée au Grand Conseil
- est présidente de la Commission interparlementaire du contrôle « détention pénale » (CPI)
- est présidente du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est présidente du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est présidente du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est présidente du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est présidente de l'Association Fribourgeoise Aide et Soins à domicile (AFAS)
- est présidente de la Fondation pour la Recherche d'Enfants Disparus, International (FREDI)
- est membre de la Conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes
- est membre du Comité de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
- est membre du Conseil d'administration du Groupe E
- est membre du Comité de direction du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)
- est juge suppléante auprès du Tribunal cantonal.

M. le Vice-Syndic Nicolas Bapst

- est président de la Commission de gestion de la STEP
- est vice-président du Comité de direction du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre du Conseil d'administration du Groupe E Celsius
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est suppléant à l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG).

M. Olivier Carrel

- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre du Comité de direction de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français.

Mme Caroline Dénervaud

- est présidente de la Commission de gestion du SLPPI
- est vice-présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est vice-présidente du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre de la Commission scolaire pour l'école libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués des communes pour l'école libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol).

Mme Alizée Rey

- est présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre de la Commission des indemnités forfaitaires (CIF)
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français.

M. Marco Aurelio Andina

- est président du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est vice-président de la Fondation Louis Koerber
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre du Conseil d'Agglomération
- est membre de la Commission de gestion du SLPPI.

Mme Belkiz Balçin

- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'Agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est membre du Conseil de Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre à l'Assemblée des délégués de la Corporation Forêts-Sarine
- est membre à l'Assemblée des délégués du plan de gestion du lac de Pérolles et ses abords
- est déléguée à l'Assemblée constitutive de la fusion du Grand Fribourg
- est membre du Comité de pilotage de la fusion du Grand Fribourg.

M. Pierre-Emmanuel Carrel

- est membre de la Commission de gestion du SLPPI
- est membre du Conseil de fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre du Conseil de l'Agglomération
- est membre de la Commission financière de l'Ecole libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'école libre publique (ELPF)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Groupe E Celsius
- est membre à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est membre à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise (Coriolis Infrastructures)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN).

M. Bruno Marmier

- est député au Grand Conseil
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de l'Agglomération
- est membre à l'Assemblée du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre à l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG).

2.3 SÉANCES

En 2019, le Conseil communal a tenu 41 séances ordinaires, tous les lundis à 17 heures.

2.4 REPRÉSENTATIONS ET DÉLÉGATIONS

Le Conseil communal a assisté, in corpore ou en délégation, à diverses assemblées, événements ou manifestations, tant à Villars-sur-Glâne qu'à l'extérieur, dont notamment :

- la soirée annuelle du Chœur d'hommes de Villars-sur-Glâne
- le rapport annuel du Corps des Sapeurs-Pompiers de Villars-sur-Glâne
- l'assemblée générale des Jardins familiaux de Fribourg
- le concert annuel de la Lyre de Fribourg
- la soirée des communes de la Société des Remontées Mécaniques de la Berra
- l'assemblée générale de la Tuile
- l'assemblée générale de Fribourg Tourisme

- l'inauguration des nouveaux locaux de BDO
- l'assemblée générale de Fribourg-Solidaire
- l'assemblée générale de l'Automobile Club Suisse ACS
- le concert des Nuits blanches de la Concordia
- l'assemblée générale de l'APAM
- l'apéritif des communes du Giron des jeunes sarinoises
- le 5^{ème} anniversaire du Bois de mon cœur
- l'assemblée générale du Groupe Celsius
- l'assemblée générale de l'Association St-Camille
- le 100^{ème} anniversaire du Chœur d'hommes de Villars-sur-Glâne
- le 50^{ème} anniversaire de Jesa SA
- le 20^{ème} anniversaire de la maison de naissance « Le Petit Prince »
- l'inauguration du bâtiment de l'accueil extrascolaire de Corminboeuf
- l'inauguration du nouveau centre des TPF à Givisiez
- l'apéritif de l'économie locale de la Ville de Fribourg
- l'inauguration de la nouvelle école du Platy
- le souper de soutien du FC Villars
- l'assemblée générale de l'Aérodrome régional Fribourg-Ecuvillens
- l'assemblée générale ordinaire de l'Association des communes fribourgeoise
- la fête de Noël du Groupement des Aînés

2.5 COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL - État au 31.12.2019

Commission administrative (3 séances)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Dénervaud	Caroline	PDC
5		Rey	Alizée	PS
6		Maillard	Valérie	Responsable RH
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission économique (- séance)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission de sécurité au travail (- séance)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2		Dénervaud	Caroline	PDC
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
4		Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal
	Secrétaire	Poste vacant		Coordinateur de sécurité

Commission de gestion de la STEP (2 séances)

1	Président	Bapst	Nicolas	PLR
2		Carrel	Olivier	PLR
3		Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
4		Balçin	Belkiz	PS
5		Brady	Anne-Sophie	Conseillère communale, Matran
6		Kolly	Bernard	Conseiller communal, Neyruz
7		Page	Charles	Conseiller communal, Avry
8		Zamofing	Dominique	Syndic, Hauterive FR
9		Montel-Cambou	Jasmine	Voix délibérative
10		Rolle	Charly	Voix consultative
	Secrétaire	Zehnder	Sylvain	Responsable conduites industrielles et cadastre

2.6 COMMISSIONS COMMUNALES – État au 31.12.2019**Commission informatique** (- séance)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2	Vice-président	Carrel	Olivier	PLR
3		Rey	Alizée	PS
4		Zaugg	Michaël	PS
5		Gehring	Philippe	PLR
6		Python	Aurélien	PDC
7		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
8		Pugin	Glenn	Voix consultative
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission des naturalisations (6 séances)

1	Présidente	Schnyder	Erika	PS
2		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
3		Burri	Jean-Denis	Les Verts
4		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
5		Andina	Roseline	PS
6		Gobet	Gaël	PLR
7		Dupasquier	Alexandre	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission générations, intégration et animation (- séance)

1	Président	Andina	Marco Aurelio	PS
2		Rey	Alizée	PS
3		Dénervaud	Caroline	PDC
4		Condé Lateltin	Vera	Responsable de l'accueil
5				Une personne de l'Animation
6		Carnevale	Angelo	PS
7		Vacant		PLR
8		Anciaes	Andreia	PDC
9		Heiniger	Mona	Les Verts
10		Domingues	Patricio	Centre Gauche-PCS
11		Von Mühlénen	Walo	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission des affaires culturelles (2 séances)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Clément	Frédéric	PS
3		Spicher	Méloé	PS
4		Andina	Roseline	PS
5		Fässler	Corinne	PLR
6		Sluga	Matthias	PLR
7		Pichonnaz	Sandra	PDC
8		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission sociale (9 séances)

1	Présidente	Rey	Alizée	PS
2		Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
3		Andina	Marco Aurelio	PS
4		Dénervaud	Caroline	PDC
5		Carrel	Olivier	PLR
6		Rérat	Nicolas	Conseiller communal Matran
7		Progin Liatti	Mélanie	Cheffe du Service social
	Secrétaire	Krauskopf	Stéphanie	Juriste

Commission d'aménagement (5 séances)

1	Président	Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
4		Balçin	Belkiz	PS
5		Rey	Noé	PS
6		Buchs	Katharina	PS
7		Pythoud	Jean	PS
8		Marthaler	Valentina	PS
9		Etter	Adrian	Les Verts
10		Moret	Pierre-Yves	Centre Gauche-PCS
11		Defferrard	Francine	PDC
12		Teixidor-Tâche	Colette	PDC
13		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
14		Clément	Carole	PLR
15		Bernhard	Irene	PVL
16		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
17		Duvoisin	Catherine	Responsable urbanisme et constructions
	Secrétaire			vacant

Commission du feu et protection de la population (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Corpataux	Nicolas	Cdt Corps Sapeurs-pompiers
3		Schaller	Benoît	PS
4		Heiniger	Jamal	PS
5		Chavaz	Jacques	PLR
6		Chassot	Jean-Louis	PDC
7		Baffert	Pascal	Centre Gauche-PCS
8		Scheuner	Beat	UDC
	Secrétaire			

Commission des Services techniques, environnement et énergie (2 séances)

1	Président	Marmier	Bruno	Verts / Centre Gauche-PCS
2	Vice-Président	Bapst	Nicolas	PLR
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
4		Balçin	Belkiz	PS
5		Pythoud	Jean	PS
6		Quaranta	Angelo	PLR
7		Comment Gauderon	Isabelle	PDC
8		Ortner Gaillard	Sophie	Centre Gauche-PCS
9		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
	Secrétaire	Matic	Ivan	Responsable transport, environnement et sport

Commission des sports (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Marthaler	Valentina	PS
3		Iliescu	Renato	PS
4		Zaugg	Michaël	PS
5		Dupasquier	Alexandre	PLR
6		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
7		Diez Reyero	Juan	PDC
8		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
9		Burri	Jean-Denis	Les Verts
10		Rueger	Bruno	Maître de sport
	Secrétaire	Matic	Ivan	Responsable transport, environnement et sport

Commission du cimetière (- séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	PDC
2		Balçin	Belkiz	PS
3		Laine	Arnaud	Paroisse
4		Chardonnens	Roger	Paroisse
	Secrétaire	Eraslan Osman	Ali	Responsable des services extérieurs

Conseil des parents (3 séances)

1	Président	Membrez	Julien	Repr. parent d'élève - Ecole Cormanon
2	Vice-présidente	Dubey-Guillaume	Céline	Repr. parent d'élève - Ecole Cormanon
3		Bereket	Fanus	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
4		Rondo	Elda	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
5		Keller	Gabriela	Repr. parent d'élève - Ecole Rochettes
6		Barrelet	Sophie	Repr. Parent d'élève - Ecole Rochettes
7		Martins	Paula	Repr. parent d'élève - Ecole Platy
8		Vésy	Laurent	Repr. parent d'élève - Ecole Platy
9		Gumy	Catherine	Resp. établissement - Ecole Villars-Vert
10		Borcard	Nicole	Resp. établissement - Ecole Cormanon
11		Jenny	Stéphane	Resp. établissement - Ecole Platy
12		Hostetller	Ghislaine	Resp. établissement – Ecole Rochettes
13		Ranger	Anaïs	Repr. corps enseignant - Ecole Rochettes
14		Pochon	Joël	Chef du Service des écoles
	Secrétaires	Schmutz	Vanessa	Cheffe de bureau au Service des écoles
		Pürro	Jessica	Coll. admin. au Service des écoles

2.7 COMMISSIONS TEMPORAIRES - État au 31.12.2019

Commission de bâtisse pour la construction de l'école du Platy (4 séances)

1	Présidente	Balçin	Belkiz	PS
2		Dénervaud	Caroline	PDC
3		Pythoud	Jean	PS
4		Wicht	Alexandre	PLR
5		Brouchoud-Bapst	Marie- Hélène	PDC
6		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
7		Borcard	Nicole	Resp. école de Cormanon
8		Pochon	Joël	Chef du Service des écoles
9		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
10		Duvoisin	Catherine	Responsable urbanisme et constructions

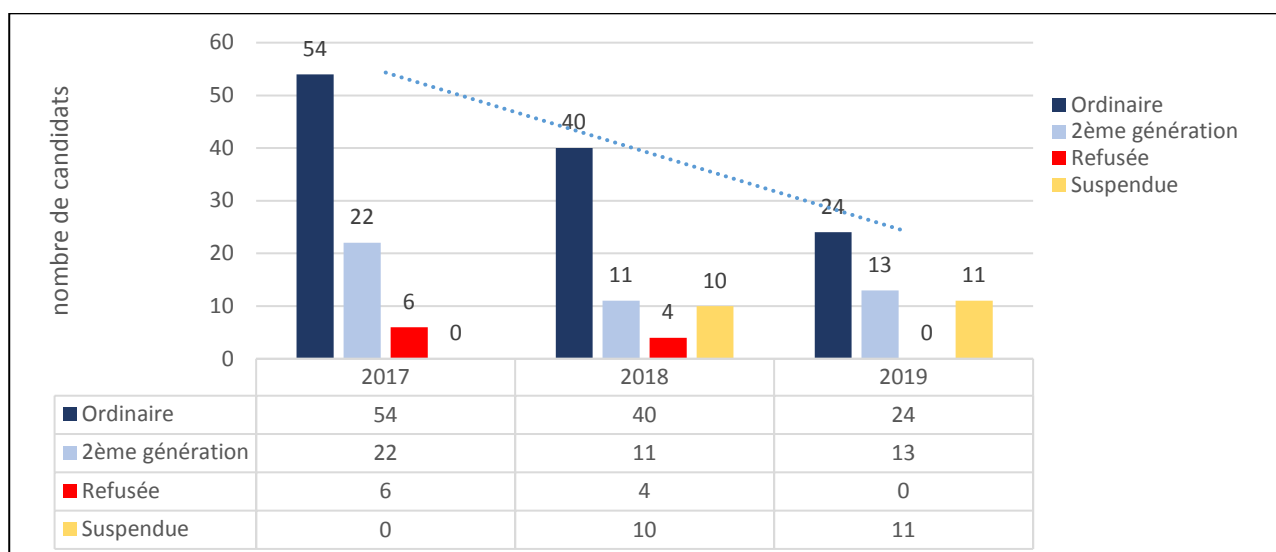
2.8 NATURALISATIONS COMMUNALES

31 nouveaux dossiers de demande de naturalisation ont été déposés en 2019.

La Commission communale des naturalisations, composée de 7 membres et présidée par Mme Erika Schnyder, Syndique, s'est réunie à six reprises, durant l'année 2019 :

- 37 personnes (dossiers déposés en 2019 et avant) ont obtenu le droit de cité communal
- 11 personnes ont vu leur requête suspendue pour une année
- Aucun refus n'a été prononcé.

Les dossiers traités ont bénéficié soit du régime de l'ancienne législation sur les droits de cité (demandes déposées avant le 1^{er} janvier 2018 au SAINEC) soit de celui de la nouvelle loi sur le droit de cité fribourgeois renforçant les exigences notamment linguistiques et des connaissances générales de la Suisse et de ses institutions. De plus, désormais seuls les titulaires d'un permis C ont la possibilité de déposer une demande de naturalisation.



3. VOTATIONS ET ÉLECTIONS

En 2019, les électeurs et électrices ont été appelés **cinq** fois aux urnes.

3.1 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 10 FÉVRIER 2019

a) Initiative populaire « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti »

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'593	2'260	35	2'226	989	1'237

3.2 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 19 MAI 2019

a) Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)

Electeurs Inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'633	2'865	95	2'770	2'034	736

b) Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'633	2'874	35	2'839	2'204	639

3.3 VOTATIONS CANTONALES DU 30 JUIN 2019

a) La loi du 9 octobre 2018 modifiant la loi sur l'exercice du commerce (ouverture des commerces le samedi)

Electeurs Inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'652	2'396	32	2'364	1'353	1'011

b) La loi du 13 décembre 2018 sur la mise en œuvre de la réforme fiscale

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'652	2'353	130	2'223	1'395	828

c) Le décret du 13 décembre relatif aux contributions financières transitoires de l'Etat en faveur des communes et des paroisses dans la cadre de la mise en œuvre de la réforme fiscale

Electeurs inscrits	Bulletins Rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'652	2'343	248	2'095	1'483	612

3.4 ÉLECTION FÉDÉRALE DU 20 OCTOBRE 2019

a) Election de 7 membres au Conseil national

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables
6'640	3'166	31	3'135

Sont élus selon le résultat cantonal	Voix obtenues à Villars-sur-Glâne
Mme Valérie Piller Carrard	803
Mme Christine Bulliard-Marbach	731
Mme Ursula Schneider Schüttel	725
M. Gerhard Andrey	690
M. Jacques Bourgeois	672
Mme Marie-France Roth Pasquier	398
M. Pierre-André Page	333

b) Election de 2 membres au Conseil des Etats

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables
6'640	3'159	90	3'069

	Suffrages obtenus à Villars-sur-Glâne
M. Christian Levrat	1'585
M. Gerhard Andrey	786

M. Beat Vonlanthen	754
Mme Johanna Gapany	726
M. Pierre-André Page	300
M. Ralph Alexandre Schmid	214
M. Claudio Rugo	51
M. Anthony Jaria	27
M. Flavio Guido	20
M. Ruedi Raemy	15

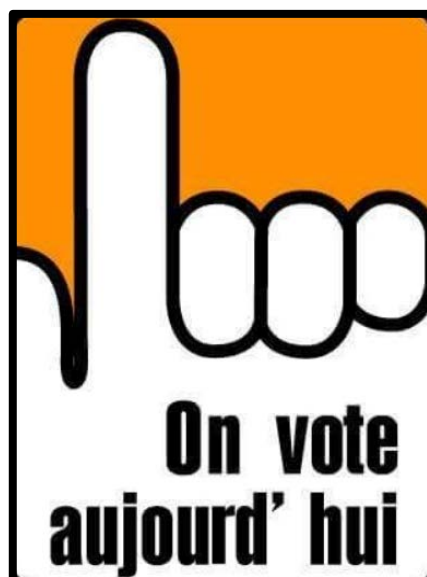
Etant donné que tous les candidats n'ont pas obtenu la majorité absolue, un 2^{ème} tour a eu lieu le 10 novembre 2019.

3.5 ÉLECTION FÉDÉRALE DU 10 NOVEMBRE 2019 2^{ème} TOUR

a) Election de 2 membres au Conseil des Etats

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables
6'658	2'853	88	2'765

Sont élus au 2 ^{ème} tour	Suffrages obtenus à Villars-sur-Glâne
M. Christian Levrat	1'650
Mme Johanna Gapany	1'125



4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 SECRÉTARIAT COMMUNAL

Le Secrétariat communal, sous la responsabilité de M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal et de Mme Martine Stritt-Dubey, Secrétaire communale adjointe, assume le rôle d'organe de liaison et de coordination entre le Conseil communal et les divers services communaux, entre le Conseil communal et le Conseil général. En 2019, il a notamment effectué les tâches suivantes :

- assuré l'ouverture et la distribution de l'ensemble du courrier adressé à l'administration communale
- délivré des attestations et des déclarations de prise en charge ainsi que des légalisations de signatures
- liquidé les affaires courantes
- assuré la rédaction des procès-verbaux des 41 séances de l'Exécutif et assumé ou contrôlé le suivi ainsi que l'archivage
- rédigé les procès-verbaux des 4 séances du Législatif et assumé le suivi
- rédigé partiellement, reproduit et distribué divers messages du Conseil communal au Conseil général
- collaboré à l'élaboration de différents règlements communaux
- assuré la rédaction du bulletin communal qui paraît deux fois par an
- assuré la mise en page et la rédaction partielle du rapport de gestion
- organisé les votations fédérales du 10 février et 19 mai 2019
- organisé les votations cantonales du 30 juin 2019
- organisé les élections au Conseil des Etats du 20 octobre et 10 novembre 2019
- assumé le secrétariat des Commissions administrative, financière, des affaires culturelles, des naturalisations et de la politique sociale
- géré le stock de tout le matériel de bureau de l'ensemble des services de l'administration
- collaboré à l'organisation de certaines manifestations sur le territoire de la Commune telle que le spectacle des RFI à Cormanon.

4.2 RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines, rattaché au Secrétariat communal, s'occupe de gérer toutes les affaires concernant le personnel. Relevons notamment :

- le recrutement des collaborateurs en partenariat avec les services concernés
- l'engagement des stagiaires en partenariat avec les services concernés
- l'engagement et le suivi des apprentis de commerce CFC
- la gestion de la formation des collaborateurs
- l'élaboration des budgets pour la formation et le personnel

- la participation à la révision salariale
- la rédaction des certificats de travail
- la gestion des départs du personnel (démission, licenciement, retraite)
- la gestion des absences maladie/accident en partenariat avec les assurances, l'AI et le care management
- la gestion des conflits et la participation aux enquêtes administratives en lien avec les affaires du personnel
- le soutien RH pour les services intercommunaux (CSVV, FAEF, ACoPol, SLPPI)
- la participation aux séances de la Commission administrative.

4.3 PERSONNEL COMMUNAL

Effectif du personnel communal au 31 décembre 2019			
Services/Secteurs	Nbre de pers. à plein temps	Nbre de pers. à temps partiel	EPT
- Secrétariat communal	3	1	3.60
- Apprentis	4		4.00
- Ressources humaines	1		1.00
- Support informatique	1		1.00
- Contrôle des habitants		4	2.70
- Réception	1		1.00
Total	10	5	13.30
- Service des finances	4	3	5.90
- Agence AVS	1		1.00
Total	5	3	6.90
- Service des écoles	2	1	2.50
- Bibliothèque	1	3	2.80
- Maîtres de sport	2	2	2.77
- Intégration des migrants		1	0.70
- Chauffeur scolaire, cours de français pour migrants, accueils extrascolaires, Théâtre scolaire et infirmière scolaire		14	0.82
Total	5	21	9.59
- Service social	1	12	8.00
- Service officiel des curatelles	1	6	4.30
- Cohésion sociale		6	3.30
Total	2	24	15.60
- Services techniques	7	2	8.60
- Services extérieurs	18		18.00
- Concierges	9	2	10.0
- STEP	5		5.00
Total	39	3	41.60

4.4 ÉTAT DU PERSONNEL EPT au 31.12.2019

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
Plein temps	48	13	61	6'100.00	61.00
Temps partiel	8	49	57	2'599.14	25.99
Total	56	62	118	8'699.14	86.99

Statistique équivalent plein temps EPT

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
2015	57	53	110	8'127.14	81.27
2016	60	51	111	8'107.14	81.07
2017	57	56	113	8'244.14	82.44
2018	57	60	117	8'564.14	85.64
2019	56	62	118	8'699.14	86.99

4.5 SUPPORT INFORMATIQUE-TECHNIQUE

La personne responsable de l'informatique, rattachée au Secrétariat communal, gère tous les problèmes liés à l'informatique, à la téléphonie et aux divers appareils techniques de l'administration communale. Elle assure également le bon fonctionnement des différents systèmes et réseaux informatiques. Relevons notamment :

- la gestion complète des droits d'accès dans le parc informatique
- la maintenance et le dépannage des équipements informatiques
- le monitoring et la surveillance continue du parc informatique
- le contrôle quotidien du bon déroulement des sauvegardes
- la mise en service de nouvelles solutions informatiques
- la gestion et la planification de projets informatiques
- la coordination et le suivi des intervenants externes
- la formation et le conseil auprès des collaborateurs
- la sensibilisation des collaborateurs sur les risques liés à l'informatique
- la résolution des pannes ou dérangements tant au niveau de l'informatique que de la téléphonie
- la gestion informatique des mutations des collaborateurs
- la gestion du site internet de la Commune
- la gestion des imprimantes, copieurs et consommables.



Cette prestation informatique-technique constitue un point d'entrée pour les prestataires externes. Elle permet également de centraliser toutes les demandes informatiques internes et d'imposer un cadre sur l'utilisation de l'informatique. Les dérangements informatiques sont résolus dans l'immédiat afin de minimiser leurs impacts, le cas échéant, le bon prestataire externe est mandaté.

La personne responsable est sollicitée quotidiennement par les collaborateurs de l'administration pour répondre aux différentes questions liées à l'informatique, la téléphonie ou aux divers appareils techniques.

En 2019, une nouvelle solution informatique pour les visas électroniques des factures créanciers a été mise en place.

Cette solution offre un meilleur suivi et une centralisation de toutes les factures. Elle permet également une diminution des échanges de papier.

4.6 CONTRÔLE DE L'HABITANT ET RÉCEPTION

Le Contrôle de l'habitant ainsi que la réception se composent d'une préposée, trois collaboratrices administratives et d'une réceptionniste pour 3.7 EPT. Ces deux services sont rattachés au Secrétariat communal. Le Contrôle de l'habitant s'occupe de gérer les tâches suivantes :

Accueil des nouveaux habitants et départ

- saisie de **1'114** arrivées et de **1'030** départs dans le Registre des habitants conformément à la LCH
- communication des informations générales sur la Commune (gestion des déchets, etc.)
- suppléance de la réception de la Commune.

Gestion et tenue du registre des habitants

- mise à jour des adresses et logements en collaboration avec l'ACoPol et les régies
- correspondance et mise à jour des événements touchant les résidents (dépôt de papiers, majorité, changements d'état civil, de nom, de permis de séjour pour les étrangers, de religion, naturalisations et curatelles) ainsi que les rappels y relatifs
- établissement de **118** cartes d'identité
- vérification de l'identité d'une personne en vue de la délivrance de diverses attestations (**11** certificats de bonnes mœurs, **1'085** attestations de domicile, **125** attestations de séjour, **87** de départ, de vie, etc.)
- réponses à de très nombreuses demandes de renseignements d'institutions privées (banques, compagnies d'assurances, diverses institutions de recouvrement) et de demandes d'institutions publiques (Confédération, cantons et communes) tout en tenant compte de la protection des données, selon la loi sur le contrôle des habitants
- informations aux unités administratives des événements touchant les résidents via la plateforme cantonale FriPers
- transmission aux différents services les bases statistiques en vue d'une planification (rentrée scolaire, nombre d'habitants par quartier, Suisses de l'étranger)
- collaboration avec le Service de la population et des migrants ainsi qu'avec la Préfecture.

Gestion du registre civique

- tenue du registre civique
- gestion des adresses des **141** Suisses de l'étranger
- envoi du matériel de vote, réception et saisie du vote par correspondance et du vote anticipé, participation aux journées de votations, organisation du dépouillement des bulletins
- contrôle de **4'040** signatures pour **18** initiatives et référendums (3'507 valables et 533 non-valables).

La tenue à jour de la base de données AMICUS

- **449 chiens inscrits sur la Commune**
- enregistrement des nouveaux détenteurs de chien
- saisie de l'arrivée, départ, déménagement et décès de l'animal

Tâches liées à la réception

La réceptionniste a pour mission de recevoir, identifier et transmettre les appels téléphoniques. Elle accueille les visiteurs, les renseigne et les oriente dans les divers services de l'administration. Elle s'occupe également de :

- la gestion des cartes journalières CFF. En 2019, **3'576** cartes ont été vendues
- la vente de **220** entrées de spectacles pour le théâtre Equilibre-Nuithonie, le Théâtre des Osses et la société des Concerts de la Ville de Fribourg
- la gestion et la vente du passeport vacances à raison de **116** semaines
- la vente de **26** abonnements famille de la piscine de la Motta
- la vente des sacs à poubelles officiels
- l'affranchissement et l'acheminement de tout le courrier communal
- la mise en place de prospectus, affiches et tenue du panneau d'affichages
- la réservation des salles de conférence du bâtiment administratif pour les besoins communaux.

Statistiques 2019

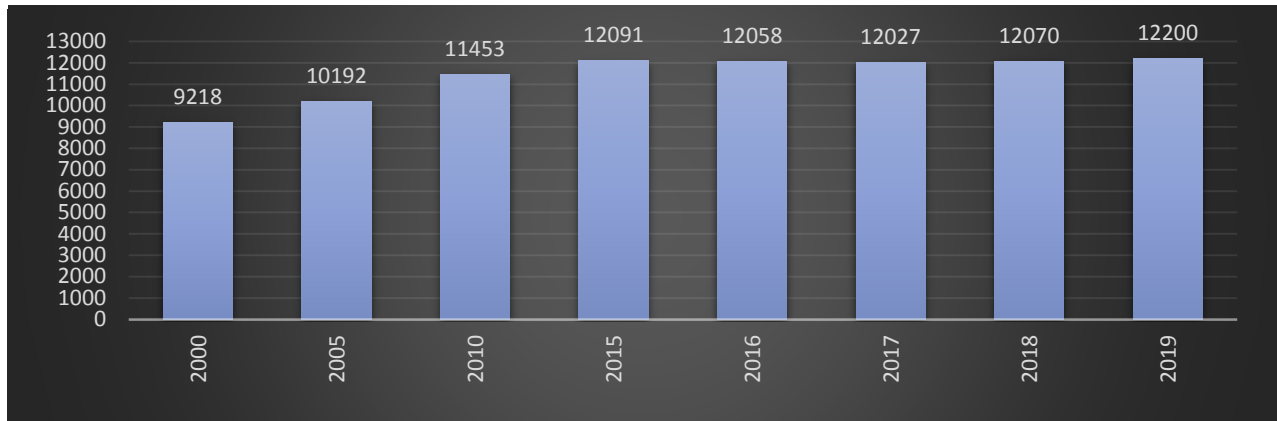
Statistique de l'état civil

	2018	2019
Naissances	159	154
Mariages	110	92
Partenariats enregistrés	2	0
Partenariats dissous	0	1
Divorces	64	56
Décès	81	123
Naturalisations (obtention de la nationalité suisse)	68	70
Majorités	145	134

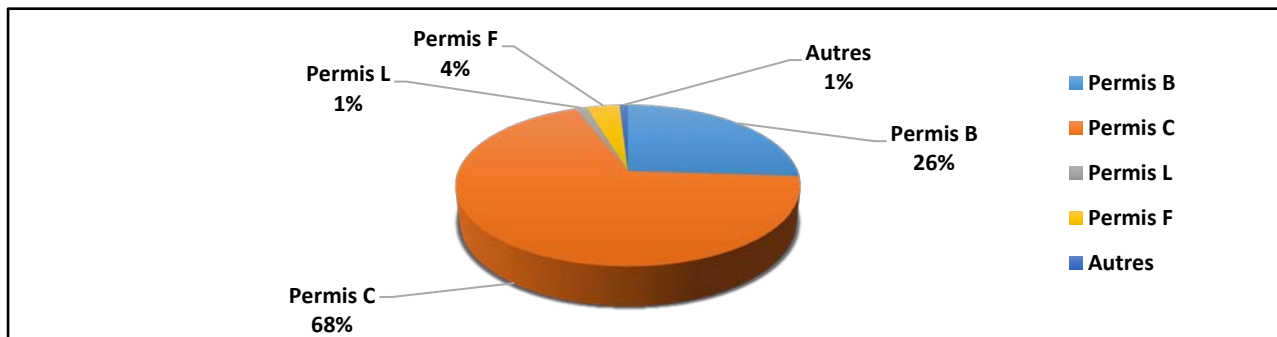
Arrivés-départs

	2018	2019
Arrivées - nationalité suisse	607	635
Arrivées - nationalité étrangère	590	497
Départs - nationalité suisse	596	545
Départs - nationalité étrangère	578	454

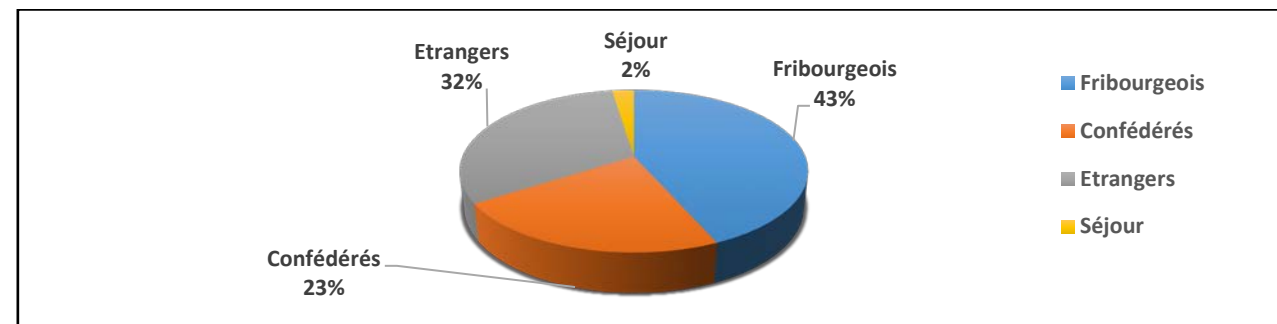
Evolution de la population totale établie



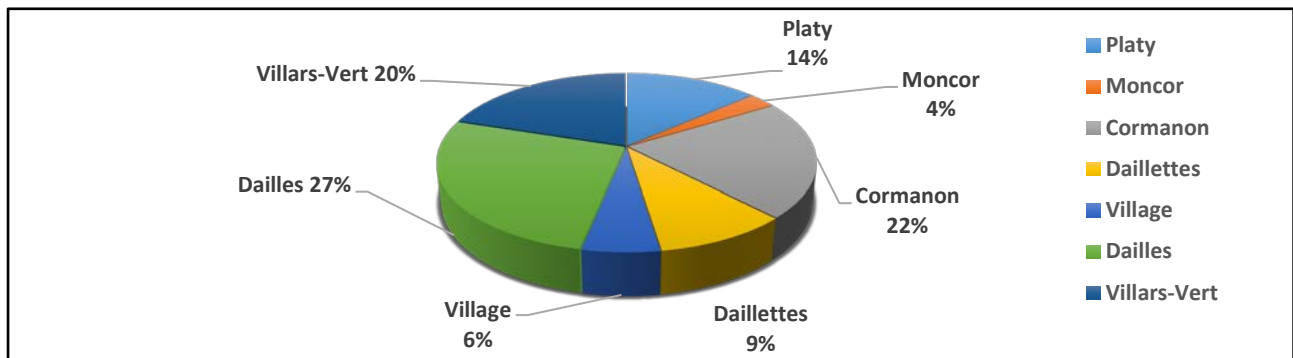
Population étrangère par permis de séjour



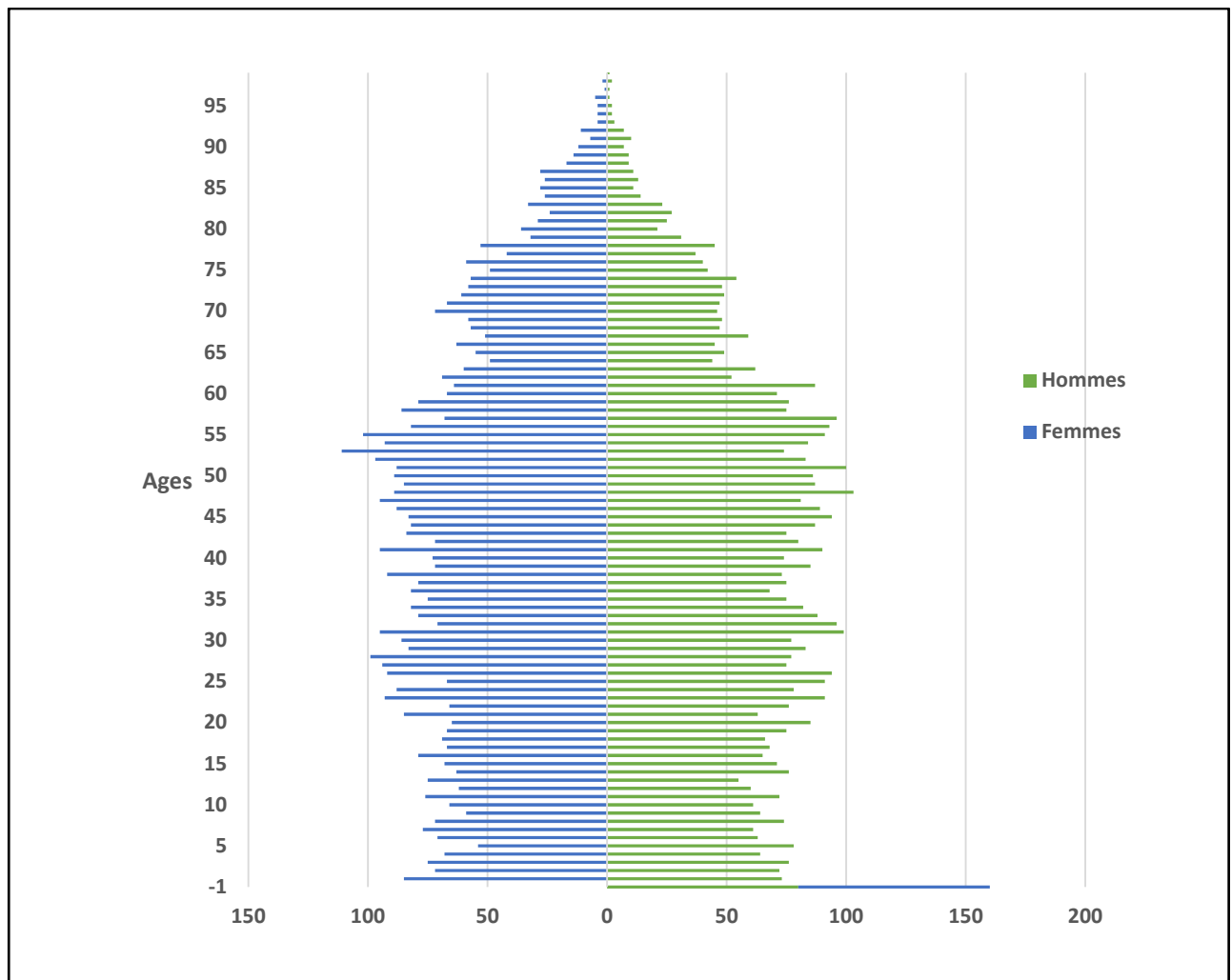
Population par origine



Population par quartier



Pyramide des âges



5. FINANCES

5.1 COMPTES 2019

Récapitulation des comptes de fonctionnement 2019

No	Intitulé du compte	Charges	Produits
0	Administration	Fr. 6'582'861.58	Fr. 1'748'358.00
1	Ordre public	Fr. 1'468'752.28	Fr. 373'807.96
2	Enseignement et formation	Fr. 18'589'169.09	Fr. 3'291'881.29
3	Culture, sports et loisirs	Fr. 3'555'018.12	Fr. 934'903.40
4	Santé publique	Fr. 4'984'197.50	Fr. 113'528.65
5	Affaires sociales	Fr. 13'052'018.15	Fr. 4'243'931.86
6	Transports et communications	Fr. 6'127'458.36	Fr. 1'537'019.55
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	Fr. 8'572'644.97	Fr. 8'093'507.93
8	Economie	Fr. 136'353.45	Fr. 5'395.30
9	Finances et impôts	Fr. 16'787'484.14	Fr. 59'617'008.40
	TOTAL	Fr. 79'855'957.64	Fr. 79'959'342.34
Bénéfice de l'exercice 2019		Fr. 103'384.70	

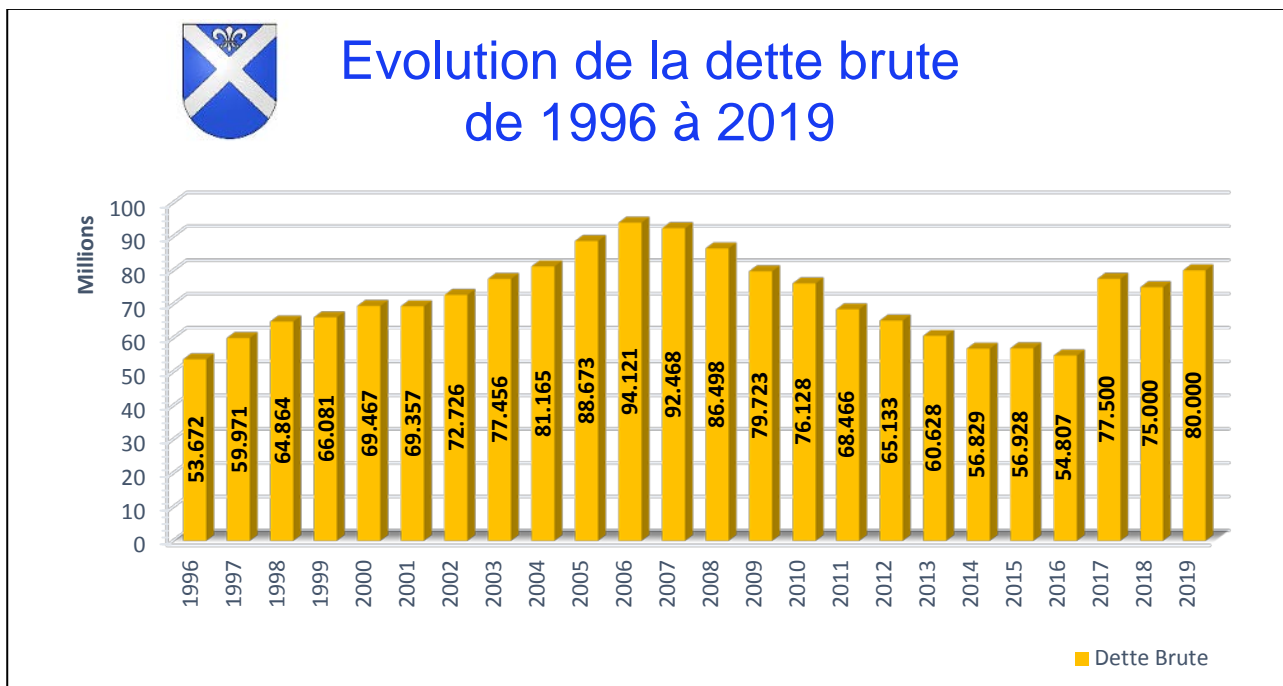
Commentaires sur les comptes 2019

Le budget 2019 prévoyait un déficit de **CHF 1'278'221.45** pour un total de charges de CHF 83'104'487.50. Les comptes laissent apparaître un bénéfice net de **CHF 103'384.70** pour un total de charges de CHF 79'855'957.64, après amortissements financiers obligatoires de CHF 3'058'951.65, attribution à la réserve obligatoire pour le renouvellement du réseau d'eau potable de CHF 386'927.40, attribution à la réserve obligatoire pour le renouvellement des canalisations de CHF 1'233'579.13, attribution à la réserve pour le renouvellement de la STEP de CHF 300'000.00, attribution à la provision pour la Caisse de Prévoyance de l'Etat de CHF 707'608.95, attribution à la provision pour la réforme fiscale (PF17) de CHF 150'000.00, attribution à la provision pour pertes sur débiteurs de CHF 325'000.00 et amortissements complémentaires des immobilisations de CHF 141'962.45, par le biais de prélèvements sur les réserves financières de CHF 3'158'972.00, de

CHF 119'694.75 sur la réserve pour l'aide au logement, et de CHF 54'967.90 sur la réserve pour d'achat d'œuvres d'art.

Globalement les dépenses courantes 2019 ont été très bien maîtrisées et sont inférieures au budget dans tous les chapitres, en dehors de la protection civile (chapitre 1), en lien avec la dissolution de la réserve pour les abris PC, et des affaires sociales (chapitre 5), qui correspondent à des dépenses progressives. Ensuite, il s'est avéré que la prudence d'évaluation des impôts sur les personnes physiques 2017 et 2018 a permis de reporter un reliquat positif de CHF 1'663'046.40 en 2019. A contrario, au vu des derniers éléments définitifs en notre possession, l'évaluation sur les personnes morales 2017 et 2018, s'avère aujourd'hui trop élevée, malgré une estimation prudente sur la base de ce que nous connaissions à l'époque. Le manque à gagner, reporté sur l'exercice 2019, se monte ainsi à CHF 6'602'488.45. Sans ces reports, l'année 2019 est toutefois proche du budget en matière de personnes morales, même si une correction à la baisse a dû être opérée au vu des derniers éléments connus. Afin de mettre en lumière les incidences des années passées sur l'année en cours en matière de rentrées fiscales, il a été décidé d'individualiser les postes « années antérieures » et « année courante » aussi bien chez les personnes physiques que chez les personnes morales.

Durant l'exercice 2019, les emprunts bancaires à court, moyen et long terme ont augmenté de CHF 5'000'000.00, pour atteindre un total de CHF 80'000'000.00 au 31.12.2019. La dette nette, qui comprend les emprunts à court, moyen et long terme diminués des disponibilités ainsi que des prêts, selon le calcul du Service des Communes, est passé de CHF 71'047'495.45 au 31.12.2018 à CHF 69'581'282.99 au 31.12.2019, soit **une diminution de CHF 1'466'212.46**, malgré les dépenses nettes d'investissements qui se montent à CHF 6'179'671.13.



5.2 TABLEAU DES TAUX DES IMPÔTS ET TAXES

Impôts ordinaires

- sur le revenu et la fortune des personnes physiques, en pourcent de l'impôt cantonal de base 63.9 %
- sur le bénéfice et les fonds propres des personnes morales, en pourcent de l'impôt cantonal de base 63.9 %

Impôts spéciaux

- contribution immobilière 2.50 ‰
- sur les successions et donations entre vifs, par franc payé à l'Etat Fr. 0.667
- sur les mutations immobilières, par franc payé à l'Etat Fr. 1.00
- sur le gain réalisé dans les transactions immobilières 60 % de l'impôt cantonal
- taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers Fr. 0.00
- sur les chiens Fr. 80.00
- sur les appareils de divertissement (par an et par appareil) Fr. 100.00 à Fr. 200.00
- sur les appareils automatiques de distribution (par an et par appareil) Fr. 100.00 à Fr. 200.00

Taxe d'épuration des eaux (tarif hors TVA de 7,7 %)

Taxe fixe

- immeubles à usage d'habitation Fr. 0.38 par m³
x volume du bâtiment
- immeubles à usage commercial, artisanal, industriel et public Fr. 0.20 par m³

Taxe selon la consommation

- prix unitaire d'eau consommée Fr. 1.00 par m³

Taxe spéciale

Selon la base de calcul de la clé de répartition des frais d'exploitation, d'entretien et d'amortissement de la plus-value de la station d'épuration des eaux.

Taxe pour l'eau potable (Tarif hors TVA de 2.5 %)

Taxe fixe

- pour les immeubles à usage d'habitation Fr. 0.10 par m³
x volume du bâtiment

- pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel Fr. 0.06 le m³

Taxe selon la consommation (par m³ d'eau consommée)

- pour les immeubles à usage d'habitation et public Fr. 1.00 par m³
- pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel Fr. 1.00 par m³

Taxe sur les déchets (Taux de TVA de 7,7 %)

- taxe de base sur la valeur fiscale des immeubles Fr. 0.25 ‰ H.T.
- taxe au sac Fr. 1.95 TTC

5.3 AGENCE COMMUNALE AVS

L'agence communale AVS est placée sous la responsabilité du Service des finances.

Différentes tâches lui sont attribuées, dont notamment :

- Renseigner les administrés sur les directives, sur le système, sur les modifications concernant les diverses rentes et cotisations des assurances sociales
- Recevoir et transmettre la correspondance à la caisse cantonale
- Délivrer les formulaires et les prescriptions en la matière
- Collaborer à la réunion des documents nécessaires pour fixer les rentes
- Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative
- Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes physiques et morales de la Commune tenues de payer des cotisations. Veiller à ce que toutes ces personnes (agriculteurs, indépendants, sociétés de personnes, employeurs de personnel de maison, personnes sans activité lucrative, titulaires d'exploitations forestières) soient assujetties à l'AVS. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec le service du Contrôle de l'habitant
- Collaborer dans le domaine des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.

L'agent communal AVS doit donc faire preuve à la fois d'une certaine sévérité dans l'application des prescriptions de l'AVS/AI et d'une certaine souplesse et compréhension vis-à-vis des personnes âgées dans le contrôle des demandes de prestations.

Age de la retraite 2019

L'âge ordinaire de la retraite des femmes s'élève à 64 ans et des hommes à 65 ans. Une anticipation à partir de 62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes est possible, moyennant réduction de la rente. Cette réduction se monte à 6,8 % pour une année et à 13,6 % pour deux ans d'anticipation.

Prestations de l'AVS 2019

	Rente minimale	Rente maximale
Rente de vieillesse	Fr. 1'185.00	Fr. 2'370.00
Montant maximal des deux rentes d'un couple		Fr. 3'555.00
Rente de veuve ou de veuf	Fr. 948.00	Fr. 1'896.00
Rente complémentaire pour l'épouse née en 1941 ou avant, ou pour le conjoint en faveur duquel l'AI octroyait précédemment une rente complémentaire	Fr. 356.00	Fr. 711.00
Rente d'orphelin et rente pour enfant	Fr. 474.00	Fr. 948.00
Montant maximal en cas de droit simultané à deux rentes pour enfant ou à une rente pour enfant et à une rente d'orphelin pour le même enfant		Fr. 1'422.00

Allocation pour impotent de l'AVS 2019

- Pour une impotence faible, le montant s'élève à Fr. 237.00
- Pour une impotence moyenne, le montant s'élève à Fr. 593.00
- Pour une impotence grave, le montant s'élève à Fr. 948.00

Prestations de l'AI 2019

	Rente entière		Trois quarts de rente		Demi-rente		Quart de rente	
	Min. Fr.	Max. Fr.	Min. Fr.	Max. Fr.	Min. Fr.	Max. Fr.	Min. Fr.	Max. Fr.
Rente d'invalidité	1'185.00	2'370.00	889.00	1'778.00	593.00	1'185.00	297.00	593.00
Rente pour enfant	474.00	948.00	356.00	711.00	237.00	474.00	119.00	237.00

Allocation pour impotent de l'AI 2019

Le montant de l'allocation pour impotent diffère si la personne assurée réside dans un home ou si elle vit à domicile. Ainsi il se monte pour une impotence :

	dans un home	à la maison
Faible	Fr. 119.00 par mois	Fr. 474.00 par mois
Moyenne	Fr. 296.00 par mois	Fr. 1'185.00 par mois
Grave	Fr. 474.00 par mois	Fr. 1'896.00 par mois

Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI 2019

Les montants destinés à la couverture des besoins vitaux sont fixés comme suit :

- pour les personnes seules Fr. 19'450.00
- pour les couples Fr. 29'175.00
- 1^{er} et 2^{ème} enfants, chacun Fr. 10'170.00

Les montants des frais de loyer sont relevés comme suit :

- pour les personnes seules Fr. 13'200.00
- pour les couples Fr. 15'000.00

Cotisations dues sur les salaires 2019

Le taux global des cotisations AVS/AI/APG est de 10,25%*. La cotisation de l'assurance-chômage est de 2,2%* du salaire annuel jusqu'à concurrence de Fr. 148'200.00. Sur la partie du salaire au-delà de Fr. 148'200.00, la cotisation s'élève à 1%* supplémentaire.

(*50% à charge de l'employé et 50% à charge de l'employeur)

La cotisation minimale AVS/AI/APG doit atteindre Fr. 482.00 par année.

Adaptation des montants-limites de la prévoyance professionnelle 2019

Salaire AVS annuel maximum déterminant	Fr. 85'320.00
Montant de coordination	Fr. 24'885.00
Seuil d'accès	Fr. 21'330.00
Salaire coordonné maximum	Fr. 60'435.00
Salaire coordonné minimum	Fr. 3'555.00

Allocations familiales dans le Canton de Fribourg 2019

Allocation pour enfant (jusqu'à 16 ans)	Fr. 245.00
Allocation pour enfant (dès le 3 ^{ème} enfant)	Fr. 265.00
Allocation de formation (dès 16 ans jusqu'à 25 ans)	Fr. 305.00
Allocation de formation (dès le 3 ^{ème} enfant)	Fr. 325.00
Allocation de naissance	Fr. 1'500.00

Salaire en nature 2019

Petit déjeuner	Fr. 3.50
Repas de midi	Fr. 10.00
Repas du soir	Fr. 8.00
Logement	Fr. 11.50
Total par jour	Fr. 33.00
Total par mois	Fr. 990.00

6. INSTRUCTION PUBLIQUE

6.1 INTRODUCTION

Le Dicastère de l'instruction publique est placé sous la responsabilité de Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale avec l'appui du Service des écoles sous la conduite de M. Joël Pochon et du Service de Logopédie, Psychologie et Psychomotricité Intercommunal (SLPPI) sous la direction de M. Ismaël Jordan.

Il traite les dossiers en lien avec : l'organisation de l'école, les services médicaux scolaires, le sport scolaire, les activités extrascolaires, l'accueil des familles migrantes, la bibliothèque, la ludothèque, les services auxiliaires scolaires, les autorités scolaires.

6.2 LES POINTS FORTS DE 2019

Le Service des écoles a pu compter sur l'arrivée, au 1^{er} avril 2018, d'une nouvelle collaboratrice administrative à 50% en CDD. Ce poste a été confirmé en CDI au 1^{er} avril 2019. Ce 0,5 EPT permet de garantir les conditions cadres nécessaires au bon fonctionnement des écoles en déchargeant les responsables d'établissement qui peuvent ainsi se consacrer davantage à la conduite pédagogique et au suivi des élèves.

En mai 2019, le Conseil communal a adopté la nouvelle mouture du règlement communal sur l'organisation des devoirs surveillés comprenant une nouvelle table des tarifs et un barème de réduction mensuels. Dès la rentrée scolaire 2019/20, l'aide financière aux parents sera basée sur le revenu et la fortune imposable.

Le 11 octobre 2019, l'école du Platy a été officiellement inaugurée en présence des autorités cantonales et communales. Les élèves et le corps enseignant ont quant à eux pris possession des lieux le 29 août 2019.

Une matinée portes-ouvertes à l'intention de la population a été organisée le 12 octobre 2019. Le complexe est organisé en 3

bâtiments : une salle de sport double, un accueil extrascolaire avec une salle de rythmique et l'édifice principal où se situent toutes les salles de classes. Reliés par un préau couvert, les trois bâtiments génèrent trois places extérieures distinctes. En amont, deux places sont consacrées aux activités proprement scolaires, tandis qu'une place à caractère plus public dessert les activités sportives.

L'école comprend 12 classes primaires, 3 classes enfantines, 4 classes destinées aux activités créatrices, des salles d'appui et deux locaux pour les thérapeutes du service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal (SLPPI).

Le complexe est enrichi par deux interventions artistiques. L'artiste Camille von Deschwanden a remporté, en 2019, le concours pour la réalisation d'une œuvre d'art. Son œuvre MIKADO-KAMI est implantée au Nord de la place qui donne sur le village. L'artiste Michel Cotting a quant à lui réalisé la fresque dans le tunnel de la place de jeux

6.3 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET EFFECTIF LÉGAL

Cormanon



M. Yvan Python ayant fait valoir son droit à la retraite, la DICS a nommé Mme Nicole Borcard en tant que responsable d'établissement.

Platy



En vue de l'ouverture de l'école du Platy, la DICS a nommé M. Stéphane Jenny, auparavant enseignant primaire à Villars-Vert, en tant que responsable d'établissement. Parallèlement à cette responsabilité, il enseigne également à la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg.

Rochettes



Suite à la nomination de Mme Nicole Borcard à la direction de l'école de Cormanon, la DICS a nommé Mme Ghislaine Hostettler en tant que responsable d'établissement.

Villars-Vert



La conduite de l'établissement est placée sous la responsabilité de Mme Catherine Gumy.

Effectif légal

En 2019/20, le seuil des 1'000 élèves est à nouveau franchi avec 1'025 élèves répartis dans les quatre établissements scolaires.

Classes enfantines (1^H à 2^H)

Écoles	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	Différence
Cormanon	119 élèves 6 classes	120 élèves 6 classes	116 élèves 6 classes	86 élèves 4 classes	- 2
Platy	-	-	-	41 élèves 2 classes	+ 2
Rochettes	83 élèves 4 classes	91 élèves 5 classes	101 élèves 5 classes	68 élèves 4 classes	- 1
Villars-Vert	65 élèves 4 classes	64 élèves 4 classes	62 élèves 4 classes	53 élèves 3 classes	- 1
Totaux	267	275	279	248*	- 2

Classes primaires (3^H à 8^H)

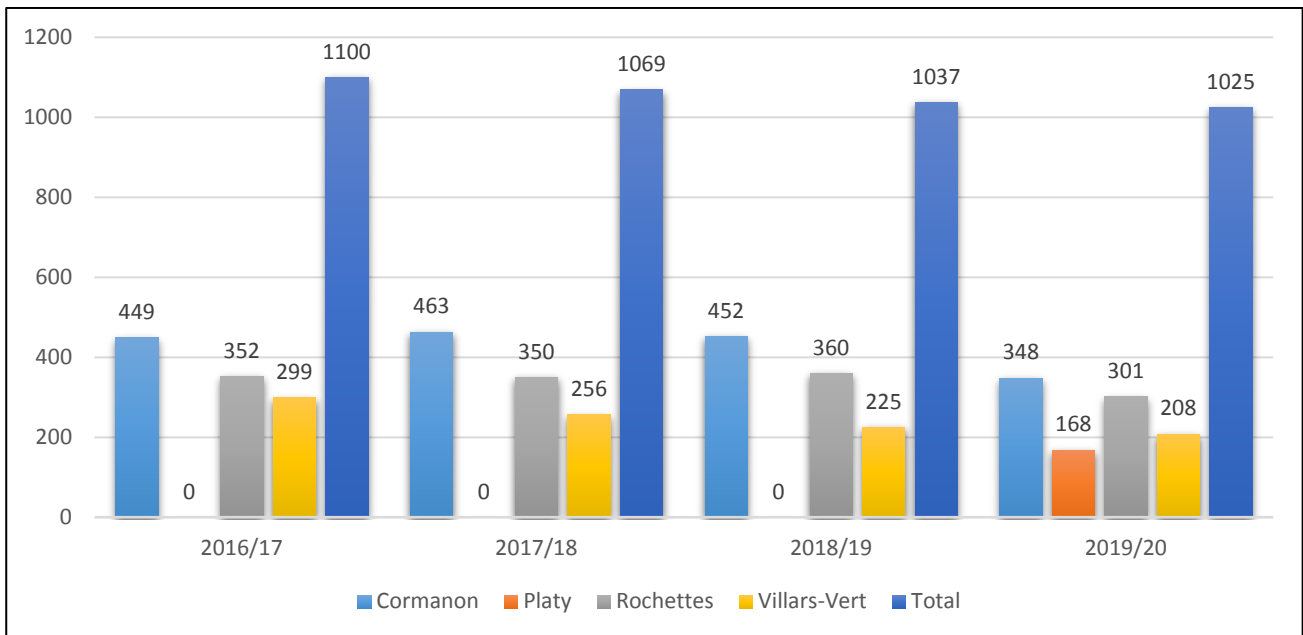
Écoles	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	Différence
Cormanon	330 élèves 16 classes	343 élèves 17 classes	336 élèves 17 classes	262 élèves 13 classes	- 4
Platy	-	-	-	127 élèves 6 classes	+ 6
Rochettes	269 élèves 13 classes	259 élèves 13 classes	259 élèves 13 classes	233 élèves 12 classes	- 1
Villars-Vert	234 élèves 13 classes	192 élèves 11 classes	163 élèves 10 classes	155 élèves 8 classes	- 1
Totaux	833	794	758	777*	- 1

Villars-Vert - classes « Passerelle » et « soutien »

Type	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	Différence
Passerelle	18 élèves	14 élèves	15 élèves 2 classes	7 élèves (intégrés)	- 1
Soutien	-	-	-	7* 1 classe	+ 1

* effectifs au 23.12.2019

Evolution de l'effectif légal des élèves par bâtiment et par année scolaire



* données au 23.12.2019

En comparant l'évolution des effectifs de ces quatre dernières années, l'école de Cormanon est toujours le bâtiment à l'effectif global le plus important. L'ouverture de l'école du Platy à la rentrée 2019/20 fait chuter de facto les effectifs de Cormanon et des Rochettes de manière significative étant donné que les limites géographiques des établissements scolaires ont été remaniées.

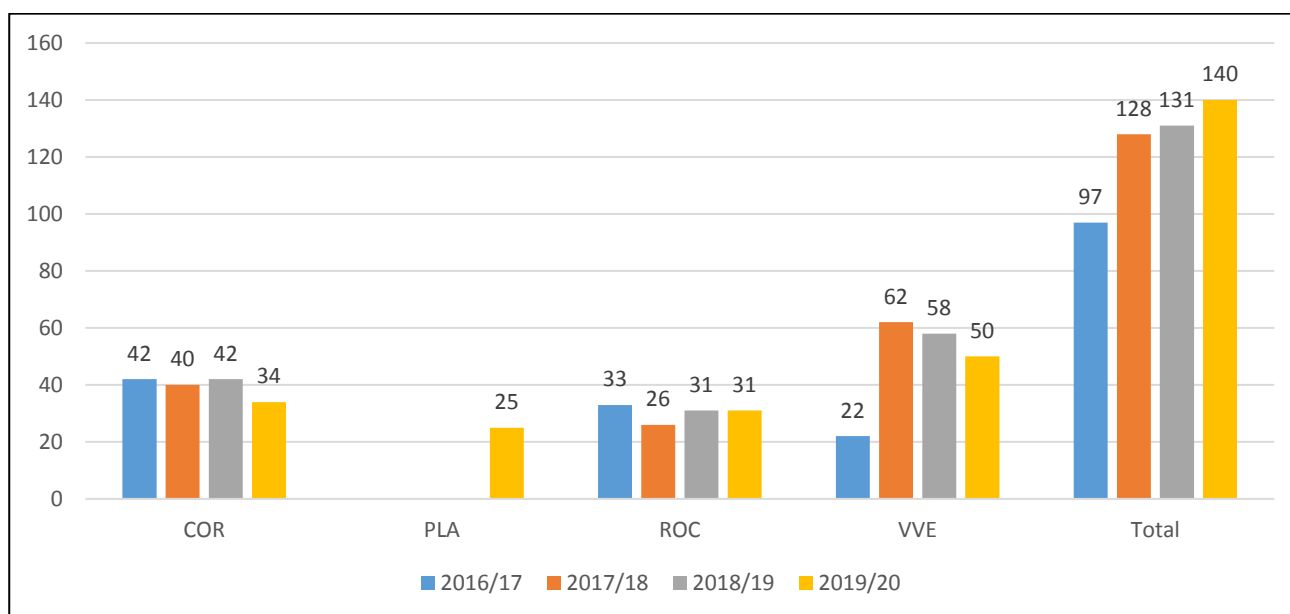
45 nationalités sont représentées et 60% des élèves sont de nationalité suisse.

6.4 DEVOIRS SURVEILLÉS

La surveillance des devoirs est organisée, sur inscription, trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis, pour les élèves de 3^H à 8^H sur les quatre sites.

Durant l'année scolaire 2019/20, 4 responsables et 80 surveillants encadrent 140 élèves soit 18% des effectifs de 3^H à 8^H.

Elèves inscrits aux devoirs surveillés par bâtiments



* données au 01.09.2019

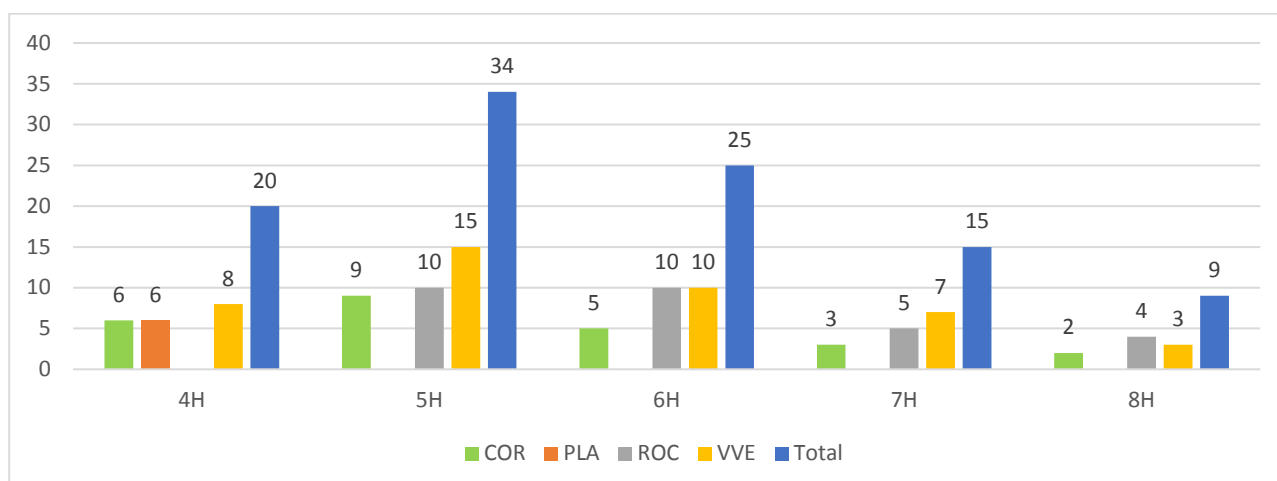
6.5 ALLEMAND EXTRASCOLAIRE

Des cours d'allemand extrascolaires ont à nouveau été proposés et organisés pour les élèves de 4^H à 8^H dans les trois établissements.

En termes d'effectif, cela représente 103 inscriptions réparties de la manière suivante :

- Cormanon : 25 élèves avec Mme Eveline Currat ;
- Platy : 6 élèves avec Mme Angela Torricelli ;
- Rochettes : 29 élèves encadrés par Mmes Carine Vez et Angela Torricelli ;
- Villars-Vert : 43 élèves avec Mme Angela Torricelli.

Elèves inscrits aux cours d'allemand extrascolaires par degré de scolarité



* données au 05.02.2020

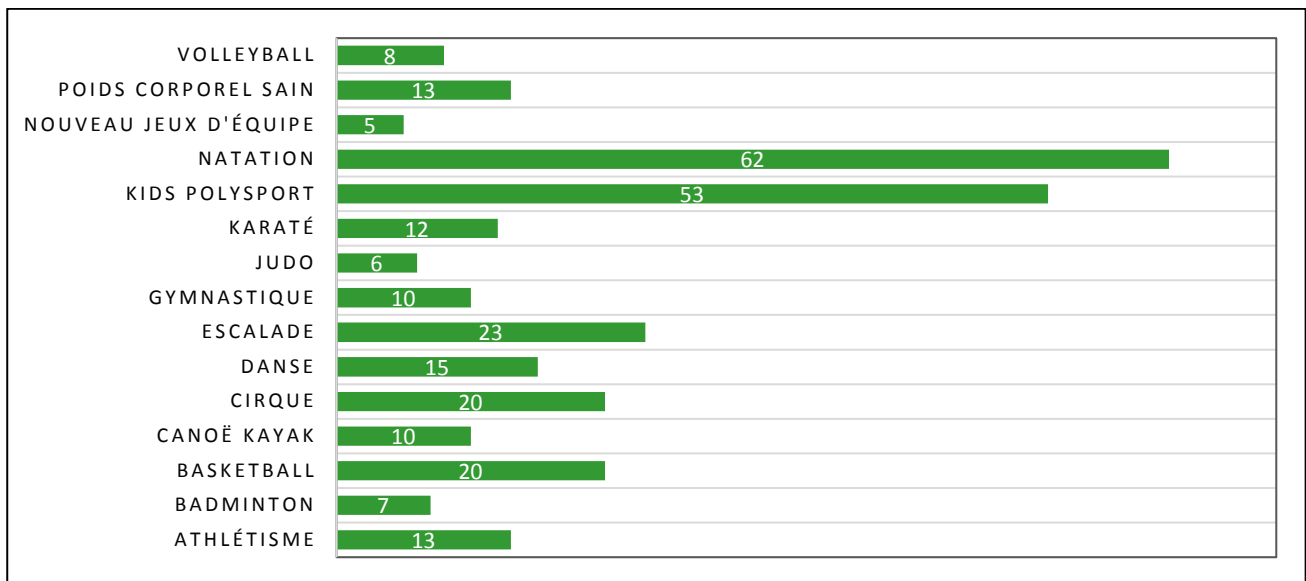
6.6 SPORT SCOLAIRE FACULTATIF (SSF)

Le programme du sport scolaire facultatif s'adresse aux élèves de 2^H à 8^H domiciliés à Villars-sur-Glâne. 15 activités sont proposées représentant 38 choix possibles selon le degré de scolarité.

Certains cours sont proposés en collaboration avec des clubs sportifs de Villars-sur-Glâne (judo, et karaté), l'école du Cirque Toamême ainsi que le canoë-club de Fribourg.

A la rentrée 2019/20, 277 enfants étaient inscrits dans les diverses activités proposées.

Élèves inscrits au sport scolaire facultatif



* données au 05.02.2020

6.7 SPECTACLES SCOLAIRES

Dans le cadre des activités culturelles soutenues par la Commune, les élèves ont assisté aux spectacles suivants :

Mai 2019	Décembre 2019
> 3 ^H -4 ^H et 7 ^H de Cormanon : « Sans peur, ni pleurs » > pour tous les degrés : représentation du cirque « Starlight »,	5 ^H -6 ^H « La Belle et la Bête »

Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale est chargée, en collaboration avec un-e enseignant-e délégué-e par établissement, d'établir la programmation de ces spectacles qui se déroulent principalement à Nuithonie. Un spectacle par année scolaire et par classe est soutenu par le programme « culture-école » sous la supervision de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Les élèves ont par ailleurs eu l'occasion d'assister à une représentation du cirque Starlight les 16 et 17 mai 2019.

6.8 LES OMBRES DE SHAKESPEARE

Atelier de théâtre pour enfants

« Les Ombres de Shakespeare » est une troupe de théâtre pour enfants. Soutenue par la Commune de Villars-sur-Glâne dès ses débuts en 1987, elle s'inscrit dans les activités extra-scolaires offertes aux enfants domiciliés dans la commune de Villars-sur-Glâne.

Le trajet des Ombres de Shakespeare est marqué par une volonté de présenter des spectacles de haute qualité, en encadrant les enfants par des professionnels du spectacle et de la pédagogie artistique sans effectuer une sélection de comédiens. L'enjeu est dès lors double : premièrement, un véritable travail

artistique autour d'une pièce à monter avec tout ce que cela implique d'engagement et de rigueur et, deuxièmement, un travail pédagogique mobilisant des ressources importantes chez les enfants au niveau social et cognitif.

En 2019, la troupe, qui comptait 28 élèves, a présenté son spectacle « Le bureau des objets perdus » à l'école de Cormanon les 28, 29 et 30 juin 2019, sous la conduite de M. Pierre-François Coen et de Mme Emeline Beckmann.

www.ombres-de-shakespeare.ch

6.9 SERVICES MÉDICAUX SCOLAIRES

Médecine scolaire FRIMESCO

Dans le cadre de la réorganisation de la médecine scolaire initiée par le canton, le Service des écoles a opté pour une mise en œuvre des changements dès la rentrée scolaire 2019/20. Cela engendre les modifications suivantes : organisation du premier bilan préscolaire pour les nouveaux 1^H, abandon de l'ancien examen 2^H et report de l'examen 8^H en 9^H soit en 1^{ère} année du cycle d'orientation.

Contrôle dentaire scolaire

Chaque année scolaire, un contrôle dentaire est organisé pour tous les élèves du cercle scolaire.

Cet examen a lieu dans un but de dépistage et est obligatoire. Sur présentation d'une attestation de son médecin-dentiste, un enfant peut être dispensé de ce contrôle dans le cadre scolaire.

6.10 COORDINATION ÉCOLE – PARENTS MIGRANTS

Accueil des migrants

Le bureau de coordination « école-parents migrants » a comme objectif principal de tisser des liens entre les deux acteurs responsables de l'éducation de l'enfant (école et parents migrants). Il accompagne et aide les parents migrants à découvrir et intégrer les divers réseaux sociaux dans leur nouveau lieu de vie (école, quartier, commune).

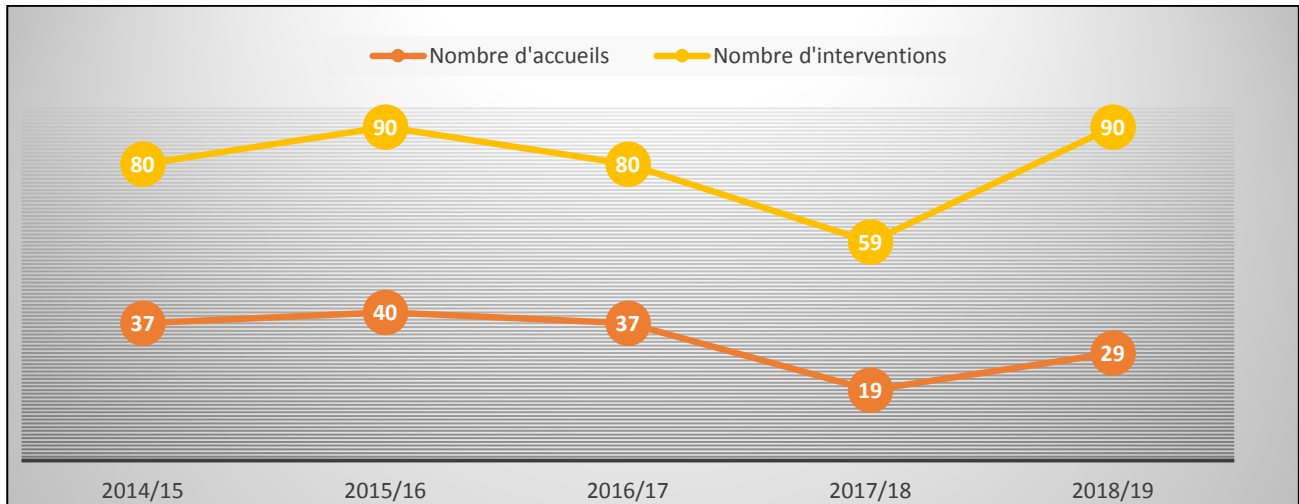
Il n'y a aucune différenciation faite entre les familles de réfugiés ou des migrants pour raison économique, sociale ou écologique. Toutes les familles accueillies sont considérées comme des familles migrantes. Pour l'année scolaire 2018/19, il y a eu en tout 29 accueils et 90 interventions dont les demandes proviennent de sources différentes

telles que les enseignants, les thérapeutes scolaires, les parents d'élèves, etc.

La coordinatrice a mis l'accent sur l'information scolaire précoce auprès des parents de futurs élèves mais aussi sur l'aide

à l'intégration et sur l'accompagnement des familles migrantes.

Les accueils ont lieu au domicile de la famille, en général, durant le premier semestre de l'année scolaire.



Nombre d'accueils par quartier

- Villars-Vert : 9

- Les Rochettes : 11

- Cormanon : 9

Origine des familles : Portugal, Afghanistan, Erythrée, Turquie, Kurde de Syrie, France, Syrie, Albanie, Hongrie, Brésil, Macédoine, Guinée équatoriale et Mongolie

Ce service d'accueil est actif depuis plus de 20 ans au sein de la Commune.

6.11 COURS DE FRANÇAIS POUR MIGRANTS

Une offre de cours de français plus élargie est entrée en vigueur en septembre 2008. Ces leçons ne s'adressent plus uniquement aux parents d'enfants en âge pré-scolaire ou en cours de scolarité obligatoire mais à tout adulte allophone domicilié dans la Commune.

L'Etat de Fribourg subventionne nos cours de français pour adultes spécifiquement adaptés aux migrant-e-s. Ils favorisent considérablement le processus d'intégration et s'adressent notamment aux personnes disposant de moyens financiers modestes.

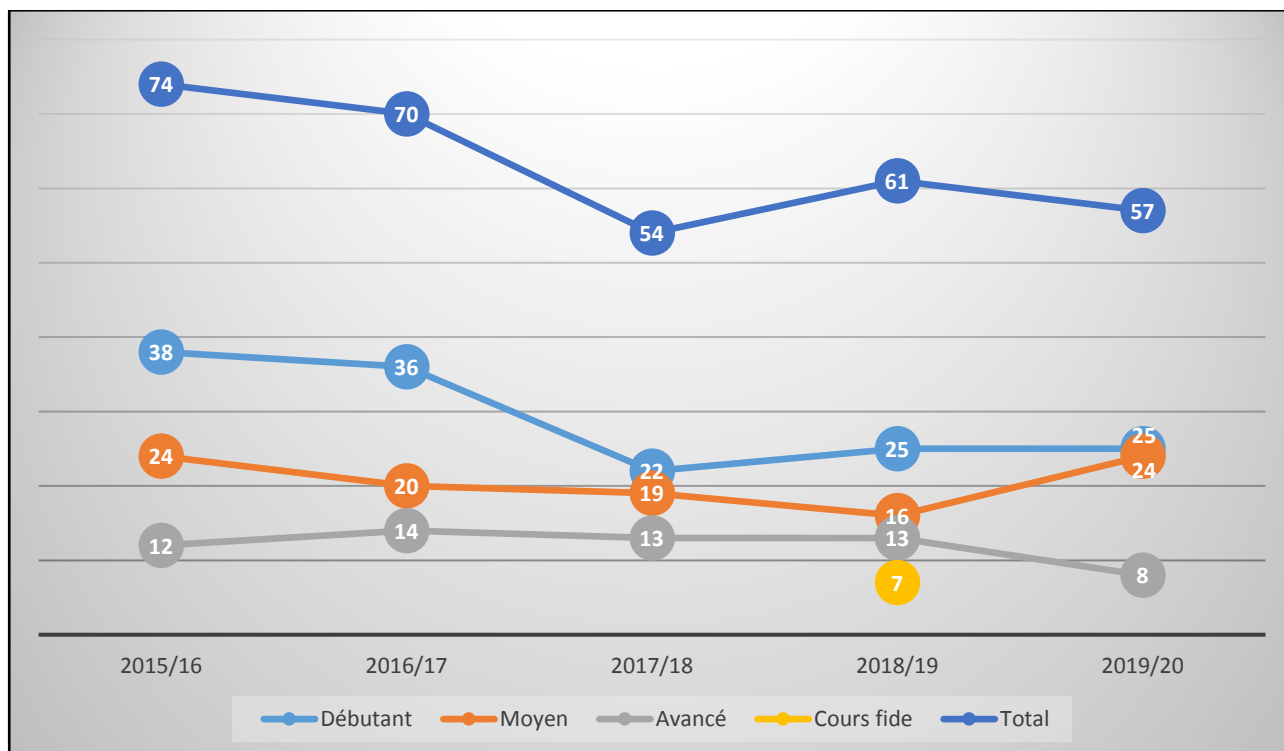
L'enseignement est dispensé en veillant aux besoins en communication réels de la vie quotidienne en Suisse. Cette relation directe avec le monde environnant motive les participants et facilite l'acquisition des compétences linguistiques, mais aussi des connaissances culturelles essentielles à une bonne intégration sociale et professionnelle

Pour l'année scolaire 2019/20, six cours de deux heures hebdomadaires ont été mis sur pied soit 3 cours niveau débutant (A1), 2 cours niveau moyen (A2) et 1 cours niveau avancé

(B1). Deux cours sont réservés aux "mères de famille – femmes" le lundi après-midi (niveau moyen) et le mardi après-midi (niveau débutant) dans les locaux de l'Animation de Villars-sur-Glâne (Le Milieu).

Les participantes peuvent amener leurs enfants âgés de 2 à 5 ans qui sont gardés dans la salle de l'accueil extrascolaire par une animatrice de garderie.

Évolution du nombre de participants



6.12 PRÉVENTION DES ACCIDENTS PAR MORSURE DE CHIEN (PAMFri)

Par la loi sur la détention des chiens, il incombe au canton d'organiser des cours de sensibilisation dans les écoles primaires sur le comportement à adopter en présence d'un chien, les signes d'un comportement agressif chez le chien, la prévention des agressions et le comportement à adopter en cas d'agression. Depuis l'année scolaire 2013/14, la Fondation PAMFri intervient avec un chien dans les classes de 3^H.

Cette Fondation, reconnue d'utilité publique, a pour but d'organiser et de superviser des

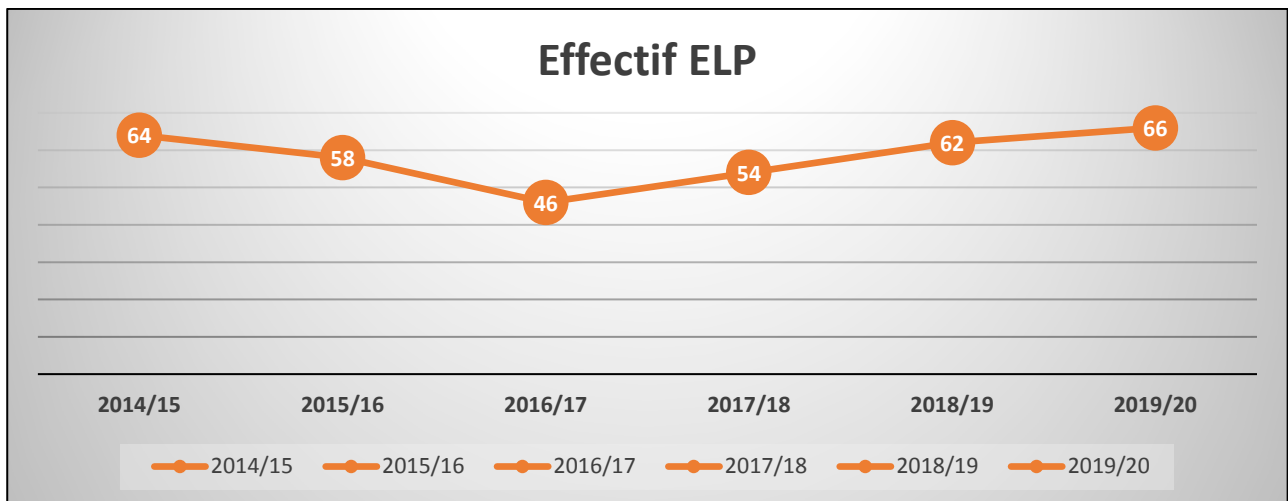
cours de sensibilisation en matière de prévention des accidents par morsure de chien dans les écoles fribourgeoises.

Ces cours ont pour objectif de contribuer à faire diminuer le nombre d'accidents par morsure de chien, en enseignant aux enfants de façon ludique à se comporter de manière adéquate en présence d'un chien, connu ou inconnu, dans plusieurs situations de la vie quotidienne.

6.13 ÉCOLE LIBRE PUBLIQUE (ELP), CYCLE D'ORIENTATION (CO) ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Ecole Libre Publique de Fribourg

66 élèves de la Commune, dont au moins un des parents est de langue maternelle allemande, ont fréquenté les classes enfantines (20) et primaires (46) de la section allemande de l'École libre publique de Fribourg (ELP).



Cycle d'orientation

Les élèves villarois fréquentant les cycles d'orientation de Fribourg se répartissent de la manière suivante :

- > CO de Pérolles : 405
- > CO du Belluard : 1
- > CO de Jolimont : 0
- > CO de Sarine-Ouest : 3
- > CO de langue allemande DOSF : 19

Formation professionnelle initiale

Pour 2018/19, en termes de formation professionnelle initiale, 239 apprenti-e-s étaient domicilié-e-s sur le territoire communal et 320 apprenti-e-s suivaient un apprentissage auprès d'entreprises villaroises.

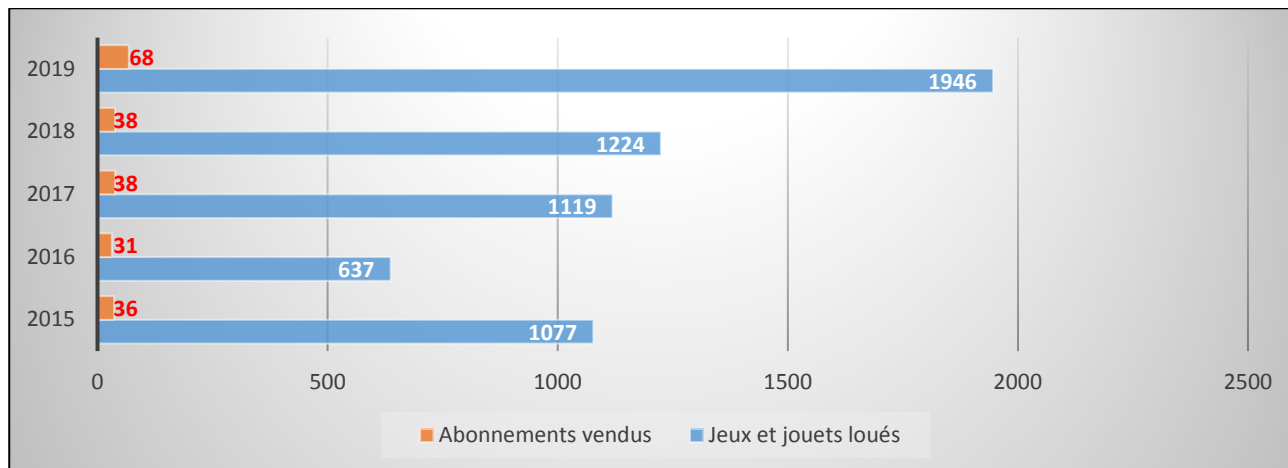
6.14 LUDOTHÈQUE

Jouer n'est pas seulement un loisir c'est également une façon formidable d'apprendre, de communiquer et de s'intégrer.



En 2019, la ludothèque a prêté 1946 jeux et jouets et vendu 68 abonnements dont :

- > 37 abonnements à Fr. 30. --
- > 15 abonnements à Fr. 40. --
- > 10 abonnements à Fr. 45. --
- > 6 abonnements à Fr. 50. --



15 familles ont emprunté des jeux sans souscrire un abonnement.

Fonctionnement

En 2019, les heures d'ouverture ont représenté 792 heures de présence respectivement 88 ouvertures réparties sur quatre collaboratrices.

6.15 BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque en chiffres



Lecteurs actifs en 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Lecteurs actifs	2'073	2'035	1'941	1'931	1'850

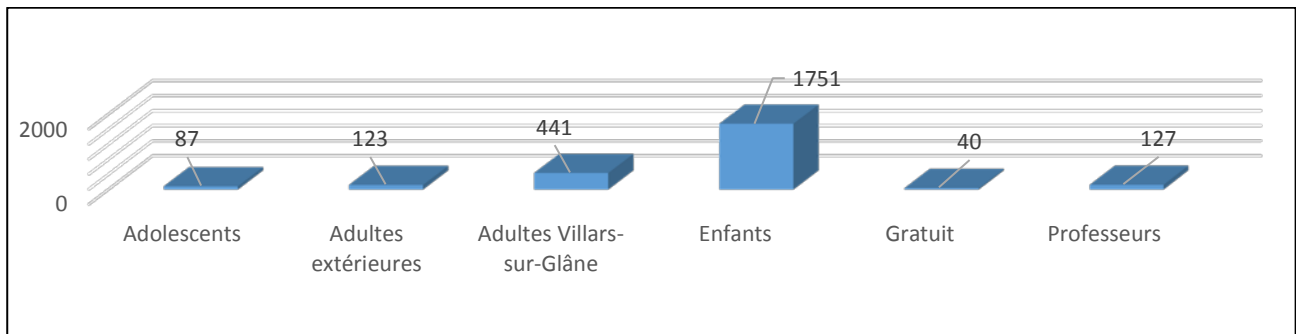
Les lecteurs actifs de Villars-sur-Glâne représentent les 13.6 % de la population de la Commune.

Lecteurs inscrits en 2019

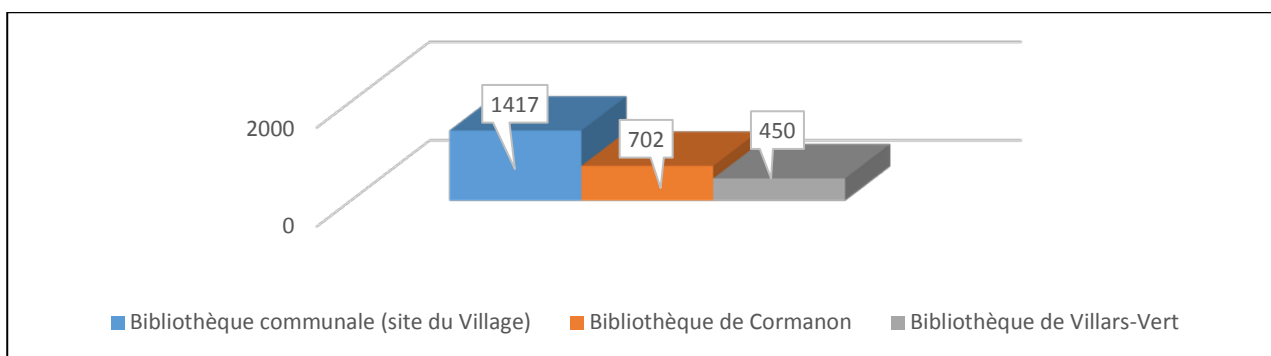
	2015	2016	2017	2018	2019
Lecteurs inscrits	2'776	2'792	2'665	2'697	2'569

En 2019, 288 nouveaux comptes ont été ouverts.

Lecteurs par catégorie d'abonnement en 2019



Lecteurs par sites en 2019



Lectorat adulte 2019

Lectorat adulte	Inscrit	actif
	731	530

Parmi les lecteurs inscrits, 422 d'entre eux n'habitent pas la Commune. Ils proviennent principalement des communes suivantes :

- Ville de Fribourg
- Marly
- Givisiez
- Neyruz
- Avry-sur- Matran
- Corminboeuf
- Matran
- Posieux
- Ecuwillens

Lectorat jeune 2019

Lectorat jeune	enfants	adolescents
	1'751	87

Ce sont principalement les élèves de Villars-sur-Glâne ventilés en 63 classes, répartis comme suit :

Rochettes	Villars-Vert	Cormanon	Platy
16 classes	21 classes	17 classes	9 classes
287 élèves	262 élèves	343 élèves	162 élèves

Achats en 2019

Type de média	Village	Cormanon	Villars-Vert	Total
Album	210	103	71	384
Bande dessinée	599	100	92	791
Documentaire	365	39	74	478
DVD	244			244
Jeu	1			1
Jeu vidéo	43			43
Livre Audio	5	9	3	17
Périodique	346	92	14	452
Roman	751	85	109	945
Total	2'564	428	363	3'355

Le prêt en 2019

La Bibliothèque de Villars-sur-Glâne a prêté 103'323 documents en 2019 avec une fréquentation de 18'980 utilisateurs.

2015	2016	2017	2018	2019
109'810	109'023	97'084	98'325	103'323

Le prêt par site en 2019

	Site du Village	Site de Cormanon	Site de Villars-Vert	Total
2015	62'021	29'176	18'613	109'810
2016	63'293	26'865	18'865	109'023
2017	58'891	24'616	13'577	97'084
2018	60'350	25'336	12'639	98'325
2019	68'526	21'626	13'171	103'323

Le catalogue

La bibliothèque recense 36'663 ouvrages dans son catalogue, répartie sur les trois sites.

Achats

3'355 documents ont été acquis en 2019.

Livres en d'autres langues

319 livres sont en d'autres langues que le français.

Dons

98 livres ont été généreusement offerts par des lecteurs ou par la paroisse de Villars-sur-Glâne.

7. AFFAIRES SOCIALES

7.1 SERVICE SOCIAL

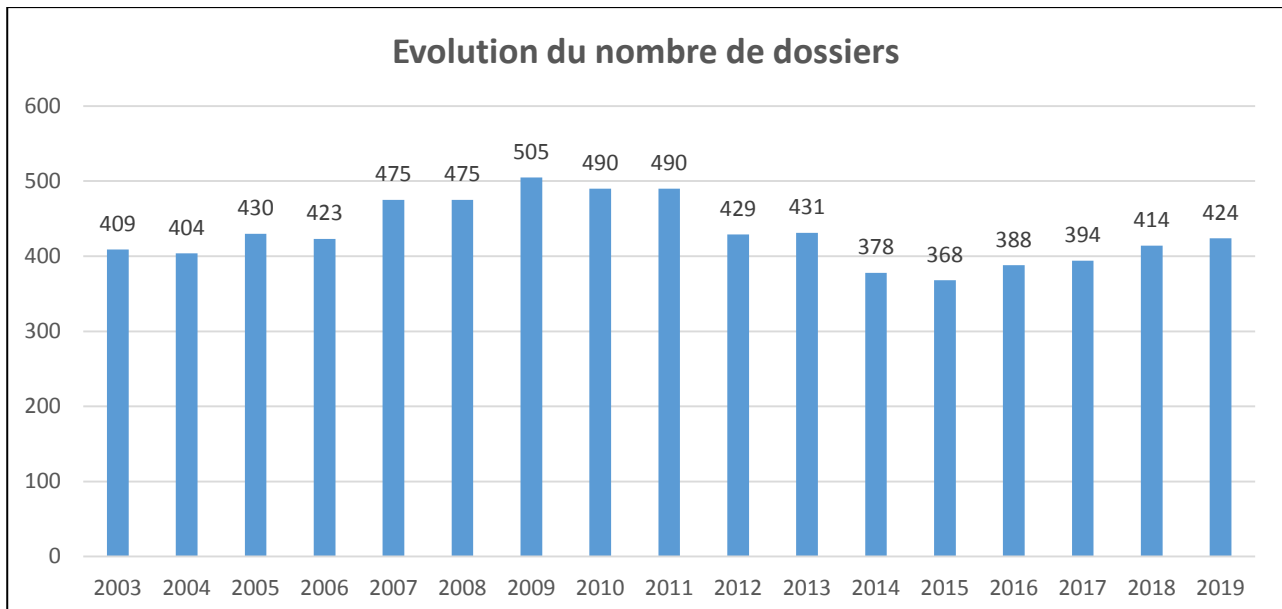
Evolution générale

En 2019, 105 nouveaux dossiers ont été ouverts ou réouverts au Service social (137 en 2018). Un total de 424 dossiers ont été traités par le Service (414 en 2018), dont 238 (237 en 2018) concernent l'aide matérielle. 186 dossiers (177 en 2018) concernent l'aide personnelle. Une quinzaine de dossiers, tous types d'aide confondus, concerne la Commune de Matran.

552 personnes ont été aidées financièrement, ce qui correspond à un taux d'aide sociale économique d'environ 4%. Les années précédentes, le rapport du Service social indiquait un taux d'aide sociale de 6% ; il s'agissait alors du taux d'aide sociale générale (tenant compte aussi bien des dossiers d'aide financière que des dossiers d'aide personnelle). Il convient de distinguer l'aide sociale générale et l'aide sociale économique.

128 dossiers ont pu être fermés, toutes aides confondues (117 en 2018).

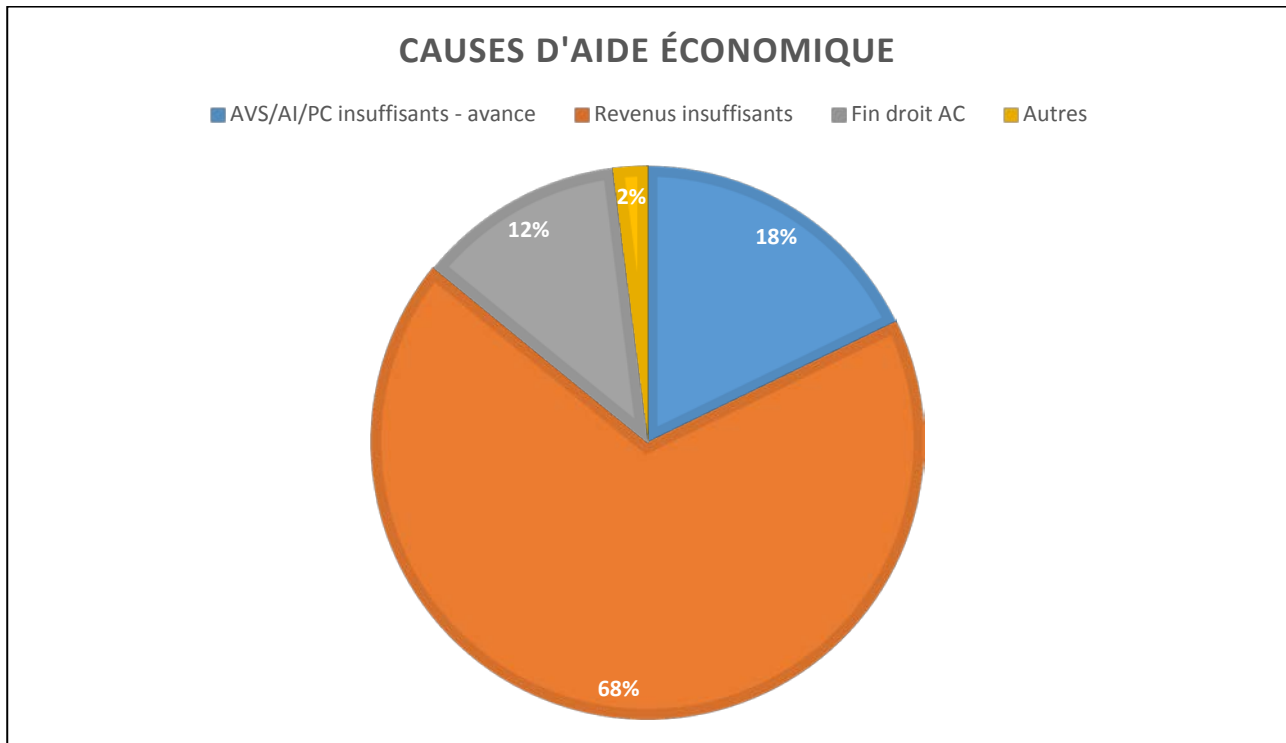
Statistiques



Depuis 2015, une augmentation linéaire du nombre de dossiers gérés par le Service social est observé (augmentation d'environ 14% répartie sur 4 ans). Il est à relever que cette augmentation se poursuit, malgré un contexte helvétique baissier. En décembre 2019, l'OFS a annoncé une baisse du taux de l'aide sociale économique, situé alors à 3.2%. La moyenne cantonale est à 2.5%. Toutefois, un taux d'aide sociale de 4% pour Villars-sur-Glâne reste dans la norme, en regard de la densité de population : les Communes de plus de 10'000 habitants connaissent un taux d'aide sociale supérieur à la moyenne dû à l'attractivité des centres urbains.

Causes d'aide

Pour 18% des dossiers suivis par le Service, l'aide sociale économique doit être mise en place en attendant la décision d'assurances sociales autres (AI, APG, AVS, PC). Parallèlement, une grande majorité des bénéficiaires de l'aide économique n'ont pas de revenu stable suffisant.



Commission sociale

En 2019, la Commission sociale s'est réunie à 9 reprises. Il a été constaté une augmentation des abus d'aide sociale, ce qui a donné lieu à plusieurs dénonciations pénales. D'une manière générale, la Commission sociale a été contrainte de sanctionner par des réductions importantes de l'aide sociale, à savoir – 20-30%, plusieurs situations pour défauts de collaboration.

En outre, une demande de retour volontaire dans le pays d'origine, en collaboration avec Caritas suisse, a également été traitée.

Plusieurs bénéficiaires ont participé volontairement à la procédure Medval. Ce processus de collaboration institutionnelle entre l'ORP, l'OAI et les services sociaux permet de soumettre à des professionnels de la santé des situations qui présentent des atteintes à la santé. Un certain nombre de bénéficiaires souffrent en effet de problèmes de santé, sans pour autant que ceci leur ouvre un droit à une prise en charge par l'Office AI du Canton. Ainsi, la Commission sociale peut être amenée à gérer et statuer sur des problématiques d'exigibilité et d'activité professionnelle. La procédure Medval est un outil qui permet de mieux définir la capacité de travail réelle d'un bénéficiaire afin de pouvoir entreprendre progressivement des démarches de réinsertion et déterminer quelles activités professionnelles sont raisonnablement exigibles d'un bénéficiaire.

7.2 OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

En 2019, le taux de chômage a encore diminué pour passer sous la barrière des 2.5% en Suisse. Par contre, dans le district de la Sarine, le taux de chômage a légèrement augmenté et s'est élevé à 3.6% en décembre 2019. Dans la Commune, 454 personnes étaient inscrites comme demandeurs d'emploi à la fin décembre 2019, dont 242 chômeurs.

Durant l'année, la complexification des situations des demandeurs d'emploi est restée de mise et l'Office communal a fait face à des demandes de plus en plus importantes. Le soutien à la recherche d'emploi s'est intensifié. Dès lors, l'Office a été séparé en deux services bien distincts en fonction des tranches d'âge : Projet Job (destiné aux jeunes de 15 à 30 ans) et l'OCT 30+ (pour les plus de 30 ans). Dans le cadre de Projet Job, l'Office du travail collabore étroitement avec la Cohésion sociale et le travailleur de rue.

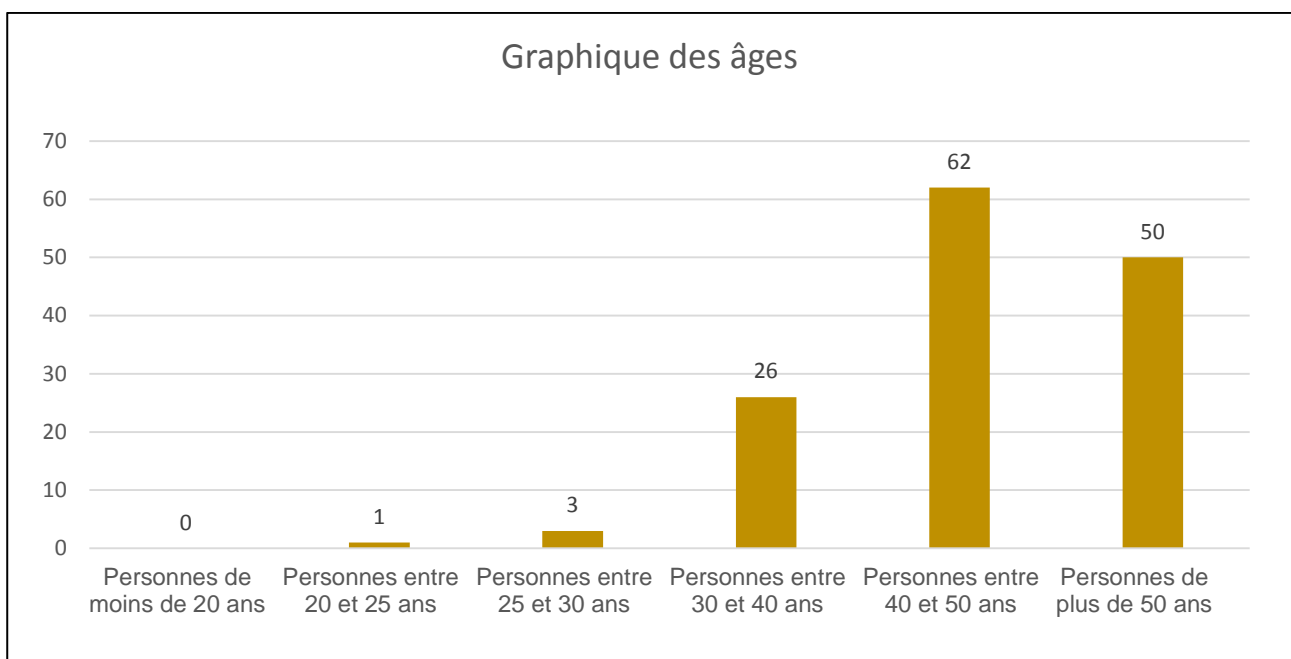
Contrats PAR

Durant l'année 2019, 84 contrats de personnel auxiliaire de remplacement (PAR) ont été octroyés, dont 8 pour des personnes de Matran. La durée moyenne du contrat est de 3 mois, ce qui permet, chaque mois, à 18 personnes d'avoir un emploi et un salaire cotisant. Parmi ces 84 contrats, 14 concernaient des jeunes de 15 à 30 ans.

OCT 30+

Durant l'année 2019, l'OCT 30+ a rencontré 111 personnes pour des raisons diverses toutes dans un but d'insertion professionnelle (soutien pour la recherche d'un emploi, création/modification de CV et lettre de motivations, mise en place et suivi des programmes PAR, etc.).

L'OCT 30+ relève la précarisation de l'emploi (travail sur appel, conditions de travail difficiles, etc.) ainsi que la surreprésentation des personnes de 40 à 65 ans parmi les demandeurs d'emploi.



Projet Job

En 2019, Projet Job a réalisé 3 types d'intervention auprès des jeunes de 15 à 30 ans de la Commune :

- Le projet Dual, qui permet à un jeune en difficulté de terminer sa scolarité obligatoire
- L'intervention précoce, en collaboration avec le CO de Pérolles
- La préparation à l'emploi/coaching, pour les jeunes qui ne peuvent intégrer une mesure cantonale.

Projet Dual

En 2019, le projet Dual entre le CO, les Services techniques de la Commune et l'OCT a permis à un jeune d'effectuer un stage de 6 mois tout en terminant sa scolarité obligatoire. Cette nouvelle collaboration s'est révélée enrichissante autant pour le jeune que pour les différents services.

L'intervention précoce

En collaboration avec le CO de Pérolles, 29 jeunes ont été identifiés comme particulièrement vulnérables à la sortie de l'école obligatoire. Un accompagnement leur a été prodigué pour les soutenir dans la recherche d'une place d'apprentissage, appuyant leur insertion socioprofessionnelle et limitant ainsi le risque de marginalisation.

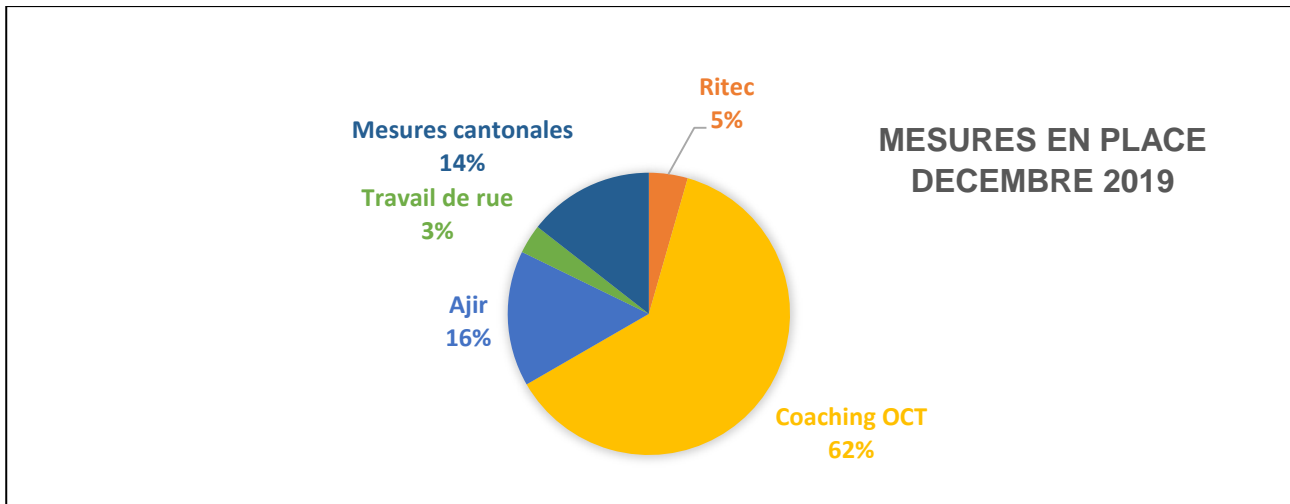
Préparation à l'emploi – Coaching

Durant l'année 2019, 69 jeunes villarois âgés entre 16 et 32 ans ont été accompagnés pour une préparation à l'emploi. Ne parvenant pas à intégrer les mesures cantonales pour des raisons sociales, éducatives ou par manque de place dans les structures existantes, ces jeunes en rupture sont pris en charge par la Commune qui complète ainsi les mesures en place. Un grand nombre de ces personnes sont ou ont été bénéficiaires de l'aide sociale ; un travail de préparation à l'emploi doit être réalisé afin de favoriser une insertion professionnelle durable et éviter ainsi le recours de longue durée à l'aide sociale.

Projet Job a intégré le groupe de réflexion « Transition 1 » qui réunit les acteurs accompagnant les jeunes rencontrant des difficultés durant le passage de l'école obligatoire au niveau secondaire II (formation professionnelle, écoles secondaires). « Transition 1 » a prévu, entre autres, de recenser les jeunes pour lesquels les dispositifs cantonaux sont encore insuffisants, ce qui permettra de transmettre un état des lieux au Canton afin qu'il prenne, sur cette base, des mesures en vue d'améliorer et de compléter son offre.

Mesures en place

Projet job complète son offre grâce à divers outils en fonction des situations : des placements auprès de Ritec, des ateliers en groupe de coaching proposés par Ajir, intervention du travailleur social de rue, etc.



7.3 AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT

En 2019, 145 demandes, dont 104 acceptées, ont été déposées pour l'obtention de l'aide communale au logement. Parmi les demandes acceptées, 66 concernent les familles, 33 des familles monoparentales et 5 des rentiers AVS/AI. Ainsi, un montant de Fr. 119'694.75 a été attribué.

7.4 SERVICE DES CURATELLES

Le nombre de dossiers suivis par le service durant l'année 2019 s'est élevé à 231, soit 9 de plus que pour l'année 2018.

Les mesures confiées par la Justice de Paix se répartissent de la sorte :

- 30 curatelles de portée générale
- 10 curatelles d'accompagnement
- 191 curatelles de gestion administrative et financière

Durant l'année 2019, 7 dossiers ont été transférés dans d'autres services de curatelles et à l'inverse 8 dossiers ont été transmis à notre service en raison du déménagement à Villars-sur-Glâne des personnes concernées. Par ailleurs, il y a eu 5 décès parmi les bénéficiaires.

Comme l'année précédente, 35 personnes dépendantes du service ont bénéficié de manière régulière ou ponctuelle de l'aide sociale. Ainsi, durant l'année, c'est une moyenne mensuelle se situant entre Fr. 50'000.- et Fr. 60'000.- que la Commune a versé à titre de complément de budget aux personnes dépendantes du service des curatelles.

Les nouveaux dossiers confiés au service concernaient en grande majorité des personnes sans activité lucrative ou plus souvent dépassées par les affaires administratives suite à des pertes d'emploi, de séparation dans le couple ou suite à des problèmes psychiques.

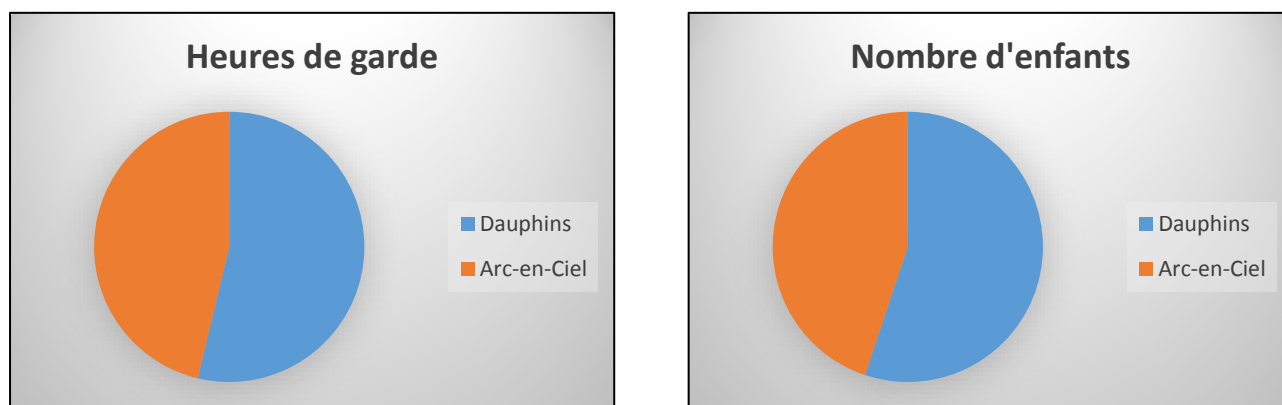
Toutes les personnes au bénéfice de l'aide sociale ponctuelle ou régulière sont suivies par les 3 assistantes sociales du service. En sus, un suivi est également mis en place pour des bénéficiaires vivant souvent seuls et incapables de gérer leur quotidien ou leurs besoins de base.

8. GÉNÉRATIONS, INTÉGRATION ET ANIMATION

8.1 ENFANCE ET PETITE ENFANCE

En 2019, les structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance soutenues par la Commune n'ont pas changé par rapport à l'année précédente. Il s'agit notamment de la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF), créée en 2013 par décision du Conseil communal, de trois crèches privées avec lesquelles la Commune a passé une convention, de deux écoles maternelles et de l'Association d'accueil familial de jour de la Sarine (AAFJS). À noter que les crèches de la FAEF ainsi que les crèches privées bénéficient également des subventions de l'Etat et des employeurs.

Au cours de 2019, les crèches de la FAEF « Arc-en-Ciel » (Cormanon Est) et « Les Dauphins » (Villars-Vert) ont accueilli, pour des périodes variables, respectivement 83 (72'156 heures de garde) et 102 enfants (83'350 heures de garde).



La FAEF ne disposant pas d'un nombre suffisant de places en crèche, la Commune collabore avec des crèches privées au moyen de conventions par lesquelles elle s'engage à réserver un nombre déterminé de places et à verser une participation aux frais des parents. Il s'agit des crèches suivantes :

- « Cap Canaille » quartier des Dailles (la Commune subventionne 27 places occupées à 100%)
- « Pop e Poppa Fribourg » (places réservées aux enfants du personnel du HFR habitant la Commune et ayant des horaires irréguliers)
- « Le Bosquet » à Givisiez.

En 2019, la Commune a également participé financièrement aux frais de placement de trois enfants à la crèche « Le Château des enfants » en Ville de Fribourg.

La Commune a poursuivi son soutien aux écoles maternelles « Scou-Bi-Doux » et « Au Coffret Magique » sises sur son territoire. Gérées par des associations privées, en 2019 « Scou-Bi-Doux » et « Au Coffret Magique » ont accueilli respectivement 75 et 51 enfants âgés de 2 à 4 ans.

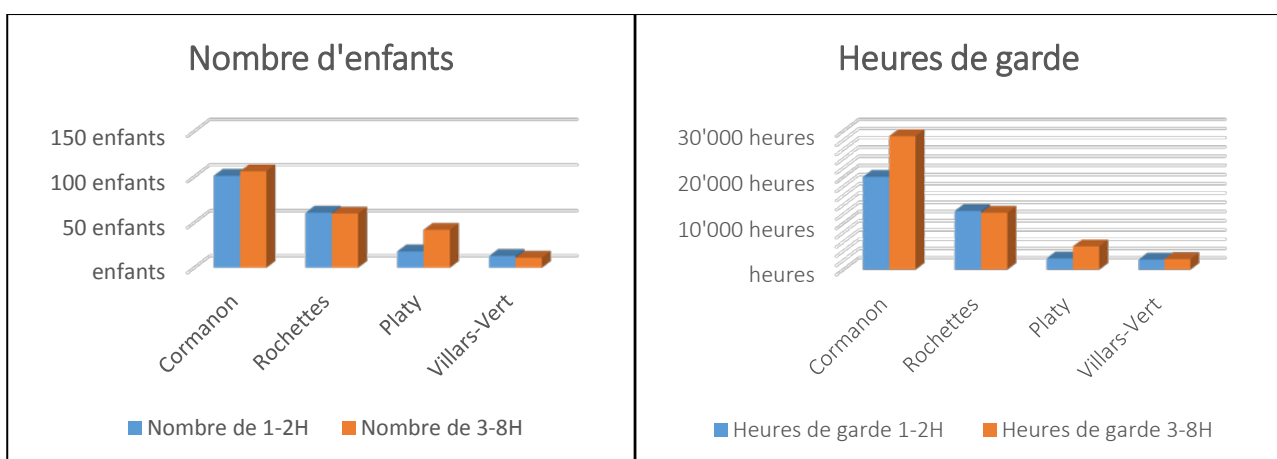
Les parents villarois utilisant les services de l'Accueil familial de jour de la Sarine (AAFJS) ont également continué à bénéficier du soutien de la Commune. Durant l'année 2019, 75 familles ont eu recours aux services de l'Association. 103 enfants ont été confiés aux accueillantes, dont 60% étaient en âge préscolaire. Le volume d'accueil a augmenté de 9.5% par rapport à l'année précédente. En 2019, l'Association, qui pratique des tarifs dégressifs en fonction de la capacité financière des parents, a offert l'équivalent de 25 places d'accueil pour la Commune, soit la capacité d'une petite crèche. Sur les 142 accueillantes salariées de l'Association, 12 sont domiciliées à Villars-sur-Glâne.

La Commune a enfin versé une contribution de Fr. 3.- par habitant à l'Office Familial Fribourg, afin de soutenir ses activités en matière de puériculture à Villars-sur-Glâne voire dans le Grand Fribourg, ainsi qu'une contribution financière à l'Association « Maison de la Petite Enfance » à Fribourg en relation avec la fréquentation de cette structure par des enfants villarois (0 à 4 ans) et leurs parents.

8.2 ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

En 2019, les accueils extrascolaires (AES) pour les enfants d'école enfantine (1^H à 2^H) et primaire (3^H à 8^H), également gérés par la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF), ont comptabilisé 186 jours d'ouverture. Les accueils sont proposés et ouverts, en dehors des horaires scolaires, dès l'inscription de cinq enfants. Lorsque le nombre d'enfants est insuffisant dans une structure, il est possible de réunir les enfants de différents groupes. Exception faite pour certaines plages horaires qui n'ont pas pu être ouvertes faute d'un nombre minimal d'enfants, en 2019 les besoins ont été majoritairement couverts.

Les revenus de la FAEF sont assurés par les subventions communales et la participation des parents selon un système de tarifs dégressifs en fonction de leur capacité financière. Une subvention de l'Etat et des employeurs est accordée pour les enfants des degrés 1^H à 2^H.



En 2019, malgré le peu d'enfants inscrits, l'AES de Villars-Vert a ouvert les périodes de midi. Il a accueilli 13 enfants de 1-2^H (2'167 heures de garde) et 11 enfants de 3-8^H (2'280 heures de garde). 35 enfants allophones ont, par ailleurs, continué à bénéficier, les mardis matin et les jeudis matin, d'une animation préscolaire (groupe de jeu) organisée par la FAEF.

En 2019 l'AES Cormanon a accueilli 101 enfants de 1-2^H (20'079 heures de garde) et 106 enfants de 3-8^H (28'900 heures de garde).

Aux Rochettes, l'AES a accueilli 61 enfants de 1-2^H (12'684 heures de garde) et 60 enfants de 3-8^H (12'312 heures de garde).

A la rentrée 2019, la FAEF a ouvert un nouvel accueil dans les locaux de l'école du Platy. Les enfants scolarisés au Platy en provenance des autres écoles de la Commune ont donc pu bénéficier d'un accueil de qualité dans de nouveaux locaux. L'AES du Platy a accueilli 18 enfants de 1-2^H (2'439 heures de garde) et 42 enfants de 3-8^H (5'018 heures de garde).

En 2019, la FAEF a maintenu l'offre d'accueil durant les vacances scolaires comme suit : 1^{ère} semaine de Pâques (15 au 19 avril 2019) ; deux premières semaines de juillet (8 au 19 juillet 2019) ; trois jours précédant la rentrée (26 au 28 août 2019) ; 1^{ère} semaine des vacances d'automne (21 au 25 octobre 2019). L'accueil a été centralisé dans les différents AES de la Commune. Les horaires d'ouverture 07h00-18h00 ont bien répondu aux attentes des familles. Au total, les « AES-vacances » ont concerné 54 enfants de 1-2^H (3'124 heures de garde) et 41 enfants de 3-8^H (2827 heures de garde). L'AES a ouvert 22 jours durant les vacances scolaires, 95 enfants ont participé aux diverses activités.

8.3 PERSONNES ÂGÉES

Au niveau du district, le Réseau Santé Sarine (RSS) a poursuivi ses travaux en relation avec le mandat d'étude parallèle (MEP) à deux degrés en procédure sélective pour la rénovation, la transformation et l'extension du Home médicalisé de la Sarine (HMS) et du Service des ambulances. Le 12 juillet 2019, à l'issue du 3^{ème} tour du MEP, le jury – composé de professionnels et représentants du RSS – a opéré son choix définitif, retenant le projet présenté par Boegli Kramp Architekten de Fribourg. Le 29 novembre 2019, les deux projets du 3^{ème} tour choisis par le jury ont fait l'objet d'un vernissage qui s'est tenu au HMS. Le 11 décembre 2019, le Comité de direction du RSS a décidé de constituer une commission de bâtisse (COBAT) chargée d'adjudger les travaux dans le respect du budget.

Le 25 septembre 2019, l'Assemblée des délégués du RSS a accepté l'achat et la reprise des activités du Foyer la Rose d'automne au 1^{er} janvier 2020 en vue du regroupement, dans un 2^{ème} temps, de toutes les activités sur le site du HMS. À la même occasion, les délégués ont accepté une modification des statuts du RSS visant à augmenter la limite d'endettement pour les investissements à 60 millions de francs, contre 30 millions auparavant. Ils ont enfin accepté la stratégie de rattrapage d'amortissements pour les EMS du district.

Au cours de 2019, le « Centre de coordination du Réseau Santé Sarine », opérationnel depuis la fin 2018 en tant que « porte d'entrée unique » pour toutes les prestations du district à disposition de la personne âgée, de ses proches et des professionnels, a consolidé sa structure. Le Centre de coordination du RSS réceptionne les demandes afin d'orienter chacun vers l'offre la plus adaptées à ses besoins (en l'adressant à l'un des 12 EMS du district ou à l'une des 6 antennes du Service d'aide et de soins à domicile voire encore à la Commission des indemnités forfaitaires).

Au cours de 2019, la Haute école de travail social de Fribourg (HETS FR), mandatée par le RSS, a poursuivi ces travaux concernant « l'étude préalable et prospective aux concepts de politique pour les seniors des communes du Réseau Santé de la Sarine » sur la base de laquelle les communes de la Sarine pourront élaborer leurs concepts communaux d'accompagnement des personnes âgées tel qu'exigé par l'article 4 alinéa 1 de la loi sur les seniors (LSen) de 2016. Après le recensement des activités pour les personnes âgées sur les sites des communes et l'envoi à la mi-avril 2019 d'un questionnaire spécifique aux associations et aux communes, le 16 mai 2019 la HETS FR a organisé à « La Grange » à Villars-sur-Glâne une journée de réflexion collaborative réunissant les représentant-e-s des communes et des associations et organismes actifs auprès des seniors. À la fin 2019 un questionnaire intitulé « Vivre et participer dans ma commune » a été envoyé à quelques 1600 personnes âgés de 65 ans et plus du district de la Sarine (dont des villarois) choisies de manière aléatoire, afin qu'elles puissent donner à leur tour leur avis.

Suite à une décision du Grand Conseil, depuis le 1^{er} janvier 2019 le prix de pension dans les établissements médico-sociaux (EMS) a été adapté de deux francs supplémentaires, passant de 103 à 105 francs par jour par résident. La Résidence « Les Martinets », qui a consolidé son organisation et atteint sa vitesse de croisière après sa rénovation et son agrandissement, a également bénéficié de cette augmentation. Suite à un courrier de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat avertissant qu'une mise en consultation de l'avant-projet de modification de la loi sur la Caisse était déposée, le 13 février 2019 le Conseil de fondation des « Martinets » a avalisé et transmis sa prise de position au président de la CPPEF.

Plusieurs activités organisées ou soutenues par la Cohésion sociale (cf. chapitre 8.4.) ont été proposées aux seniors de la Commune, parmi lesquelles le « club de midi » organisé conjointement au centre paroissial par la Paroisse et la Cohésion sociale et offrant un repas convivial aux seniors villarois tous les mardis à midi dans la quinzaine.

En 2019, 19 personnes de notre Commune ont eu nonante ans. Le 6 novembre 2019, 10 d'entre elles, accompagnées de leurs proches, ont répondu à l'invitation à un goûter organisé aux Martinets par la Paroisse et la Commune.

La Commune a également soutenu la traditionnelle fête de Noël, organisée par le Groupement des Aînés, qui s'est déroulée le 14 décembre 2019 au Foyer des Préalpes.

8.4 COHÉSION SOCIALE

La Cohésion sociale s'adresse à tous les habitants et offre un soutien spécifique aux personnes les plus vulnérables. Elle favorise l'intégration, le bénévolat et le bien-être par des actions coordonnées dans tous les quartiers.

Ses ambitions sont de prévenir les risques de ruptures sociales et de développer les solidarités de proximité par la participation citoyenne.

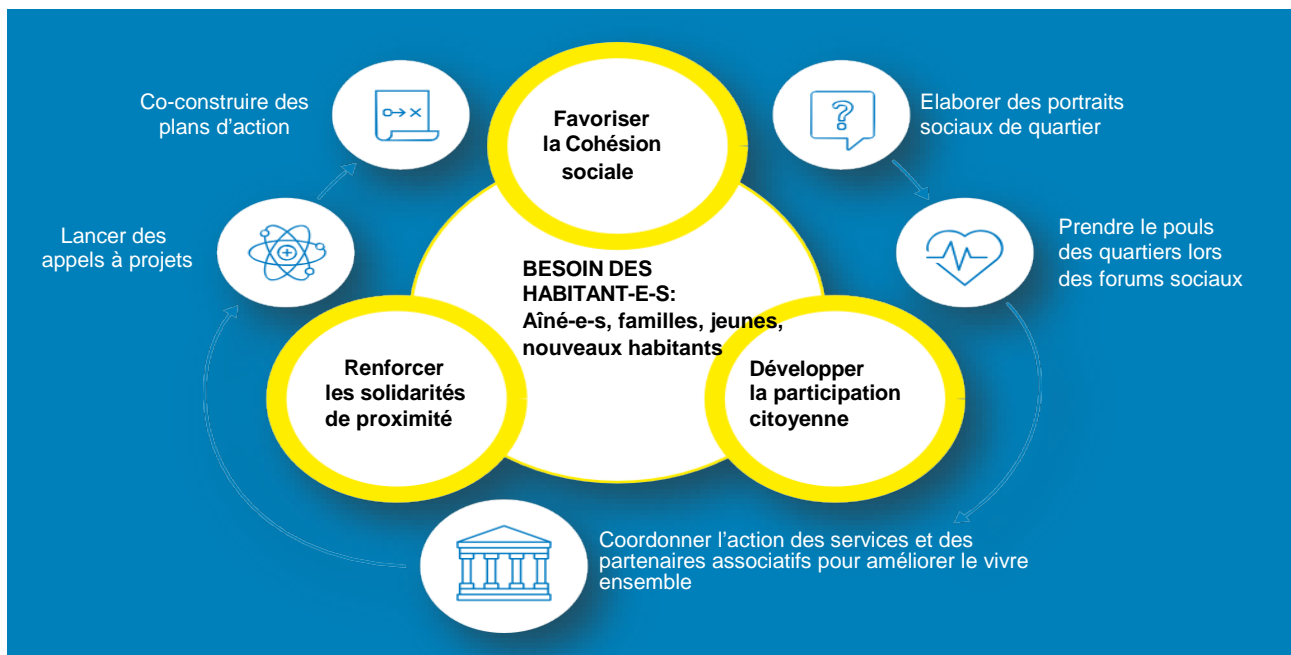
Afin de stimuler la vie de quartier, les acteurs et actrices de terrain ainsi que les partenaires locaux (institutions, associations, Paroisse, etc.) offrent des prestations, la plupart gratuites, visant à permettre la participation de chacun.

La Cohésion sociale présente quatre portraits sociaux de quartier, élaborés sur la base d'éléments statistiques et qualitatifs, après consultation des partenaires locaux.

En 2019, les objectifs fixés se poursuivent

- Prévenir les mécanismes d'exclusion et d'auto-exclusion des plus fragiles ;
- Lutter contre l'isolement des aînés, valoriser leurs compétences et encourager leur participation ;
- Offrir un accompagnement aux familles ;
- Promouvoir un environnement urbain adapté aux jeunes, proposer un accompagnement aux plus vulnérables et contribuer à l'amélioration de l'image de la jeunesse ;
- Soutenir la participation citoyenne des enfants et des jeunes ;
- Soutenir l'accueil de nouveaux arrivants, contribuer à l'intégration.

Synergies + Solidarité = des projets qui ont du sens



Soutien

Grâce au soutien du Canton et de tous les Bureaux qui s'y rattachent (IMR, DSAS, SEJ), de la Confédération et de la Paroisse, la Cohésion sociale continue à être reconnue d'utilité publique et encouragée financièrement.

- La Cohésion sociale a maintenu en 2019 ses 8 manifestations annuelles et proposé comme nouveauté le Marché de Noël sur 2 week-ends de décembre.
- 11 ateliers intergénérationnels avec un nouveau venu, « le Café Philo du jeudi », qui a rejoint le programme des animations intergénérationnelles et seniors.
- On note également une nette augmentation de 15% de participation au repas des aînés et des animations familles.

Quatre portraits sociaux des quartiers

**Un été pour les aînés - Tous les quartiers, projet soutenu par la DSAS, Senior+
Juin-août 2019**

2 enjeux majeurs :

- Identifier l'isolement des aînés de **+75 ans**
- Créer le lien

4 actions ont été menées dont :

- 448 personnes contactées par courrier dont 30% avec échange téléphonique
- Une permanence téléphonique ouverte tout l'été a répondu à une dizaine d'appels
- 8 visites personnalisées ont été demandées et réalisées par des bénévoles
- 28 professionnels ont été visités (centres dentaires, radiologie, etc.) et des commerçants

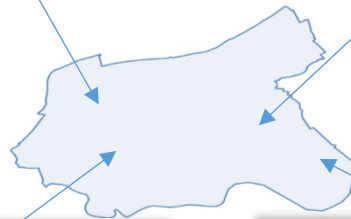
**Espace Parents Enfants - Quartier des Dailles, projet soutenu par le SEJ
3^{ème} et dernière phase pilote
2019**

2 enjeux majeurs :

- Favoriser l'intégration sociale des mamans et papas seuls à la maison avec leurs petits
- Mélanger les cultures

5 actions ont été menées dont :

- Proposition animations simples à réaliser à la maison
- Réalisation d'un classeur de ressources pour trouver aides, services et information
- Création de rencontre entre familles suisses et étrangères
- Enseignement des limites propres à la vie en société
- Accueil des papas



Rencontre des Mamans et des Femmes des Quartiers, projet soutenu par le PIC et la CFM

Janvier-novembre 2019

2 enjeux majeurs :

- Entendre et comprendre leurs difficultés pour les aider à oser une autonomie en tant que cheffe de famille, meilleure intégration sociale et professionnelle
- Développer la confiance en soi pour une meilleure intégration

3 actions ont été menées dont :

- 4 sorties d'intérêt citoyen et culturel
- 11 rencontres
- 4 animations avec l'Observatoire des Droits Culturels et l'Ecole-Parents Migrants

Marché de Noël, *Atelier Vert Notre Dame de la Route Quartier de Cormanon, *soutenu par l'Office fédéral de l'environnement

Décembre 2019

2 enjeux majeurs :

- Proposer un lieu fédérateur
- Créer une synergie entre le NDR et la Cohésion sociale

3 actions ont été menées dont :

- Fête de la Cohésion sociale et des bénévoles (40 personnes)
- Ateliers sur 2 week-ends « animations enfants et familles »
- Création d'un programme 2020 d'activités et de manifestations dans le cadre du développement durable

Projet « Un Tour En Tuk-Tuk » en collaboration avec REPER

Pour la deuxième édition de ce projet, qui a eu lieu du 3 juin au 26 juillet, la nouveauté résidait dans le fait que le Tuk-Tuk circulait simultanément à Villars-sur-Glâne et à Fribourg, avec la possibilité de se déplacer d'une commune à l'autre. Comme l'année passée, ce projet a remporté un franc succès :

- Le Tuk-Tuk a circulé durant 40 jours à Villars-sur-Glâne et à Fribourg.
- Il a accueilli 377 personnes. Parmi elles, 116 étaient des aînés, souvent accompagnés par des proches (conjoint, ami, enfants ou petits-enfants)
- 51% des courses ont compté au moins un aîné à bord
- Il a réalisé 215 courses, soit 5 courses en moyenne par jour.
- Il a parcouru près de 2'400 km.

Le Tuk-Tuk a été utilisé aussi bien pour des déplacements utiles que pour faire des balades. Des aînés l'ont, par exemple, souvent appelé pour faire une promenade avec leurs petits-enfants, mais également pour se rendre à l'hôpital, chez le médecin ou à la pharmacie. La possibilité de pouvoir se déplacer d'une commune partenaire à l'autre a été particulièrement appréciée et utilisée des personnes qui ont fait appel au Tuk-Tuk, et constitue donc une réelle plus-value pour ce projet.

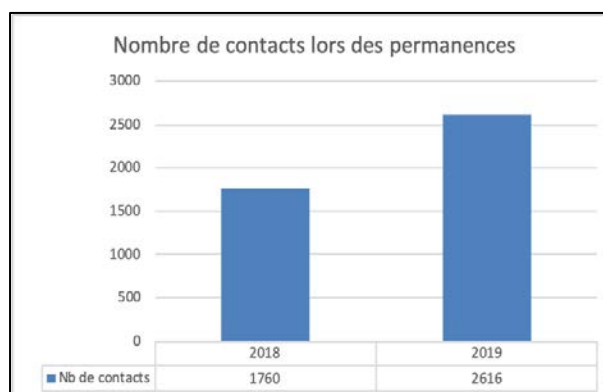
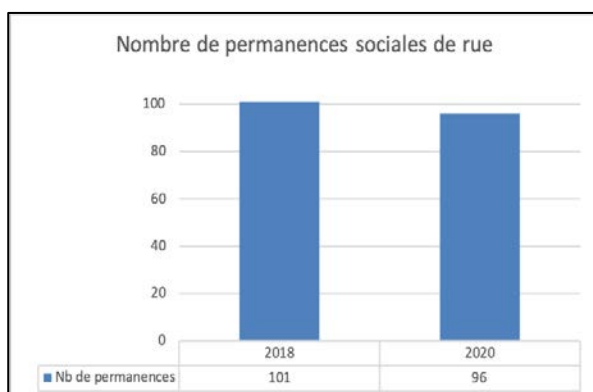


Ce projet a également permis d'engager 2 jeunes Villarois pour des Mini-Jobs. Leurs tâches ont consisté à assurer la conduite du Tuk-Tuk, la gestion des réservations, l'accueil des utilisateurs et la promotion du projet. Ils les ont remplies à notre grande satisfaction, avec beaucoup d'engagement et de plaisir.

Permanences sociales de rue – Résultat 2019



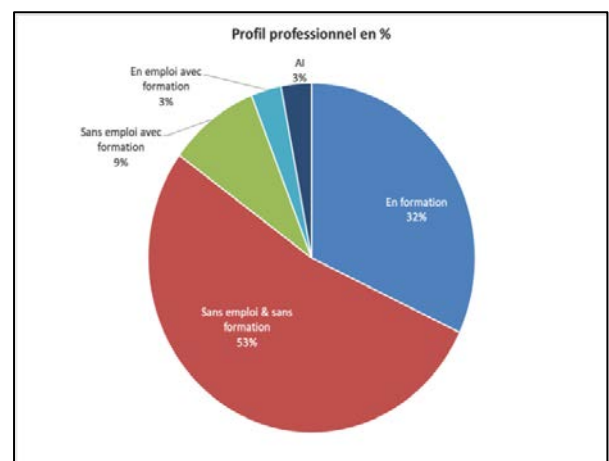
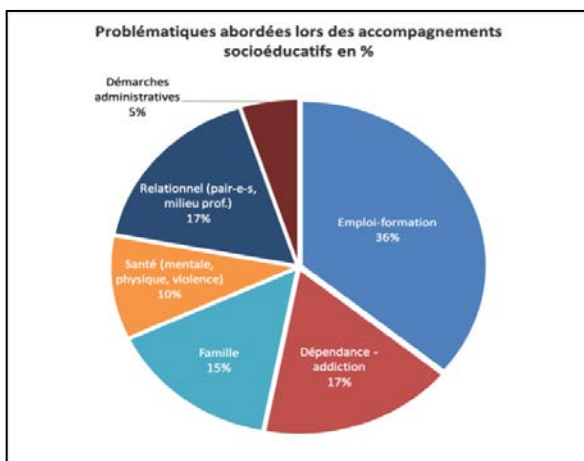
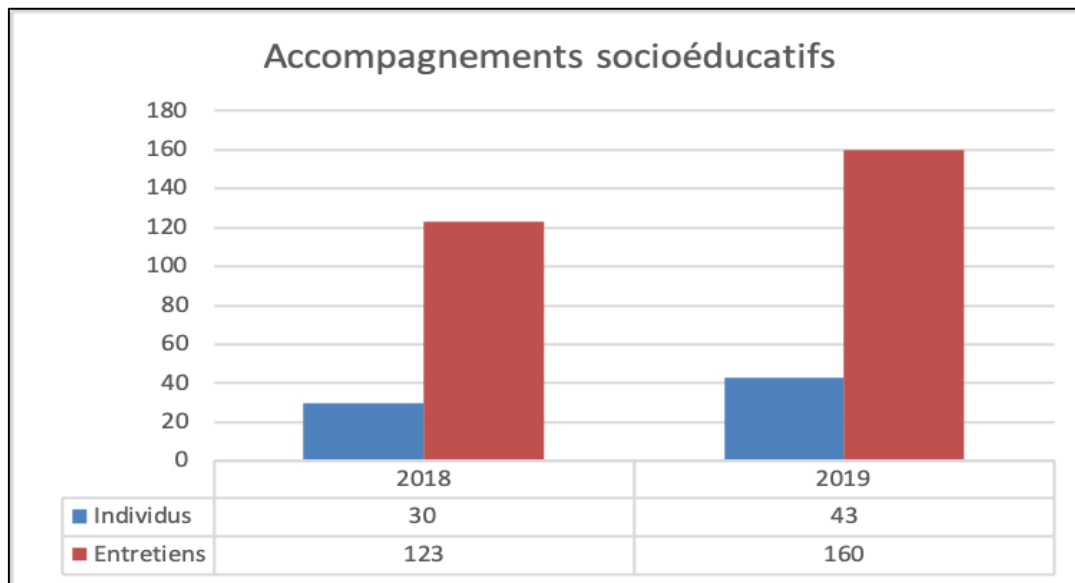
En 2019, 96 permanences sociales de rue ont été réalisées, qui ont permis d'établir un total de 2'616 contacts significatifs avec des jeunes. Les permanences sociales de rue sont en très légère baisse par rapport à 2018, mais le nombre de contacts établis lors de celles-ci a nettement augmenté. Cette évolution s'explique par le fait que les liens créés avec les jeunes se multiplient et qu'ils débouchent sur d'autres prestations ou projets, comme les accompagnements socioéducatifs, dont le nombre a d'ailleurs augmenté en 2019. Ce mouvement de balancier entre la présence dans la rue et les autres prestations est caractéristique du travail social de rue.

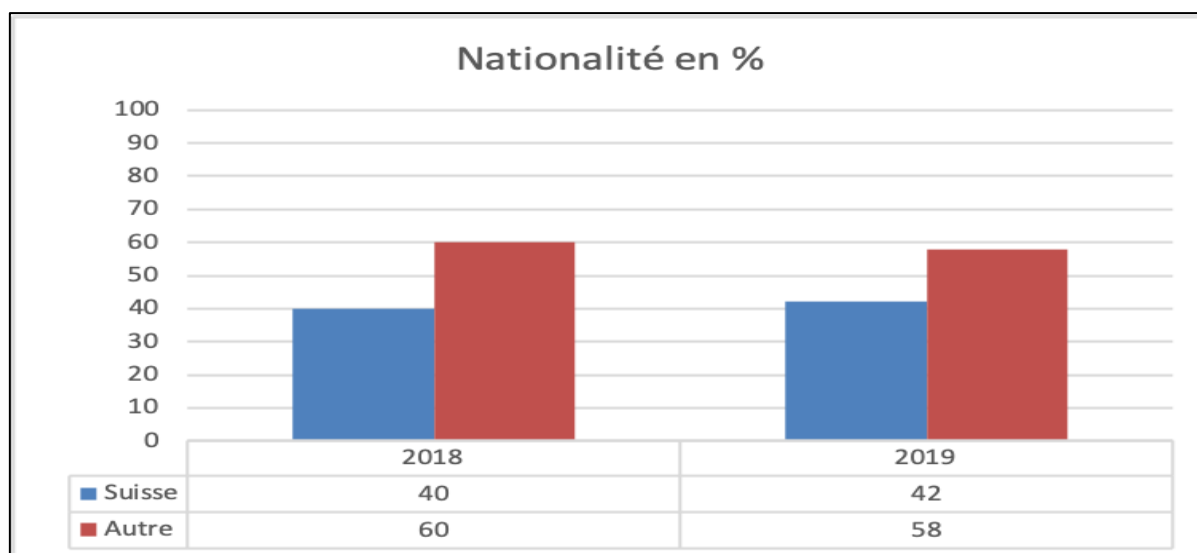


Lieux	Nombre de passages	Nombre de rencontres
Dailles	61	667
Platy	28	172
Villars-Vert	49	963
Cormanon	16	76
Moncor	20	134
Fribourg Gare & Péroilles	34	604
Total	208	2'616

Accompagnements socioéducatifs

En 2019, 32 jeunes et 11 familles de Villars-sur-Glâne ont bénéficié d'un accompagnement socioéducatif, pour un total de 160 entretiens. 13 de ces jeunes ont entre 8 ans et 18 ans, 17 entre 18 et 25 ans, et 2 ont plus de 25 ans. Les problématiques abordées dans le cadre des accompagnements socioéducatifs ont concerné pour un tiers (34%) des questions de formation et de (ré)insertion socioprofessionnelle. Pour le reste, il s'agit de problématiques d'addictions (17%), relationnelles (17%), familiales (15%), de santé (10%) et administratives (5%).





Plateforme Enfance & Jeunesse

Cette plateforme, coordonnée par REPER, compte 22 membres, représentant 16 entités différentes : École du Platy ; Devoirs surveillés et psychologue scolaire de l'école de Villars-Vert ; FC Villars ; CO de Pérolles ; Police cantonale de proximité ; Villars Animation ; ACOPOL ; Accueil École - Parents migrants ; Office communal du travail ; Association Vivre S'ouvrir Grandir ; Paroisse de Villars-sur-Glâne, Association des Parents d'Élèves de Villars-sur-Glâne ; Cohésion sociale de Villars-sur-Glâne ; Déléguée cantonale à l'enfance et la jeunesse, REPER).

En 2019, elle s'est réunie à cinq reprises. Les membres de cette Plateforme ont surtout souhaité échanger sur les situations rencontrées dans leur quotidien en lien avec l'enfance et la jeunesse, afin de faire part de leur réalité, et parfois aussi de trouver une oreille attentive, un regard extérieur, des conseils voire des collaborations qui se sont poursuivies au-delà de la plateforme.

Vivre-Ensemble au Coteau

Durant l'été 2019, plusieurs habitant-e-s d'un groupe de maison de la route du Coteau aux Dailles ont contacté le travailleur social de rue, faisant part d'un climat tendu dans le quartier. Les plaintes concernaient des groupes d'enfants et de jeunes causant du bruit et parfois des conflits passablement violents autour des places de jeux des immeubles. Une première rencontre avec ces personnes a débouché sur la volonté d'entamer une approche communautaire afin d'améliorer le vivre-ensemble dans le quartier. Avec le travailleur social de rue, elles ont adressé une invitation au reste des habitant-e-s pour une rencontre dehors, au cœur du quartier.

Une quinzaine de personnes ont répondu à l'invitation. Dans un premier temps, chacun-e a pu exprimer les problématiques vécues, mais aussi les points positifs. Après cette partie émotionnellement intense, l'assemblée a envisagé des solutions, comme la mise sur pied d'une fête de quartier afin que les gens se connaissent mieux, ou encore l'organisation d'une activité pour que les enfants puissent co-créeer avec les adultes des règles de vie pour le quartier. Une deuxième rencontre a eu lieu en automne, mais n'a pas connu autant de succès, les nuisances semblant s'être atténuées avec le changement de saison. Cependant, le travailleur social de rue reste en contact avec les habitant-e-s encore mobilisé-e-s dans l'idée de refaire une action dès le printemps 2020.

Participation à Projet Job

L'équipe de Projet Job s'est rencontrée à 14 reprises depuis le début de l'année, ce qui a permis d'échanger et d'avoir un regard transversal sur des situations de jeunes en rupture et en difficultés, et ainsi de se répartir leur suivi en fonction des compétences respectives. Ces séances ont également été l'occasion de continuer à développer et à structurer ce projet. Dans ce cadre-là, les liens avec le Cycle d'orientation de Pérolles se sont intensifiés. Par ailleurs, constatant qu'il est important d'impliquer les parents dans le processus en cas de conflits familiaux, Projet Job a mis sur pied et réalise des accompagnements de famille dans lesquels l'OCT tient le rôle de référent pour les parents et le travailleur social de rue celui de référent pour les jeunes. La spécificité de travailleur social de rue permet également d'aller rechercher des jeunes qui n'adhèrent pas d'emblée à la démarche ou qui décrochent, ou encore qui ne répondent pas à des convocations officielles, afin de les re-motiver de manière plus informelle.

Animation Jeunesse

En 2019, les centres d'animation ont été ouverts pendant **35** semaines en dehors des heures d'école.

6'895 enfants et 1'435 adolescents ont participé aux diverses animations périodiques selon la répartition ci-dessous :

Activités proposées simultanément à Villars-Vert et aux Dailles

Ateliers créatifs	Accueil goûter	Accueils enfants
Mercredi 14h/16h	Jeudi 16h/18h	Vendredi 16h30/18h30
29 enfants en moyenne	54 enfants en moyenne	71 enfants en moyenne

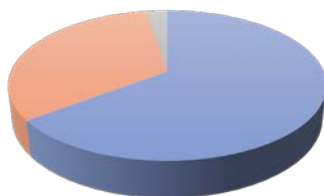
Activités proposées uniquement au Centre d'animation de Villars-Vert

Hip hop	Projet job	Spécial fille/garçon	Accueils ados	Samedi goûter
Lundi 17h30/19h30	Mardi 16h-18h30	Mercredi 16h30/18h30	Vendredi 19h30-22h	Samedi 13h30/16h30
24 enfants en moyenne	9 adolescents en moyenne	8 adolescents en moyenne	18 adolescents en moyenne	19 enfants en moyenne

Activités proposées uniquement au Centre d'animation des Dailles

Studio d'enregistrement	Studio d'enregistrement	Studio d'enregistrement
Mercredi 16h30/18h30	Jeudi 18h/20h	Vendredi 19h30/22h
2 adolescents en moyenne	2 adolescents en moyenne	2 adolescents en moyenne

Participations aux activités proposées



■ Villars-Vert et aux Dailles ■ Centre d'animation de Villars-Vert ■ Centre d'animation des Dailles

Durant les vacances scolaires et les week-ends, l'animation a proposé 42 activités différentes.

- 562 jeunes ont participé aux activités proposées, ci-dessous, durant les week-ends :

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sortie luge ▪ Balade chien de traîneaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accrobranche à Charmey ▪ Concert durant l'été avant l'heure 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grillades aux Dailles ▪ Ateliers bricolages au domaine notre dame (4j) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ cinéma en plein air (2j) ▪ Sortie ski ados
--	--	---	---

- 947 enfants ont participé aux activités proposées, ci-dessous, durant les vacances scolaires :

Vacances de carnaval	Vacances de Pâques	Vacances d'été	Vacances d'automne	Vacances de Noël
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Journée à ski (2x) ▪ Musée Chaplin ▪ Journée de luge 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de bijoux ▪ Chasse aux œufs ▪ Sortie piscine ▪ Balade chiens de traîneaux ▪ Après-midi bowling ▪ Après-midi jeux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Camp av. REPER ▪ Camp maman solo ▪ Création d'un clip artistique (4j) ▪ Accueils Villars-Vert + Dailles (8 j) ▪ Sortie piscine (4j) ▪ Pêche au Gottéron ▪ Chocolaterie ▪ Tournoi de foot(2j) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taekwendo ▪ Création clip (2j) ▪ Calligrammes ▪ Portes ouvertes de l'animation ▪ Boum d'halloween ▪ Accueil libre ▪ Danser sur les rythmes du monde 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil de Noël ▪ Sortie patinoire ▪ Film à Villars-Vert ▪ Film aux Dailles

En 2019, l'animation a également collaboré avec les différents acteurs ci-dessous :

- Association du quartier de Villars-Vert
- Travail social hors-murs
- Accueil des familles migrantes
- Livr'Echange
- Association des parents d'élèves VSG
- Ludothèques/bibliothèques VSG
- Cycle d'orientation de Pérolles
- Ecole de culture générale Fribourg
- Ski club de Villars-sur-Glâne
- AFASC (Association des animateurs du Canton FR)
- Centre d'animation de REPER
- Paroisse de Villars-sur-Glâne

9. SERVICES EXTÉRIEURS, CULTURE ET SPORTS

9.1 VOIRIE

Activités courantes

- Entretien général du patrimoine routier communal
- Entretien des trottoirs et des chemins piétonniers communaux
- Service hivernal
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien du mobilier urbain
- Entretien des fontaines communales
- Entretien des bornes rétractables
- Entretien des déchetteries de quartier
- Entretien de la signalisation et du marquage routier
- Mise en place de l'éclairage pour les fêtes de fin d'année
- Mise en place de l'affichage pour la sécurité routière
- Creuse de tombes et gestion du cimetière
- Gestion des déchets
- Fauchage des talus routiers
- Encadrement du personnel auxiliaire de remplacement (PAR) travaillant dans l'équipe des cantonniers

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers

- Assurer les démarches administratives, la direction des travaux et intervenir dans les domaines qui touchent le service
- Participation à l'organisation de la fête du 1^{er} août
- Transport, montage et installation des podiums et estrades pour les concerts de l'Avent
- Transport, montage de matériel et podium pour le spectacle RFI à Cormanon
- Transport, montage de matériel pour les différentes fêtes de quartiers
- Transport, montage de matériel pour la fête de la Saint-Nicolas
- Transport, montage de matériel pour les spectacles de clôtures scolaires
- Transport, montage de matériel pour la fête de carnaval
- Transport, montage de matériel pour la fête des aînés
- Prêt de matériel et transport de matériel pour des manifestations organisées par des tiers

Réalisations

- Réfection du trottoir situé le long de la route de la Glâne
- Réfections annuelles (taconnages, réfection des couches de roulement, remplacement des grilles-couvercles et pontages des fissures)
- Réalisation d'un abri conteneurs à l'école de Cormanon
- Réfection du chemin de la Fontaine pour améliorer la sécurité des élèves



Trottoir route de la Glâne avant travaux

- Rénovation des bancs publics
- Amélioration des chemins pédestres dans le secteur de Belle-Croix
- Entretien du parcours Vita
- Réfection de la piste finlandaise Béda-Hefti du bois de Belle-Croix
- Réfection lourde du réseau routier (PGRR)
- Réalisation trottoirs continus – Mesure de sécurité, école des Rochettes
- Entretien des coulisses route du Vieux-Moulin
- Assainissement de 50 candélabres d'ancienne génération (ampoule au mercure)



Réfection chemin de la Fontaine - Platy

Entretien routier

Réseau routier communal

Routes communales	28'210 m
Routes privées	2'400 m
Chemins piétonniers	15'190 m
Trottoirs communaux	31'693 m

L'entretien hivernal de ce réseau a nécessité l'utilisation de :

Années	2016	2017	2018	2019
Sel	197 tonnes	239 tonnes	320 tonnes	316 tonnes
Gravier	0 tonne	0.5 tonnes	1.3 tonnes	0 tonne

Gestion des déchets

En 2019, le ramassage des déchets ménagers urbains a été effectué par l'entreprise Gevisier.

Années	2017	2018	2019
Déchets ménagers	1'648 tonnes	1'504 tonnes	1'460 tonnes
Déchets de jardin	1'685 tonnes	1'724 tonnes	1'830 tonnes
Déchets encombrants	417 tonnes	506 tonnes	465 tonnes
Réfrigérateurs/congélateurs	7 tonnes	7 tonnes	8 tonnes
Appareils ménagers	8 tonnes	8 tonnes	7 tonnes
Vieux papiers	938 tonnes	872 tonnes	869 tonnes
Verres usagés	440 tonnes	454 tonnes	444 tonnes
Aluminium et fer blanc	168 tonnes	164 tonnes	144 tonnes
PET	54 tonnes	53 tonnes	56 tonnes
Vieux pneus	7 tonnes	8 tonnes	10 tonnes
Vieux bois	189 tonnes	163 tonnes	201 tonnes

Taux de couverture : (objectif minimum 70%)

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
76.82%	77.55%	72.22%	77.51%	78.25%	70.33%	76.85%	71.11%	96.46%

9.2 PARCS ET JARDINS

Activités courantes

- Entretien général des parcs et jardins communaux
- Mise en conformité des places de jeux autour des écoles
- Taille des haies et arbres d'avenue
- Plantation d'arbres, arbustes et plantes vivaces
- Entretien du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle
- Entretien des bacs et îlots des zones 30
- Désaffectation des tombes
- Réfection des chemins en pavés
- Lutte contre le feu bactérien
- Lutte contre la pyrale du buis
- Entretien des places de sport, cimetière, aménagements extérieurs des écoles
- Végétalisation des ouvrages routiers
- Collaboration au service hivernal
- Collaboration avec les activités de l'animation
- Collaboration avec le service des bâtiments et de l'aménagement pour les nouvelles plantations ou leur remplacement
- Fauchage des surfaces en gazon et en prairies fleuries
- Plantation et entretien des massifs fleuris
- Préparation et ensemencement de pelouses, prairies et plates-bandes de fleurs annuelles
- Entretien des étangs (Platy et PUC)



Soutien logistique pour la fête de quartier de Villars-Vert

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers

- Assurer les démarches administratives, la direction des travaux et intervenir dans les domaines qui touchent le service
- Remplacement du système d'arrosage terrain n°1 du Platy par un système automatique
- Elagage des branches mortes des arbres et entretien de l'étang du Platy
- Collaboration à l'entretien de bacs pour l'animation « Sentier des incroyables comestibles »
- Plantation de haies et fruitiers le long de la Dort-Verte (secteur Rochettes) avec les enfants
- Remise en état des terrains suite aux chantiers communaux
- Encadrement des jeunes pour des stages (institut Seedorf et Commune) ainsi que pour les travaux d'été
- Sécurisation de la route par la création d'un rétrécissement à la route du Vieux-Moulin
- Participation au projet « un arbre pour votre enfant » édition 2019
- Réalisation coupe d'arbre par mesure de sécurité



Plantation des pommiers Secteur des Rochettes

Réalisations

- Balisage des chemins pédestres
- Construction d'une piste de pétanque quartier de Cormanon
- Mise en conformité de la place de jeux du Platy
- Remplacement du grand toboggan du Platy
- Sécurisation du chemin pédestre situé dans le secteur de Planafaye
- Plantation dans les différentes zones 30
- Tailles d'entretien et de rajeunissement de végétaux dans toute la Commune
- Réaménagement de la place Grand-Chênes



Nouvelle piste de pétanque Grand-Chênes



Nouveau toboggan du Platy



Réaménagement place Grand-Chênes

Matériel et véhicules

Achat et remplacement :

Remplacement d'un tracteur John Deere par tracteur similaire



Remplacement de la tondeuse Etesia par un Grillo



9.3 CIMETIÈRE

42 personnes décédées ont été annoncées aux Services extérieurs durant l'année 2019.

40 personnes ont été incinérées, ce qui représente 96.24%.

Leurs cendres ont été réparties comme suit :

- 16 dans des cases funéraires
- 2 dans une mini-tombe
- 16 au Jardin du souvenir
- 2 dans d'autres cimetières
- 4 repris par la famille

2 personnes ont été inhumées, ce qui représente 4.96%.



Les urnes sont déposées dans le mur cinéraire étape IV, au sud de l'église.

Le nombre de tombes disponibles à la fin décembre 2019 est de :

- 47 cases funéraires
- 0 mini-tombe
- 13 tombes enfants
- 107 tombes sans concession
- 38 tombes avec concession

22 tombes et cases cinéraires ont été désaffectées en 2019 au terme du délai de 20 ans.

9.4 SERVICE DU FEU

Fonctionnement du service

Le Corps des sapeurs-pompiers comptait 84 personnes au 1^{er} janvier 2019. Parmi celles-ci, on dénombrait 12 officiers, 14 sous-officiers et 30 porteurs d'appareil respiratoire.

Au cours de l'année, 6 personnes ont intégré le Corps des sapeurs-pompiers et 13 l'ont quitté.

Interventions

En 2019, aucune intervention dramatique ou de très grande ampleur n'est à déplorer. Le Corps est intervenu à 57 reprises pour un total de 747 heures de travail.

Le nombre d'appels au 118 se répartit de la façon suivante :

- Feux 8
- Hydrocarbures 4
- Accidents de la circulation 0
- Inondations / dégâts naturels 7
- Détections automatiques 20
- Fausses alarmes 0
- Sauvetages 9
- Services de police 5
- Divers 4



Véhicule en feu – route de Moncor (juin 2019)

Statistiques des heures de travail

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Heures	1283	1006.5	740.5	786.5	745.5	609	718.5	828	1289	747

Instruction et formation

Pendant l'année 2019, divers cours, exercices et séances ont eu lieu, notamment :

- 5 séances d'état-major
- 2 visites tactiques
- 7 cours de cadres, y compris une formation BLS-AED
- 12 exercices de la section protection respiratoire et 8 cours de cadres
- 6 exercices pour nouveaux sapeurs-pompiers
- 7 exercices du corps
- 1 exercice avec le CR de Fribourg et le cours ECA pour nouveau cdt
- 2 exercices avec les officiers et police route du Grand-Fribourg
- 5 exercices pour spécialistes travaux en hauteur du Grand-Fribourg.

L'instruction avait pour but de travailler les thèmes suivants : feux de forêt, feux de parking souterrain, service des tuyaux et le comportement au feu réel avec eau pour les porteurs d'appareils respiratoires. Pour l'année 2019, l'instruction, hors cours cantonaux et service de piquet, a représenté pour le CSP plus de 2'950 heures.

Prévention

Plusieurs objectifs en matière de prévention ont aussi été suivis avec des visites d'entreprises et de sites sensibles, un exercice d'évacuation des écoles et la présence du Corps des sapeurs-pompiers lors de diverses manifestations.

Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie une fois en 2019 pour approuver le budget 2020.

9.5 CULTURE

La Commune de Villars-sur-Glâne subventionne des projets culturels locaux (théâtre, danse, musique, spectacle, exposition, etc.) répondant aux critères d'attribution fixés par la Commission des affaires culturelles.

Les demandes de subvention doivent se faire au moyen d'un questionnaire et sont traitées par ladite Commission. Le site internet de la Commune renseigne les intéressés sur la procédure et les délais à respecter.

La Commission des affaires culturelles

Elle s'est réunie deux fois en 2019 et a octroyé des subsides pour les réalisations ponctuelles suivantes :

- Association du Cirque Toamême
- Association du Théâtre Crapouille
- Association Tokyo Moon
- Association des Maxi Beaux Arts
- Nouvel Opéra de Fribourg NOF
- Compagnie Delacomb'art
- Compagnie Boréale
- Vill'Art
- Association Vivre S'ouvrir Grandir
- Association du quartier de Villars-Vert
- Association des Arts Libres
- Association les petits pas du Coeur
- LivrEchange bibliothèque interculturelle
- Rencontres de folklore internationales de Fribourg RFI
- Ensemble vocal féminin Vocalise
- Choeur d'enfants la Maîtrise de Villars-sur-Glâne
- Société de chant Choeur d'homme Villars-sur-Glâne

Elle continue à subventionner annuellement les sociétés ou réalisations suivantes :

- Théâtre Nuithonie-Equilibre (abonnements)
- Théâtre des Osses (abonnements)
- Société des concerts (abonnements)
- Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne
- Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne
- Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne
- Ecole de musique de la Concordia
- Ecole de musique la Lyre
- Ecole de musique de la Landwehr
- Prix du Conservatoire
- Deutsche Bibliothek

Spectacles

Dans le cadre des Rencontres de Folklore Internationales 2019, la Commission des affaires culturelles a parrainé deux groupes.

Sous un soleil radieux, la population villaroise, venue en nombre, a eu le plaisir de découvrir, le vendredi 23 août 2019, sur la place minérale de Cormanon, les deux groupes conviés dans le cadre des RFI. Le premier, «Bascarsija» de la Bosnie-Herzégovine a fait découvrir au public des danses et chants traditionnels et le deuxième, «Everest Nepal cultural group», a amené le public aux rythmes du Népal. Le public a, également, été charmé par leurs magnifiques costumes. La soirée s'est terminée par les danses africaines multiculturelles initiées par Mme Regina Zaugg dans le cadre de la Cohésion sociale de Villars-sur-Glâne.



Groupe du Népal



Groupe de Bosnie-Herzégovine

9.6 LOISIRS

Camps, colonies

En 2019, 131 enfants ont participé à 812 journées de camps divers organisés en dehors du temps scolaire. La subvention communale s'élève à Fr. 8.00 par jour, par enfant de Villars-sur-Glâne. La Paroisse fait de même.

9.7 SPORTS

En collaboration avec la Commission des sports, son organe consultatif, le Conseil communal a poursuivi les objectifs fixés, à savoir : entretien régulier, amélioration et gestion optimale des infrastructures sportives communales existantes, coordination entre les différents organismes s'occupant des sports et des loisirs. La Commission des sports s'est réunie une fois en 2019.

Les Services techniques ont exécuté les décisions du Conseil communal. Ils ont assumé les tâches de coordination pour les activités régulières des clubs et sociétés, ainsi que lors des manifestations sportives : renseignements, réservations des terrains et du centre sportif, planification de l'utilisation des ressources (salles et terrains), contrôle de la facturation, etc.

L'utilisation des salles de sport le week-end

Durant l'année 2019, les 9 salles de sport ont été utilisées 94 fois durant les week-ends. Les principales activités ont été les suivantes :

- Championnat de basketball
- Fribourg Olympic
- Swissbasketball
- Villars Phoenix Futsal
- Futnet club Villars-sur-Glâne
- Futsal Team Old Fox Fribourg
- Championnat suisse de futsal
- Basket en fauteuil roulant
- Sport Handicap
- Judo club Villars
- Karaté-Club Cobra
- Badminton Club
- Club tennis de table
- Volleyball Smile
- Twirling Club Butterfly
- Tournoi national judo enfants (Litle Kano)
- OpenSunday
- Pro Senectute
- Spectacle de Hip Hop « M Size »
- Concert de l'Association Calebasse

L'utilisation du terrain synthétique

Dans le courant de l'année 2019, le terrain synthétique a été loué par 10 clubs de football hormis le FC Villars-sur-Glâne et FC Matran. Pour la période de location, c'est-à-dire, du 1^{er} janvier au 18 mars 2019, le terrain a été loué pour une durée de 344 heures.

Pour la période du championnat, du 16 mars au 10 novembre 2019, le FC Villars-sur-Glâne et FC Matran ont disposé du terrain synthétique selon la convention du 15 mai 2017.

Open Air Fitness

Les Services techniques, en collaboration avec l'association « Open Air Fitness », ont réédité, pour la période d'été (juin-août), un concept de cours en groupe dans la nature, plus précisément sur l'espace à côté du terrain de beach-volley. Ce concept était complémentaire au parcours Vita au Centre sportif du Platy et une grande plus-value pour nos sportifs Villarois.

Rencontre des clubs sportifs de Villars-sur-Glâne

Les Services techniques ont organisé une rencontre avec tous les responsables des clubs sportifs de la Commune et la Commission des sports. Cette rencontre a permis de présenter un nouvel outil de travail à nos associations, soit la salle de sport à l'école du Platy. La soirée s'est poursuivie à la buvette du club de football avec un apéro dînatoire et un échange entre tous les protagonistes.

Accueil des enfants les dimanches après-midi de novembre à mars

L'OpenSunday de Villars-sur-Glâne (OVIL) a fêté sa 100^{ème} journée en automne 2019. Depuis sa création, plus de 5'000 visites d'enfants ont été enregistrées.

L'équipe qui encadre les enfants de 6 à 12 ans est composée de juniors coachs, seniors coachs et de deux chefs de projet.

La saison 2018/2019 a accueilli 771 visites d'enfants (410 filles et 361 garçons). Du foot, du basket, des balançoires, du trampoline avec des gros tapis, des barres fixes, des barres parallèles, des saute-mouton et plein d'autres activités - avec des événements spéciaux comme le CrossFit, une démonstration d'aïkido, plusieurs interventions des clubs locaux : voilà qui donne à l'OVIL son relief particulier et un caractère bien à lui.



Durant la saison, les juniors coachs ont organisé, à l'aide des coachs, une grande balançoire avec des gros tapis, du mini hockey ainsi que du dessin, à l'entrée, très apprécié par les enfants.

10. PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS

10.1 TERRAINS ET FORÊTS

Terrains

Location

Tous les terrains agricoles que possède la Commune sont loués à des agriculteurs locaux qui les exploitent tout en tenant compte de l'évolution et de l'urbanisation de la Commune.

Forêts

Situation générale

Les forêts de la Commune de Villars-sur-Glâne sont très parcourues et appréciées par la population. 2019 n'a pas fait exception et le phénomène s'est encore accentué. La pratique de loisirs en forêt est en pleine expansion et pas uniquement à Villars-sur-Glâne. Dans les forêts du Grand Fribourg, cela va de la simple promenade à la pratique de sports divers en passant par la méditation par exemple. Toutes sortes d'activités sont pratiquées avec leurs lots de nuisances envers ce milieu sensible. Cependant, la situation est encore satisfaisante de ce point de vue.

Les arbres ont subi des records de chaleur durant l'été 2019 et un stress hydrique s'en est suivi. Il a été constaté un nombre anormal de hêtres secs au printemps. Les épicéas ont souffert d'attaques de bostryche typographe. La situation sanitaire est préoccupante comme dans toutes les forêts suisses. Les étés secs, les coups de vent à répétition, facilitent le travail des ravageurs et engendrent la mort de beaucoup de vieux sujets. Ces modifications climatiques changent l'aspect des forêts de manière rapide. Le grand défi pour les propriétaires forestiers sera de façonner une forêt résiliente aux futurs événements climatiques tout en répondant aux besoins sociétaux.

Massif de Belle Croix

Le secteur défriché par le passage d'une conduite de chaleur à distance (CAD) a été reboisé en chêne rouvre. Un ajout de terre végétale a été fait par l'entreprise qui avait effectué les travaux. Une coupe de sécurité a été faite dans la lisière bordant les maisons de la Promenade de Belle-Croix numéros 11 et 12. De jeunes poiriers sauvages ont été plantés à la place. Il s'agit d'une essence indigène rare dans nos forêts. A terme, elle peut améliorer la biodiversité tout en assurant un paysage agréable et une production de bois de qualité. Quelques chablis ont été récoltés suite aux coups de vent successif en 2019. Le site du réservoir de Belle-Croix offre un milieu particulièrement propice à l'accueil du public en forêt. Celui-ci est très fréquenté avec son lot de déprédations. Par ses aménagements un peu trop urbains, ce lieu a perdu un peu de son charme forestier.

Massif de Moncor

Le massif de Moncor est très apprécié du public et en particulier des écoles. Au mois de juin 2019, le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) y a organisé un colloque à l'échelon national. Vu

l'importance des infrastructures mises en place, un évènement de ce type n'est plus souhaitable à l'avenir au Bois de mon Cœur. Ce site apporte une belle image pour la Commune de Villars-sur-Glâne. L'entretien hebdomadaire assuré par la Commune est très apprécié par les utilisateurs de la forêt. La pose de barrières ne pose plus de problèmes particuliers et a permis de diminuer certaines incivilités. Durant l'été, environ 80 mètres cubes de hêtres morts sur pied ont été récoltés pour assurer la sécurité. Notre voisine, la Bourgeoisie de Fribourg, a dû récolter le même volume d'épicéas ayant été attaqués par le bostryche typographe. Durant l'hiver 2019-2020, des épicéas dans le secteur sud-ouest du massif vers l'autoroute devront être récoltés de manière prématurée.

Massif du Platy

Aucune coupe n'a été réalisée dans le massif. Quelques hêtres âgés secs sur pied ont été récoltés. Pour des raisons esthétiques, ces vieux arbres sont maintenus afin de garantir une certaine qualité de paysage. Cependant, de manière progressive, ces vieux arbres seront récoltés. Un canapé forestier a été réalisé dans cette forêt pour les enfants de la nouvelle école du Platy.

Massif de Condoz

Aucune coupe n'a été opérée dans ce massif. Le résultat de la coupe de sécurité au bord de la route cantonale est probant. Les sujets les plus dangereux ont été prélevés et les plus stables conservés afin de garder un aspect paysagé correct. Une coupe de sécurité sera faite durant l'hiver 2019-2020 en contrebas de la route du Vieux-Moulin.

Considérations

La forêt va au devant de nombreux défis tant sociétaux que climatiques. Ce patrimoine est, et a toujours été, important pour l'être humain depuis la nuit des temps. Sachons le préserver, le mettre en valeur et utiliser ses produits à bon escient afin de le transmettre en parfait état aux jeunes générations. Un nouveau plan de gestion élaboré avec la collaboration de tous les propriétaires forestiers publics va être adopté au mois de mai 2020 pour Forêts-Sarine. Il sera notre boussole pour les 15 prochaines années. Ce document sera un outil de gestion et de communication.

Les forêts sont un élément important de notre société et sont appelées à avoir une place encore plus importante à l'avenir. Celles-ci sont garantes de notre bien-être futur en produisant une matière première renouvelable et en offrant une biodiversité bienvenue.

10.2 BÂTIMENTS COMMUNAUX

Travaux

Ecole de Cormanon

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué.
- Le système audio du bâtiment principal a été modernisé.
- Les installations électriques ont été contrôlées, la mise en conformité sera réalisée en 2020.

- Des travaux de peinture ont été exécutés dans la cage d'escalier.
- Le solde du remplacement des tablettes de fenêtres intérieures a été réalisé.
- Des améliorations phoniques ont été entreprises sur les portes des bureaux logopédie et psychologue.

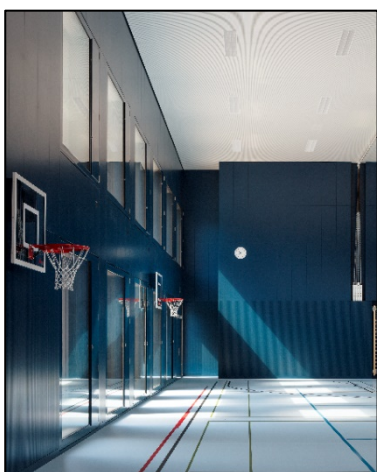
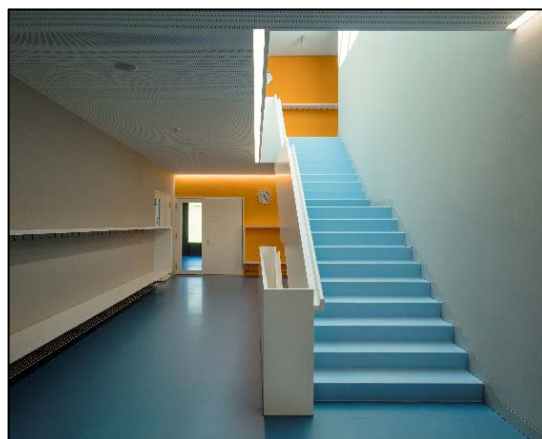
Ecole des Rochettes

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé.
- Des remplacements ainsi qu'une adaptation générale des stores ont été effectués afin de renforcer la sécurité des fixations.
- Une tourelle de ventilation des WC a dû être changée.
- Les installations électriques ont été contrôlées et mises en conformité.
- Une extension du réseau Wifi a été réalisée.
- Les boilers ont été détartrés et les vases d'expansion supprimés.
- L'agencement de cuisine de la salle des maîtres a été remplacé.
- Les fonds des douches ont été rénovés avec reprise des angles.
- Les joints en silicone des sanitaires et des couloirs ont été refaits.
- La moquette des gradins de la salle de gym a été remplacée.
- La peinture du couloir et de la cage d'escalier de la salle de gym a été faite.

Ecole de Villars-Vert

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué ainsi que le curage des canalisations.
- Les acodrails de la cour de récréation ont été remplacés.
- Des verres translucides ont été posés dans les salles d'appui du rez-de-chaussée.
- Les cadres de fenêtres fissurés des vestiaires ont été réparés.
- Les puits de lumière en toiture présentent des signes de vieillesse (infiltrations d'eau, condensation des verres). Ils doivent être remplacés. Une première étape a été réalisée en 2019.
- Un contrôle et nettoyage général des toitures plates ont été exécutés avec une remise en état des naissances d'eau pluviale.
- Le lave-vaisselle de la cuisinette de la grande salle a dû être remplacé.
- La hauteur des garde-corps des paliers d'escalier a été corrigée afin de répondre aux normes en vigueur.
- La dernière étape de réfection des fonds des douches et vestiaires a été réalisée.
- Les parquets des salles d'appui ont été poncés et vitrifiés.
- La peinture des couloirs du rez supérieur et de la cage d'escalier a été rénovée.
- La réfection du sol en carrelage du WC des classes enfantines a été réalisée.
- Des protections d'angles de murs dans les couloirs ont été posées.

Ecole du Platy



Le début de l'année a été consacré aux finitions des revêtements de sols et de murs, à la livraison du mobilier, à l'aménagement des salles de gym et à la réalisation des aménagements extérieurs.

Le chantier de l'école du Platy s'est terminé en juin. Dès lors, tout était prêt pour accueillir les enfants le 29 août 2019.

L'inauguration s'est déroulée le 11 octobre 2019, suivie d'une journée porte ouverte lors de laquelle un châtaigner a été plantée dans le cadre de la mesure paysagère du Plan d'agglomération « un arbre pour votre enfant ».

Cette journée a rencontré un grand succès auprès de la population.



Les travaux de l'école du Platy se sont réalisés dans de bonnes conditions en respectant le devis.

Centre sportif du Platy

- Le curage des canalisations ainsi que le nettoyage des canaux de ventilation ont été réalisés, tout comme l'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur).
- Des stores de protections solaires pour l'appartement du concierge ont été installés.

- La sono a été remplacée afin de proposer un outil performant pour les matchs des différents clubs utilisateurs de la salle.
- Les installations électriques ont été contrôlées et mises en conformité.
- Les coupoles ont été raccordées à la station météo afin d'assurer une fermeture automatique en cas de précipitation.
- Quelques vannes de chauffage ont dû être remplacées.
- La fixation de l'acrotère en façade a été renforcée.
- La peinture des plafonds des douches a été refaite.
- Les coutures des rideaux de séparation de la salle triple présentaient des signes d'usure et ont dû être renforcées.

Administration communale

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué ainsi que le curage des canalisations.
- Une ligne de vie a été installée en toiture afin d'assurer la sécurité des personnes lors de l'entretien de cette dernière.
- Les stores, qui dataient de la construction du bâtiment, ont été remplacés sur les façades Sud et Est.
- Une révision des monoblocs de ventilation a été effectuée.
- La porte d'accès au parking souterrain a été remplacée et sécurisée.
- Des toiles acoustiques ont été installées au plafond des salles de conférence afin d'assurer le confort auditif lors des séances.
- Un aménagement extérieur avec bancs et plantations a été réalisé devant l'entrée principale.

Centre de rencontre La Grange

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé ainsi que le nettoyage des canaux de ventilation.
- Des travaux d'entretien de peinture de portes et portes-fenêtres ont été effectués.
- Des chariots pour le stockage des tables ont été achetés afin de compléter l'équipement existant.

Ancienne école du Village

- L'entretien courant ainsi que le remplacement des luminaires dans les salles 1, 2 et 3 ont été réalisés.
- Un contrôle électrique ainsi que la mise en conformité des installations ont été effectués.
- La citerne à mazout a été révisée.

Pavillon des jeunes du Platy – Dojo

- L'entretien courant a été réalisé ainsi que le nettoyage des canaux de ventilation.
- La chaudière a été réparée et le boiler détartre.

Bâtiment des Services extérieurs

- Le curage des canalisations a été effectué ainsi que l'entretien courant des installations techniques (chauffage, adoucisseur).
- La mise en conformité des installations électriques a été effectuée.

- Le socle de la façade côté entrée et parking a été rénové.
- Le système de détection incendie devenu obsolète a dû être remplacé.
- Le chauffe-eau a été détartré.
- Un accès à la toiture a été créé depuis le silo à sel.

Pavillon Le Milieu

- L'entretien courant a été réalisé.

Cellules des Platanes

- L'entretien courant a été réalisé.
- Les installations électriques ont été contrôlées, la mise en conformité sera réalisée en 2020.

Résidence Les Martinets

- L'entretien courant est sous la responsabilité des utilisateurs.

Espace Nuithonie

- L'entretien courant est sous la responsabilité des utilisateurs.

Pavillon route de Moncor 2A

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Cabane du Platy

- Seul l'entretien courant a été réalisé.

Buvette du FC Villars

- Une ferblanterie a été posée entre la toiture du garage et le bâtiment principal afin d'éviter des infiltrations d'eau.
- Les joints des fenêtres ont été remis en état.

Centre scolaire de Villars-Vert

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Utilisation des locaux communaux / Occupations

- **Ancienne école du Village** 153 locations pour les salles de conférence 1, 2 et 3
- **Ecole de Cormanon** La grande salle a été louée 29 fois
- **Centre de rencontres La Grange** 60 locations pour la cafétéria, 80 pour la salle de conférence et 121 pour la grande salle
- **Cabane du foot du Platy** 126 locations.

11. AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

11.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur cantonal

Le Plan directeur cantonal (PDCant) a été adopté le 10 octobre 2018 avant d'être transmis à la Confédération. Dans sa séance du 1^{er} mai 2019, le Conseil fédéral a approuvé le volet stratégique et le chapitre urbanisation du PDCant avec des réserves. Le reste du document fait l'objet d'une procédure séparée.

Projet d'agglomération

En 2019, l'Agglomération de Fribourg et la Préfecture de la Sarine ont décidé de collaborer de manière étroite pour l'élaboration de leurs planifications directrices respectives, soit le Projet d'agglomération de quatrième génération de l'Agglomération de Fribourg (PA4) et le plan directeur régional du district de la Sarine (PDR).

Plusieurs groupes de travail ont été constitués, avec la participation de représentants communaux (dont Villars-sur-Glâne), de l'Agglomération, du Canton et de bureaux spécialisés mandataires de l'Agglomération, sur les thématiques de l'urbanisation, de la mobilité, de l'économie, de la nature, du paysage et de l'énergie.

Durant la matinée du 20 novembre 2019, les représentants communaux, des régions voisines et du Canton, ainsi que des représentants de plusieurs associations ont été conviés à participer à un atelier commun pour discuter du diagnostic et des besoins d'action du PA4 et du PDR.

Révision du Plan d'aménagement local (PAL)

En mars 2019, le Conseil communal a adopté la révision du PAL, initiée en 2014, et rejeté les oppositions. 11 recours ont été déposés contre la décision du Conseil communal et sont en cours de traitement au Canton.

Dans une décision du 3 septembre 2019 inhérente au PAL d'une Commune voisine, le Tribunal cantonal a jugé que le nouveau plan directeur cantonal (PDCant) doit être appliqué pour l'approbation des plans d'aménagement locaux, dans la mesure où il lie les autorités cantonales et communales dès son approbation par le Conseil d'Etat, le 10 octobre 2018. La DAEC avait donné pour consigne aux Communes d'appliquer l'ancien PDCant pour élaborer leur PAL. Elle a fait recours au TF contre cette décision. La suite à donner au PAL de la Commune de Villars-sur-Glâne ne sera définie qu'après décision du TF soit avec une approbation basée sur l'ancien PDCant, soit avec une modification du PAL en l'adaptant au nouveau PDCant.

Plans d'aménagement de détail (PAD)

Le PAD Vallon de Villars situé en face de l'église, le long de la voie de chemin de fer, en zone centre village B a pour objectif, notamment, de répartir différentes affectations et types d'habitat favorisant une mixité et une dynamique sociale tout en utilisant de manière optimale les possibilités de densification fixées par le règlement communal d'urbanisme (RCU). Il doit gérer les espaces situés le long de la route de l'Eglise, de manière à créer des accroches sensibles et un nouvel accès pour la zone à développer. Le nouveau PAD doit renforcer la centralité du secteur et valoriser les bâtiments existants tout en mettant en place des règles architecturales permettant l'amélioration du Vallon dans le respect du concept de ville-parc.

Le projet établi par le bureau d'architectes LVPH sàrl comprend trois secteurs spécifiques. Le secteur A prend en compte les bâtiments existants et renforce le caractère de centre village de ce lieu en y intégrant un commerce et une place de village. Le secteur B contient la majeure partie des appartements et le secteur C dispose quatre volumes élancés à proximité du bas du vallon qui est mis en valeur par un projet paysager. Le dossier a été mis à l'enquête en mai 2016 et a fait l'objet de 3 oppositions. Les séances de conciliation ont conduit à une modification du projet et plus précisément à l'abaissement des gabarits du secteur C. Ce nouveau dossier a été mis à l'enquête en juin 2017 et a fait l'objet de quatre oppositions.

Le Conseil communal a adopté le PAD en mai 2019 et a rejeté les oppositions. Deux opposants ont fait recours contre cette décision. L'approbation du PAD par le Canton est tributaire de l'approbation du PAL.

Permis de construire

En 2019, le détail chiffré des procédures a été le suivant :

Enquêtes publiques :

- | | |
|------------------------------|---|
| Procédure ordinaire : | - 30 permis de construire dont 5 avec des sondes géothermiques, 4 avec PAC air/eau, 3 avec panneaux solaires |
| Procédure simplifiée : | - 69 permis de construire dont 4 pour des sondes géothermiques 2 pour des PAC air/eau, 7 pour des panneaux solaires |
| Annonces panneaux solaires : | - 20 dossiers. |

Commission d'aménagement

Durant l'année 2019, la Commission a siégé 5 fois. Elle a travaillé sur les adaptations et modifications du PAL ainsi que sur le nouveau plan directeur cantonal. Elle a analysé divers projets de densification en zone résidentielle, de transformation de bâtiments protégés et d'extensions en zone d'activité. Elle a également suivi l'évolution du projet Bertigny-Chamblieux.

Zone Bertigny-Chamblieux – Projet de couverture de l'autoroute N12

Le Conseil général de Villars-sur-Glâne a validé la participation financière de la Commune aux études du projet Bertigny-Chamblieux. La Commune a rejoint les partenaires du projet réunis au

sein du bureau exécutif, à la condition que les prérogatives communales en matière d'aménagement du territoire soient préservées. Ainsi, un avenant à la convention a été ajouté. Celui-ci précise que les décisions relatives à l'aménagement du territoire se prennent à l'unanimité.

Un mandat d'études parallèles MEP a été lancé par le Canton pour imaginer les développements possibles dans ce secteur en tenant compte des enjeux d'urbanisation, de la mobilité, du paysage et de l'environnement. Une première phase jusqu'en mai 2019 a permis de définir le cahier des charges sur la base d'ateliers participatifs.

La deuxième phase jusqu'à fin 2019 a consisté en des études tests et un dialogue intermédiaire avec les équipes et le collège d'experts qui a donné lieu à des recommandations. Le rendu est attendu au printemps 2020.

En parallèle, le Conseil communal a adjugé un mandat d'étude au bureau Mobil'homme pour évaluer l'attractivité du secteur de Bertigny-Ouest. Les résultats de l'étude ont été présentés au Conseil communal dans sa séance du 30 septembre 2019.

11.2 ENVIRONNEMENT, ROUTES ET MOBILITÉ

Routes

Nouvelle route d'accès à l'Hôpital fribourgeois, secteur HFR et route de Chandolan

Le 30 avril 2019, le Service des ponts et chaussée a présenté aux Services techniques les 2 dossiers de mise à l'enquête publique de la nouvelle route d'accès à l'Hôpital fribourgeois, pour le secteur HFR et le secteur Chandolan.

Le 4 juin 2019, la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions DAEC informait la Commune que les réflexions menées concernant l'éventuel déplacement de l'hôpital « site Bertigny » de l'HFR amenaient à surseoir à la mise à l'enquête publique de la route d'accès préalablement prévue avant l'été.

Le 18 juin 2019, la Commune de Villars-sur-Glâne a indiqué à la DAEC son souhait d'être associée aux réflexions menées au sujet d'un éventuel déplacement de l'HFR et a fait part, à toutes fins utiles, au Service des ponts et chaussées de ses remarques et conditions sur les dossiers de mise à l'enquête.

Passerelle de Villars-Vert

Le chantier lié à la construction de la passerelle de Villars-Vert a débuté en juin 2019. Dans un premier temps, des travaux spéciaux ont été entrepris afin de déplacer la conduite d'eau située sous la route cantonale. Une fois les travaux de préparation terminés, l'entreprise de génie civil a poursuivi avec la construction des culées en béton et des chemins d'accès du côté du quartier de Villars-Vert. En parallèle à cela, l'entreprise Stephan SA a effectué le montage de la passerelle sur la place de chantier érigée du côté de Meggit SA, en vue de son installation à son emplacement définitif par une grue de 40 mètres de haut et d'une capacité de levage de 500 tonnes.

Un mandat a été donné à Mme Zumbach, artiste zurichoise, pour le concept couleur de la passerelle. Elle est l'auteure du concept couleur du quartier de Cormanon Est (2004), du concept couleur de l'usine Cremo (2005) et de son extension (2018), ainsi que du concept couleur du Restoroute Rose de la Broye (2010). Le concept « arc-en-ciel » élaboré pour la passerelle de Villars-Vert a été présenté au Conseil communal pour validation.

Chemin des Pensionnats

Sur le chemin des Pensionnats, les bus de la ligne 6 reliant le Guintzet et l'HFR à la gare de Fribourg sont confrontés à des problèmes de progression en approche du carrefour giratoire avec la route de Villars. Pour améliorer l'efficacité et l'attractivité de cette ligne de transports publics, la déviation du trafic aux heures de pointe par le parking, avec la simple mise en place d'une signalisation lumineuse aux heures de pointe, a été validée par le Conseil communal en juillet 2018.

Début mars 2019, la mesure a été mise en exploitation et les statistiques des TPF en ont démontré l'efficacité, puisque le retard sur la ligne a été réduit de moitié aux heures de pointe. Néanmoins, des difficultés de compréhension par les usagers induisant un manque de respect significatif de la mesure ont conduit à sa suspension fin 2019 à la demande de l'HFR. Des études ont donc été lancées par les Services techniques, en collaboration avec l'Agglomération et l'HFR, pour améliorer le concept en créant une voie bus « permanente » à l'intérieur du parking.

Route du Petit-Moncor / Aménagement d'arrêts de bus

Dans le cadre du développement du réseau des transports publics urbains, l'Agglomération, les TPF et la Commune de Villars-sur-Glâne étudient le prolongement de la ligne n°7 de la route de la Fonderie jusqu'à la zone d'activités de Moncor et d'une nouvelle ligne 10 entre la gare de Givisiez, voire le quartier du Schoenberg et la commune de Granges-Paccot, et la gare de Villars-sur-Glâne, passant également par la zone d'activités de Moncor.

Pour permettre la desserte de la zone d'activités de Moncor, l'aménagement d'un nouvel arrêt de bus, terminus, sur la route du Petit-Moncor est nécessaire. Les Services techniques ont donc lancé une étude en collaboration avec l'Agglomération pour définir l'emplacement des arrêts, les mesures de requalification de l'axe nécessaires ainsi que celles d'amélioration des liaisons piétonnes.

En parallèle, et toujours avec la volonté de favoriser la mobilité douce, le Plan d'agglomération de 2^e génération (PA2) prévoit l'installation d'une station de vélos en libre-service (VLS) au niveau du square situé à l'intersection avec la route de Chandolan. Publibike a mis à l'enquête un projet courant 2019.

Liaisons mixtes vélos-piétons TransAgglo

La TransAgglo est un axe fort de mobilité douce développé dans le cadre du Plan d'agglomération de 2^e génération (PA2) puis de 3^e génération (PA3), qui a pour objectif d'améliorer le confort et la sécurité des usagers de mobilité douce dans leurs déplacements pendulaires et de loisirs en traversée d'agglomération. Reliant Avry à Düdingen, elle traversera le territoire de sept communes sur une distance effective de 17 km.

Dans cette perspective, et afin de mettre en œuvre le secteur Sud-Ouest de cet axe sur le territoire communal, la Commune de Villars-sur-Glâne et l'Agglomération ont mandaté une étude de projet, pour le tronçon entre le passage inférieur CFF existant du chemin du Croset et la route du Centre Sportif. Le dossier a été transmis pour examen préalable au Canton le 7 mai 2019.

Parallèlement à cette étude, le groupe de travail intercommunal Avry, Corminboeuf, Matran et Villars-sur-Glâne, en collaboration avec l'Agglomération, a mandaté une étude de projet pour le tronçon entre le passage inférieur CFF existant du Croset et la nouvelle gare d'Avry. Le dossier a été transmis pour examen préalable au Canton le 20 mai 2019. Les Communes d'Avry, de Corminboeuf et de Matran ont présenté chacune une demande de crédit de CHF 2'250'000.- à leur Conseil général, respectivement leurs assemblées communales en décembre 2019. Les trois demandes ont été approuvées.

Depuis le centre sportif du Platy, la TransAgglo fusionne avec la Dort-Verte, déjà aménagée jusqu'à l'école de Cormanon puis au Nord du quartier de Cormanon Est. La traversée de la route cantonale de Cormanon est sécurisée par la création d'un passage inférieur vers la place arborée de Nuithonie. Cette mesure permet d'éviter le franchissement de plusieurs routes, dont la route cantonale fortement chargée, par les enfants de Cormanon Est sur le chemin de l'école, mais également pour l'ensemble des usagers du Sud-Ouest de la Commune vers Nuithonie et le centre commercial de Cormanon. Le dossier d'avant-projet a été élaboré par les mandataires des Services techniques, en collaboration avec l'Agglomération, en vue d'un examen préalable début 2020.

Poste de comptage vélos

En collaboration avec les Services techniques, le Service de la mobilité (SMo) a installé un poste de comptage cyclistes sur le tronçon de la Dort-Verte situé dans le parc urbain de Cormanon.

Ce poste est similaire aux installations de comptage de véhicules sur les routes, avec 2 bandes piézoélectriques engravées dans la chaussée et reliées à un coffret situé en bordure de chemin.

Il est entré en service début septembre 2019. Après 4 mois de comptage, on recense des pics de circulation le matin entre 8 et 9 heures, avec une vingtaine de vélos en direction de Fribourg et une dizaine en direction de Villars-sur-Glâne, s'inversant le soir entre 17 et 18 heures. Au total, on recense en moyenne 230 vélos par jour, les 2 sens confondus.

Stationnement et signalisation

Étude sur la mise en place d'un stationnement tarifé

A la demande du Conseil général, le Conseil communal a lancé une analyse quant aux possibilités de réduire les charges, respectivement augmenter les produits, au budget de fonctionnement de la Commune. Une des pistes consiste en la mise en place d'un stationnement tarifé sur le domaine public.

Avec l'aide d'un bureau spécialisé, les Services techniques ont donc effectué une analyse par quartier, comprenant un diagnostic et des variantes de tarification avec leurs impacts financiers et de mobilité.

Aucun déficit n'ayant été relevé en matière de places de stationnement sur domaine public, une tarification conduirait vraisemblablement à une diminution de l'occupation des places, voire un report à des endroits non désirés. Des analyses complémentaires seront menées dans le cadre de la révision du Plan directeur de la modération et du stationnement, datant de 2005.

Centre sportif du Platy, mise en place d'une signalétique uniforme du secteur

Des problèmes de stationnement et aux accès des divers bâtiments du site du centre sportif du Platy ont été constatés lors de manifestations. En effet, chaque association met en place sa propre signalétique, souvent un panneau improvisé, pas toujours de manière concertée. C'est pourquoi il a paru indispensable d'élaborer un concept de signalisation pour le site dans son ensemble, permettant de mieux orienter les visiteurs vers les parkings et les bâtiments.

Courant février 2019, une proposition de concept de signalétique a été présentée aux Services techniques et validée par la Commission des sports lors de sa séance du 20 février 2019. Avec l'accord du Conseil communal, les Services techniques ont procédé à la mise en place de la nouvelle signalétique courant décembre 2019.

Remplacement de l'horodateur au P+R

L'horodateur du parking P+R de la Grange, régulièrement en panne depuis le début 2019, est arrivé en fin de vie malgré plusieurs interventions du fournisseur. En l'absence de pièces de rechange pour ce modèle, l'achat d'un nouvel appareil s'est imposé. Avec l'accord de l'Agglomération, les Services techniques ont acquis un modèle identique à celui de la commune de Marly, également utilisé en Ville de Fribourg. Celui-ci offre toute satisfaction à l'usage, y compris par rapport au service après-vente du fournisseur IEM.

Éclairage public

La campagne d'assainissement des lampes à mercure par des ampoules type LED ou iodure céramique menée entre 2014 et 2016, a été achevée par les Services techniques courant 2019, par le remplacement des dernières lampes mercure sur 50 luminaires. L'ensemble de ces assainissements ont permis une économie de 354'355 kWh/an depuis 2010 à 2018.

	kWh/an	D kWh vs année précédente	CHF/an hors TVA
2010	839'835		119'400.-
2011	804'768	-35'067	114'747.-
2012	717'202	-87'566	104'527.-
2013	668'724	-48'478	94'813.-
2014	625'164	-43'560	94'057.-
2015	564'801	-60'363	88'125.-
2016	527'876	-36'925	83'316.-
2017	490'677	-37'199	76'098.-
2018	485'480	-5'197	77'634.-
2019*	394'742	-90'738	61'722.-

*valeurs partielles pour l'année 2019, relevé octobre 2019.

Plan de mobilité de l'administration communale

Renforcement des encouragements

Actuellement, seulement 20% des recettes sont investies dans des encouragements en vue de favoriser la mobilité douce pour le trajet « domicile-travail ». Pour diminuer sur le long terme les déplacements en véhicule motorisé, l'Exécutif a validé le renforcement des mesures pour l'année 2019, soit :

- L'octroi de 20 encouragements annuels de CHF 1'200.- ou maximum 50% pour l'achat d'un vélo électrique, accessible une fois tous les cinq ans.
- Possibilité de bénéficier d'un abonnement « BusinessBike » de Publibike (réseau de vélos en libre-service VLS de l'agglomération) avec conditions avantageuses (abonnement annuel de CHF 30.- au lieu de CHF 400.-).

Optimisation des déplacements professionnels

Un véhicule Mobility a été introduit dans le parc des véhicules de service de l'Administration communale, par souci d'optimisation, tant logistique que financière, des moyens mis à disposition par l'Administration communale pour les déplacements professionnels de ses collaborateurs. Ce faisant, la Commune montre l'exemple en matière de mobilité durable.

Statistiques

Courant de l'année 2019 :

- 110 collaborateurs/trices de l'État de Fribourg ont demandé une vignette de stationnement, principalement sur les sites des écoles ;
- 67 collaborateurs/trices de la Commune étaient en possession d'une vignette de stationnement pour les sites de l'Administration communale, services extérieurs, déchetterie et la STEP ;
- 39 collaborateurs de la Commune ont bénéficié des encouragements quant à leurs efforts de privilégier les déplacements « domicile-travail » en mobilité douce toute l'année (23 d'une subvention de 80% pour l'achat de leur abonnement TPF, 16 de l'écobonus pour déplacements à pied ou à vélo) ;
- 10 subventions pour l'achat d'un vélo électrique ont été octroyées aux collaborateurs de l'Administration communale.

Réaudit du label Cité de l'énergie

La Commune a obtenu le renouvellement du label Cité de l'énergie avec un résultat de 71.1% points, ce qui la place sur le podium des meilleurs élèves du Canton.

La politique énergétique est l'une des plus grandes préoccupations de notre société. Certifiée « Cité de l'énergie » depuis 2011, la Commune de Villars-sur-Glâne adhère à cette vision. Les Cités de l'énergie doivent faire certifier leur label tous les 4 ans. En 2015, la Commune a réussi son 1^{er} réaudit avec, à la clé, une amélioration des résultats de 57% à 67%.

Le plan d'action Energie 2020-2023 élaboré avec le soutien du bureau pbplan AG a été soumis à la Commission des Services techniques, environnement et énergie en séance du 3 septembre 2019.

Le 2^e réaudit s'est déroulé le 26 septembre 2019, en présence des Services techniques et du conseiller pour les Services techniques, M. Beat Philipona du bureau pbplan. Le processus s'est déroulé avec succès avec, en perspective, une nouvelle augmentation du nombre de points à 71%, selon le rapport de l'auditrice Mme Morand déléguée Cité de l'énergie. De ce fait, lors de la séance du 19 novembre 2019, la commission du label de l'Association Cité de l'énergie a décidé de renouveler le label et attribuer 71,1 % des points à la Commune de Villars-sur-Glâne.

Production d'énergie renouvelable

Pour le développement durable, la commune de Villars-sur-Glâne s'engage à produire de l'énergie renouvelable en vue d'une autoconsommation pour ses bâtiments. Actuellement, les écoles sont équipées de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité, et en prime de cela la STEP produit également de l'énergie thermique.

Production photovoltaïque 2019 :

- Ecole des Rochettes : 34.78 MWh
- Ecole de Cormanon : 151.75 MWh
- Ecole du Platy : 36.96 MWh
- Centre sportif du Platy, location à Greenwatt 90.38 MWh

Autoconsommation 2019 :

- Ecole du Platy (depuis mars 2019) 25.28 MWh
- Ecole de Cormanon : 38.43 MWh

STEP 2019 :

- Production électrique par le CCF : 720'329 KWh
- Production thermique par le CCF : 873'622 KWh
- Production thermique Chaudière Biogaz :131'495 KWh
- Biogaz excédent brûlé à la torchère : 133'896 KWh

12. SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, ÉNERGIE ET CADASTRE

12.1 SERVICE DES EAUX

Fonctionnement du service

Exploitation du réseau par SINEF SA

L'exploitation du réseau d'eau de Villars-sur-Glâne par SINEF SA suit son cours. Les responsables des deux entités se sont rencontrés à quatre reprises en 2019.

Sources de Prouvin et de Pont-Neuf

En 2019, tous les échantillons répondaient aux exigences légales quant à la qualité microbiologique et chimique de l'eau.

Conduite de transport et entretien des sources

A Corpataux, la conduite de transport a été déplacée sur une longueur de 92.0 mètres linéaires pour permettre la construction d'un rural.

Réseau communal

L'entretien du réservoir, du réseau, des chambres de vannes, des bornes hydrantes ainsi que le changement des compteurs sont assurés par le personnel de SINEF SA. En 2019, l'ensemble des vannes principales a été manipulé.

Relations avec l'extérieur

Consortium des eaux - CEFREN

L'Assemblée des délégués se compose de 14 membres, soit 5 délégués de la Ville de Fribourg et 1 délégué pour chacune des 9 autres communes membres. Elle s'est réunie à deux reprises en 2019, la première fois le 23 mai 2019, pour examiner et approuver les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2018. Quant à la seconde, tenue le 20 novembre 2019, elle a maintenu le prix de l'eau pour 2020 et approuvé le budget 2020.

Comité de direction au 31 décembre 2019

Président	RIDORE Carl-Alex	Préfet de la Sarine	2008
Vice-Président	BAPST Nicolas	Villars-sur-Glâne	1989
Membres	STEIERT Thierry	Fribourg	2011
	DIETRICH Laurent	Fribourg	2016
	BURGENER WOEFFRAY Andréa	Fribourg	2016
	MOOSMANN Martin	Courtepin	2017
	ANGELOZ Chantal	Corminboeuf	2019

Le prix du l/min prévu à CHF 24.93 au budget est de CHF 16.16 dans les comptes, soit une diminution de 35.17 %. Par rapport aux comptes 2018, le prix a diminué de CHF 1.49.

Investissements 2019

Port-Marly - assainissement étanchéité toit station	CHF 145'941.70
Port-Marly - installation photovoltaïque toit station	CHF 100'078.65
Port-Marly - Déplacement de la conduite (B2011 - CHF 120'000)	CHF 41'581.30

La répartition des ventes d'eau du Consortium a été la suivante :

Fourniture d'eau		2018	2019
Villars-sur-Glâne	*	901'437 m ³	1'098'675 m ³
Courtepin	*	1'084'214 m ³	1'059 771 m ³
Givisiez	*	314'718 m ³	272'161 m ³
Corminboeuf	*	216'544 m ³	197 660 m ³
Belfaux	*	154'636 m ³	145 765 m ³
HFR - Fribourg		151'851 m ³	136'831 m ³
Granges-Paccot	*	178'191 m ³	217'888 m ³
TWB - Jeuss		153'596 m ³	226'224 m ³
Matran	*	16'856 m ³	28 298 m ³
La Sonnaz	*	38'020 m ³	44'168 m ³
Marly	*	19'558 m ³	44'841 m ³
Consortium Graboz		70'764 m ³	105'780 m ³
STEP Gérine-Nesslerera		478 m ³	469 m ³
AESo		0 m ³	48'923 m ³
MIC		0 m ³	816 m ³
Total m³		3'300'863 m³	3'628'270 m³

* Communes membres

Analyses

43 analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal en 2019, soit :

- 31 sur le réseau communal
- 12 au départ des sources
- 0 sur le réseau privé
- 0 sur les sources privées

Livraisons d'eau

Sources	2018		2019	
GABG	235'359 m ³	14.65 %	197'876 m ³	11.85 %
Prouvin *	170'847 m ³	10.64 %	115'991 m ³	6.95 %
Farvagny, en Riaux	151'458 m ³	9.43 %	90'532 m ³	5.42 %
Pont-Neuf (VsG) *	132'660 m ³	8.26 %	59'350 m ³	3.56 %
Sous-total	690'324 m³	42.98 %	563'749 m³	27.78 %
Consortium**	915'680 m ³	57.02 %	1'205'580 m ³	72.22 %
Total	1'606'004 m³	100.00 %	1'669'329 m³	100.00 %

* propriété de la Commune de Villars-sur-Glâne

** livraison totale avec transit

Eaux en transit depuis le réservoir communal pour le compte du Consortium à :

Année	2017	2018	2019
Matran	38'782 m ³	16'856 m ³	28'298 m ³
Corminboeuf	29'651 m ³	22'207 m ³	65'647 m ³
Total	68'433 m³	39'063 m³	93'945 m³

La livraison totale des eaux brutes en 2019 s'est élevée à 1'669'329 m³, ce qui représente une valeur journalière de 4'574 m³. Ce volume comprend les eaux en transit.

En 2019, la Commune a facturé 1'306'253 m³ aux abonnés. À cela, s'ajoute la consommation non comptabilisée, telle que les arrosages, les fontaines, les parcs et jardins, le Service du feu, l'eau de chantier ainsi que les pertes sur le réseau.

Le Graboz a soutiré 35% de la production de Pont-Neuf soit 40'488 m³.

Études et nouvelles réalisations

- Dans le quartier du Platy Centre II, le réseau communal a été finalisé en 2019 correspondant à une longueur de 540 mètres linéaires.
- A la route de la Glâne, le réseau d'eau a été remplacé sur une longueur de 155.0 mètres linéaires.
- La conduite de liaison Richemont a été prolongée sur une longueur de 77.5 mètres linéaires.
- La construction de la passerelle de Villars-Vert a nécessité le déplacement de la conduite d'eau potable sur une longueur de 104.0 mètres linéaires.

Travaux d'entretien

- 4 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau en 2019 (2 sur le domaine privé et 2 sur le réseau communal)
- 8 compteurs ont été échangés
- 5 nouveaux compteurs ont été posés
- 0 compteur déposé

12.2 STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les communes concernées, soit Villars-sur-Glâne, Neyruz, Matran et partiellement Avry et Hauterive, sont raccordées à la STEP de Villars-sur-Glâne. Elles participent donc à 100% au paiement des parts fixées par la nouvelle convention 2017.

Exploitation

Les comptes d'exploitation 2019 de la station d'épuration, sous réserve d'acceptation par la Commission de gestion, se présentent comme suit :

	2018 en CHF TTC	2019 en CHF HT
Frais administratifs	629'009.30	623'620.94
Énergie	119'246.65	103'101.39
Produits chimiques et laboratoire	88'603.84	88'308.64
Entretien des bâtiments et sécurité	10'367.90	15'052.54
Entretien des installations	694'060.30	604'952.17
Transports	39'176.20	44'584.04
Élimination des boues	189'781.50	168'162.42
Achats de matériel	13'948.60	19'976.41
Cadastre des eaux usées industrielles	4'631.10	6'221.00
Taxe fédérale sur les micropolluants	151'263.00	147'816.00
Produits	- 585'329.20	- 484'437.89
Total des charges = Montant à répartir	CHF 1'354'759.19	CHF 1'337'357.66

Participations selon la nouvelle clé 2016

		2018 en CHF TTC	2019 en CHF HT
Villars-sur-Glâne	74.148 %	1'004'526.84	991'623.96
Neyruz	12.870 %	174'357.51	172'117.93
Avry	3.508 %	47'524.95	49'914.51
Matran	9.098 %	123'255.99	121'672.80
Hauterive (FR)	0.376 %	5'093.89	5'028.46
Total	100.00 %	CHF 1'354'759.19	CHF 1'337'357.66

La diminution des produits est liée à l'arrêt du CCF pendant 6 semaines pour cause de révision complète du moteur. Durant cette période, aucune production électrique n'a été réalisée. Durant la fin de l'année 2019 et le début 2020, il a été procédé aux remplacements des machines ci-après ceci pour améliorer l'efficacité énergétique de la STEP. Cela permettra de diminuer sensiblement la facture d'électricité, l'économie électrique en 2019 s'élevait à CHF 7'620.-

- 1 : Remplacement des 2 pompes de recirculation du digesteur 1
- 2 : Remplacement de la pompe d'extraction du digesteur 1
- 3 : Remplacement des 2 soufflantes du dessableur
- 4 : Remplacement de la pompe Mammoth du dessableur
- 5 : Remplacement des 2 compresseurs de la production d'air comprimé
- 6 : Révision des dégrilleurs grossiers et de la presse à déchets
- 7 : Révision des dessableurs
- 8 : Révision des disques bactériens

Commission de gestion de la STEP

La Commission de gestion de la STEP s'est réunie deux fois durant l'année 2019. Elle a approuvé les comptes 2018 et le budget 2020.

Etudes en cours

Agrandissement de la STEP

Après avoir pris connaissance de l'étude préliminaire, le Conseil Communal, dans sa séance du 8 juillet 2019, a décidé du maintien de deux sites et, par conséquent, de renoncer au regroupement des STEP de Villars-sur-Glâne et Fribourg et de poursuivre les études d'avant-projet d'agrandissement de la STEP de Villars-sur-Glâne. Cette décision a été transmise pour information aux communes membres, à la Commune de Fribourg ainsi qu'au SEN. A noter que, selon le plan directeur cantonal, la STEP de Villars-sur-Glâne doit s'équiper de l'étape de traitement des micropolluants d'ici à l'horizon 2025-2030 et intégrer le raccordement de la STEP de Posieux.

Protection contre les crues

La Commune a commandé une modélisation hydraulique simulant une crue centennale de la Glâne pour l'ensemble du secteur de St-Apolline, afin de mieux définir les mesures de protection qui devront être prises en compte dans le projet d'agrandissement de la STEP.

La STEP en chiffres

		2018	2019
Eaux traitées à la STEP total	m ³	2'071'112	2'112'915
Eaux traitées Villars-sur-Glâne	m ³	1'583'387	1'585'150
Eaux traitées, collecteur intercommunal	m ³	481'750	495'790
Eaux traitées provenance Matran Nord	m ³	41'975	41'975
Pluviométrie	mm	887	↗ 945
Boues liquides centrifugées	Tonne	7'819	7'331
Boues introduites en digestion	m ³	20'581	20'630
Kg de MS introduites en digestion	Kg	789'269	↗ 825'200
Boues incinérées à la SAIDF	Tonne	985	↘ 959
Volume de biogaz produit	m ³	403'743	↘ 394'604
Consommation électrique totale	KWh	817'549	↗ 821'629
Consommation de mazout	Litre	4'300	↗ 4'900
Production d'électricité CCF	KWh	749'168	↘ 720'329
Prise en charge de biomasse	Tonne	1'090	↘ 1'063
Rendement moyen d'épuration DCO	%	96.3	↘ 95.9
Rendement moyen d'épuration DBO5	%	95.6	↗ 97.9
Rendement moyen d'épuration N-NH4	%	96.0	↘ 89.6
Rendement moyen d'épuration Ptot	%	95.2	↘ 95.0
Rapport KWh consommé / Kg DBO5 détruit		1.23	↘ 1.20
Flux de pollution exprimé en DCO	Kg/jour	3706	↗ 3'756
Flux de pollution exprimé en Ptot	Kg/jour	39	↗ 41
Flux de pollution exprimé en DBO ₅	Kg/jour	1'887	↘ 1'867
Flux de pollution exprimé en N-NH ₄	Kg/jour	143	↗ 150

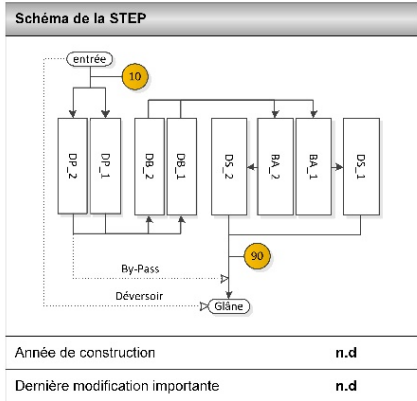


ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bilan de performance au 31.12.2019 - Villars-sur-Glâne

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

Période du 01.01.2019 au 31.12.2019

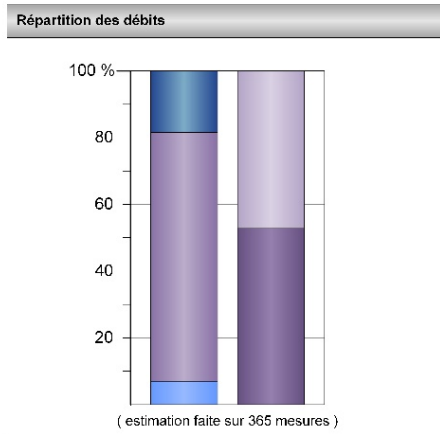
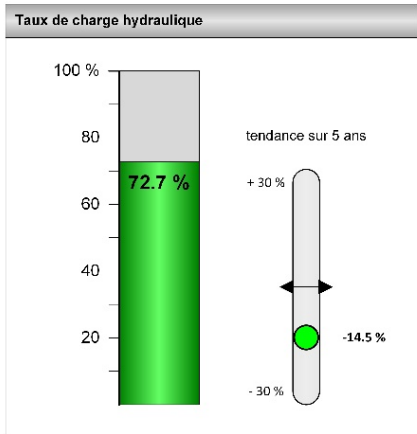


BASSIN VERSANT / habitants (2017)	
Nombre d'habitants total dans le bassin versant	16 500 hab.
Nombre d'habitants raccordés dans le bassin versant	16 424 hab.
Taux du nombre d'habitants raccordés	99.5 %
Nombre d'habitants à raccorder	6 hab.
Taux du nombre d'habitants raccordables	0.0 %
Nombre d'habitants pas raccordables	70 hab.
Taux du nombre d'habitants non raccordables	0.4 %

BASSIN VERSANT / surfaces (2017)	
Surface totale de la zone à bâtir	416.0 ha
Surface de la zone à bâtir en système séparatif	193.0 ha
Taux de surface à bâtir en système séparatif	46.4 %
Surface de la zone à bâtir en système unitaire	223.0 ha
Taux de surface à bâtir en système unitaire	53.6 %

Equivalents habitants hydrauliques de dimensionnement	47 059 EH	Equivalents habitants hydrauliques effectifs	34 213 EH
---	-----------	--	-----------

L'équivalent habitant hydraulique est évalué sur la valeur de référence, soit 170 l/hab³ j.



Bilan des eaux usées

Débit journalier maximum	16 242 m ³ /j
Débit journalier moyen	5 816 m ³ /j
Débit journalier minimum	3 458 m ³ /j
Pluviométrie total	945 mm/a

Répartition des débits / 1.

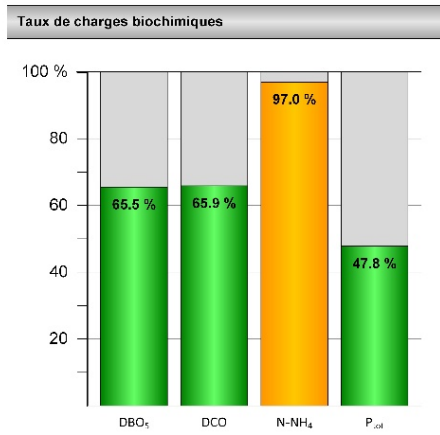
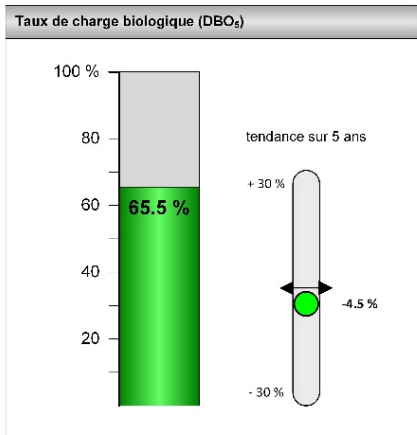
Eaux pluviales	18.4 %
Eaux usées	74.6 %
Eaux claires parasites	7.0 %
Débit des eaux claires parasites	4.7 l/s

Répartition des débits / 2.

Eaux usées industrielles	47.2 %
Eaux usées ménagères	52.8 %

Equivalents habitants biologiques de dimensionnement	47 500 EH	Equivalents habitants biologiques effectifs	31 112 EH
--	-----------	---	-----------

L'équivalent habitant est évalué sur la valeur de référence OEaux en DBO₅, soit 60 gO₂ / j.



Charges

Dimensionnelles	EH	g/(EH j)
DBO ₅	47 500	60
DCO	47 500	120
N-NH ₄	23 750	6.5
P _{tot}	47 500	1.8

Effectives	kg/j	EH
DBO ₅	1 868.7	31 112
DCO	3 756.4	31 303
N-NH ₄	149.7	23 034
P _{tot}	40.9	22 714

12.3 COLLECTEURS

Études et travaux d'assainissement

Les Services techniques ont réalisé la planification quinquennale du réseau d'assainissement. Au Platy centre II, le collecteur communal DN 900 mm a été déplacé sur une longueur de 62 mètres linéaires.

Études PGEE

Le PGEE est régulièrement mis à jour et complété par les Services techniques communaux.

Entretien des collecteurs

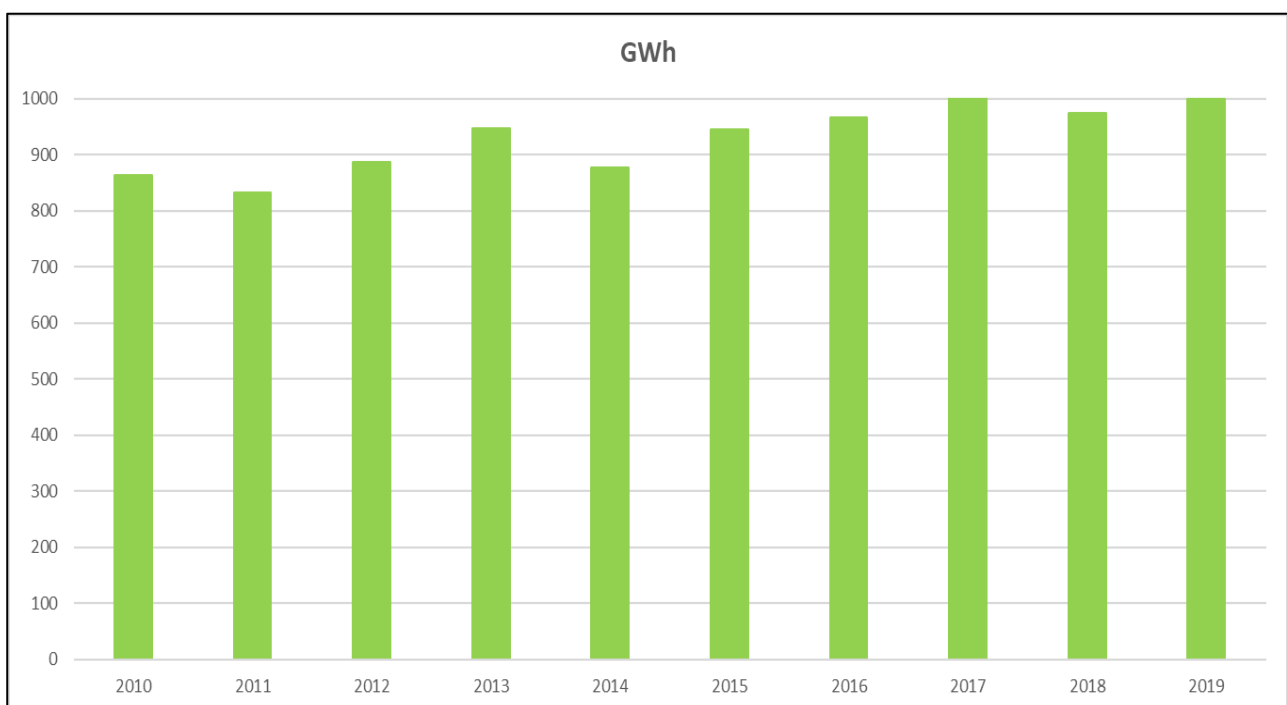
En 2019, la Commune a procédé à la réhabilitation de 1/5 du réseau total qui présentait des anomalies par exemple, la présence de racines entravant considérablement les écoulements d'eau. Le but étant de réaliser d'ici 4 à 5 ans un contrôle de l'ensemble des canalisations communales.

12.4 ÉNERGIE

Activité de gaz naturel 2019

Les ventes totales d'énergies ont atteint 1'001 GWh, soit 12 GWh de moins (-1.1%) qu'en 2018.

Évolution des ventes



Le réseau a tout de même continué à se développer durant l'année 2019 comme suit :

District	Extension du réseau en 2019	
	basse pression [m]	moyenne pression [m]
Sarine	1'465	92
Gruyère	-	-
Glâne	251	-
Broye FR	-	-
Veveyse	-	-
Singine	351	-
Lac	99	-
Broye VD	422	3
Total	2'588	95

Le réseau de gaz naturel totalisait 616 km à fin 2019 (614 km en 2018), dont 283.3 km (283.4 km en 2018) de conduites moyenne pression et 332.2 km (330.5 km en 2018) de conduites basse pression. La croissance totale du réseau durant l'année 2019 a été de 1.6 km (4.0 km en 2018), soit une augmentation de 0.26% du réseau total (+0.65 % en 2018).

Durant l'année 2019, des travaux d'extension de 33 m ont été effectués à Villars-sur-Glâne sur un total de 2'683 m.

Activité de chauffage à distance en 2019

- GWh de chaleur distribuée en 2019 : 222.2 GWh
- Quantité totale du bois utilisé dans toutes les centrales : 101.4 GWh

Activité de chauffage à distance en 2019 sur la Commune

- Nombre de centrales sur le territoire communal : 2 (Platy et CADVERT)
- Nombre de clients raccordés sur le territoire communal : 76
- Puissance souscrite : 13'150 kW
- Énergie souscrite : 6'612 MWh

Pour les activités de chauffage à distance (CAD), trois réseaux sont présents sur le territoire de la Commune de Villars-sur-Glâne. Un principal qui est FRICAD II (énergie provenant de la SAIDF), puis deux secondaires (alimentés prioritairement par FRICAD II et secours gaz naturel) qui sont FRICAD III SUD situé au centre sportif de Villars-sur-Glâne avec la centrale du Platy et CADVERT situé dans le quartier de Villars-Vert.

Valeurs 2019

- 6.3 GWh CADVERT, dont 0.6 GWh pour les bâtiments communaux
 - Route de Villars-Vert 26
 - Route de Villars-Vert 42-50

- 6.6 GWh FRICAD III SUD (PLATY), dont 1.3 GWh pour les bâtiments communaux
 - Allée du Château 11, 13, 15
 - Route de la Berra 2
 - Route de l'Eglise 7
 - Route du Soleil 10
 - Rue du Centre Sportif 1
- 80 GWh FRICAD I (SAIDEF), dont 0.3 GWh pour les bâtiments communaux
 - Route de Chandolan 1

12.5 CADASTRE

Cadastre administratif - gestion du patrimoine

Les réseaux d'eau potable et d'eaux usées sont mis à jour régulièrement sur le site internet de la Commune.

Les Services communaux ont poursuivi les anciennes coordonnées MN03 qui dataient de 1903 vers le nouveau modèle MN95. Celui-ci permettra de mesurer l'espace avec plus de précision et facilitera les échanges de données.

13. CONCLUSION ET PROPOSITION

Par le contenu de ce rapport de gestion, le Conseil communal espère avoir répondu à votre attente. Il tient à relever la qualité du travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, les commissions et délégations, le Corps des sapeurs-pompiers, les responsables de groupements et de sociétés qui animent la vie commune et les remercie.

Il vous propose de lui donner décharge pour la gestion de l'année 2019.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de sa considération distinguée.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 8 juin 2020

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel ROULIN



La Syndique


Erika SCHNYDER